

L'INFLUENCE DES POLITIQUES SUR LES ÉCHANGES ET L'INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER

Nicoletti Giuseppe, Stephen S. Golub, Dana Hajkova,
Daniel Mirza et Kwang-Yeol Yoo

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	8
Évolution récente des échanges, de l'IDE, et de l'internationalisation de la production.....	10
Tendances de l'IDE.....	10
Évolution des échanges : biens et services.....	18
Évolution parallèle de l'IDE et des échanges.....	24
L'action des pouvoirs publics et les autres déterminants des échanges et des investissements internationaux.....	26
Ouverture.....	26
Réglementation des marchés de produits.....	37
Dispositifs concernant le marché du travail.....	41
Infrastructures.....	43
Facteurs économiques et géographiques.....	45
Données empiriques.....	46
Méthode.....	46
Facteurs structurels non liés aux politiques qui influent sur les échanges et l'IDE.....	49
Influence directe et indirecte des politiques.....	54
Récapitulation.....	66
Comment les politiques agissent-elles sur la structure des échanges et de l'IDE ?.....	67
Analyse des profils internationaux des échanges et de l'IDE.....	67
Effet de la suppression des obstacles aux échanges et à l'IDE.....	72
Résumé et conclusions.....	78
Ouverture : restrictions officielles aux échanges et à l'IDE.....	79
Réformes des marchés de produits.....	80
Réformes du marché du travail.....	81
Infrastructures.....	81
Bibliographie.....	89

Giuseppe Nicoletti, Dana Hajkova et Kwang-Yeol Yoo travaillent dans le Département des affaires économiques de l'OCDE ; Steve Golub et Daniel Mirza sont, respectivement, professeur d'économie au Swarthmore College (États-Unis) et chargé de recherche à l'université de Nottingham (Royaume-Uni) et ils étaient tous deux consultants auprès du Département des affaires économiques lorsque le présent article a été rédigé. Les auteurs tiennent à remercier Sveinbjörn Blöndal, Jørgen Elmeskov, Michael Feiner, Nigel Pain et leurs nombreux collègues du Département des affaires économiques et d'autres directions de l'OCDE qui ont contribué à améliorer la teneur de cet article par leurs précieux commentaires. Martine Levasseur et Janice Gabela leur ont fourni une excellente assistance sur les plans statistique et rédactionnel. Les opinions exprimées sont celles des auteurs et elles n'engagent ni l'OCDE ni ses pays membres.

INTRODUCTION

Les effets bénéfiques du commerce extérieur et de l'investissement direct étranger (IDE) sur l'efficacité et la croissance sont généralement reconnus et l'on est largement d'avis que l'action des pouvoirs publics devrait viser à réduire ou supprimer les obstacles à l'intégration mondiale par le biais des échanges et de l'IDE. Les négociations commerciales multilatérales qui se sont succédées, les accords commerciaux régionaux et les accords bilatéraux et multilatéraux sur l'investissement ont atténué les obstacles formels aux échanges et à l'IDE. Les négociations commerciales actuellement en cours à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) vont dans le même sens. Néanmoins, les obstacles aux frontières sont encore importants dans certains pays et dans certains secteurs, notamment sous forme de restrictions à l'IDE. On reconnaît en outre de plus en plus que des mesures ne visant pas spécialement la situation aux frontières peuvent avoir une incidence significative sur le volume des échanges et les activités des entreprises multinationales. Ainsi, des réglementations exagérément restrictives applicables aux marchés de produits et au marché du travail peuvent constituer des obstacles aux échanges et à l'IDE. L'état des infrastructures physiques internes peut aussi influencer la capacité des pays à participer à la mondialisation de l'activité économique.

Le présent article évalue l'importance de certaines mesures frontalières et non frontalières du point de vue de l'intégration économique mondiale. Plusieurs études ont examiné l'influence sur les échanges et l'IDE des facteurs économiques et/ou dépendant de l'action des pouvoirs publics mais la plupart se sont généralement surtout intéressées aux facteurs géographiques et structurels ou ont mis l'accent sur un sous-ensemble restreint de variables de politique économique (variables frontalières, par exemple). S'appuyant sur des travaux antérieurs de l'OCDE, la présente analyse tient compte d'une série beaucoup plus importante de variables de politique économique, y compris la réglementation des marchés de produits et du travail ainsi que l'ouverture à l'IDE et la fourniture des infrastructures. Elle considère en outre l'IDE et les échanges dans un cadre dans lequel ces deux dimensions de l'intégration mondiale sont sensibles à des facteurs structurels et de politique économique du même ordre. En couvrant l'IDE et les échanges de biens et de services, elle cherche à rendre compte des principaux mécanismes de la mondialisation et à

considérer la plupart des modes de fourniture de services transfrontières¹. Elle vise un triple objectif :

- Premièrement, elle décrit les tendances des échanges de biens et de services et celles de l'IDE, ainsi que les mesures frontalières et non frontalières qui sont susceptibles de les affecter. Elle utilise, à cet effet, une longue série d'indicateurs de l'action publique élaborée par l'OCDE, y compris les nouveaux indicateurs synthétiques concernant les règlements spécifiques à l'IDE, décrits dans l'étude de Golub (2003). Elle a également recours à des indicateurs des droits de douane, des obstacles non tarifaires et de la participation aux zones de libre-échange pour évaluer la mesure dans laquelle les politiques mises en œuvre tendent vers l'ouverture commerciale².
- Deuxièmement, l'étude estime l'incidence de ces politiques sur les échanges et l'IDE dans un contexte dans lequel les flux commerciaux et l'activité des entreprises multinationales paraissent être conjointement déterminés et répondent aux mêmes influences exercées par les marchés et par l'action des pouvoirs publics³. L'analyse empirique est centrée sur la configuration des échanges bilatéraux et des flux d'IDE, notamment des échanges bilatéraux de services, mais elle examine aussi les déterminants des entrées multilatérales d'IDE pour expliquer la capacité générale des différents pays de l'OCDE à attirer des investissements internationaux.
- Troisièmement, sur la base des résultats de l'analyse économétrique, le document examine et chiffre les effets sur l'intégration mondiale des mesures visant à supprimer les obstacles frontaliers et non frontaliers, et à uniformiser les conditions d'entrée de l'IDE dans la zone de l'OCDE. Dans ce contexte, l'accent est mis sur quatre mesures largement préconisées : la suppression des restrictions explicites aux échanges et à l'IDE ; l'encouragement de la concurrence au plan interne ; l'amélioration de la capacité d'ajustement des marchés du travail et la mise en place de niveaux adéquats d'équipements d'infrastructure. Il convient de noter, dès le départ, que les résultats des simulations ne font que suggérer ce qui pourrait se produire dans le cadre de différents scénarios, notamment parce que les modèles économétriques sur lesquels les simulations sont fondées sont des modèles de forme réduite d'équilibre partiel qui ne peuvent prendre en compte les interactions d'équilibre général entre les modifications de l'action des pouvoirs publics, d'une part, et les flux d'échanges et d'IDE, de l'autre. Dans la mesure notamment où les effets de détournement sont importants, les résultats des simulations peuvent surestimer les effets des changements décidés par les pouvoirs publics sur les variables intéressantes.

L'article s'articule comme suit. La prochaine section présente un certain nombre d'éléments pour illustrer l'évolution récente du commerce extérieur et de

l'internationalisation de la production. Les sections suivantes, successivement : examinent les principaux facteurs qui sont susceptibles d'affecter conjointement la configuration des échanges et de l'IDE dans les pays de l'OCDE, en insistant sur le rôle de l'action des pouvoirs publics ; présentent des données économétriques sur l'incidence qu'ont ces facteurs sur les échanges et l'IDE, et utilisent les résultats de cette analyse pour effectuer des simulations de l'action publique, avant de conclure. Les détails concernant les résultats empiriques (y compris leur sensibilité à des modifications des spécifications) et la construction des séries de données sous-jacentes sont exposés dans l'étude de Nicoletti *et al.* (2003).

ÉVOLUTION RÉCENTE DES ÉCHANGES, DE L'IDE, ET DE L'INTERNATIONALISATION DE LA PRODUCTION

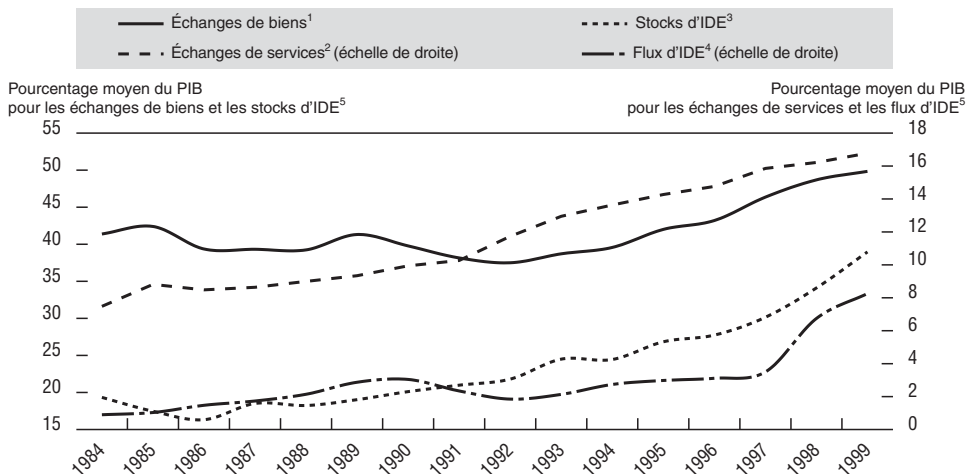
Considérant uniquement la zone de l'OCDE, le graphique 1 illustre de manière schématique ce que l'on appelle couramment la « mondialisation ». Au cours des dix dernières années, aussi bien l'intensité des échanges (définie par la somme des exportations et des importations rapportée au PIB) que l'intensité de l'investissement étranger (définie comme la somme des encours d'IDE en provenance et à destination de l'étranger par rapport au PIB) ont sensiblement augmenté dans le pays moyen de l'OCDE⁴. La tendance ascendante a été particulièrement prononcée depuis le début des années 90 pour l'IDE et les échanges de marchandises, qui sont restés nettement plus importants que les échanges de services. Dans la présente section, on tentera d'illustrer les principales caractéristiques internationales et intersectorielles de ces tendances et d'attirer l'attention sur quelques-unes des questions qui doivent être étudiées pour comprendre les facteurs économiques qui sous-tendent ces phénomènes ainsi que le rôle que les pouvoirs publics peuvent jouer pour favoriser la tendance à l'intégration à l'échelle de l'OCDE.

Tendances de l'IDE

L'essentiel des activités d'investissements internationaux au niveau mondial intervient entre les pays de l'OCDE et revêt la forme de modifications de la composition du capital d'entreprises existantes (fusions et acquisitions, privatisations), les investissements dits « *ex nihilo* » ne jouant qu'un rôle mineur (OCDE, 2002)⁵. Bien que l'IDE puisse réagir différemment aux mesures prises par les pouvoirs publics suivant la forme qu'il revêt, l'analyse empirique du document repose sur les données financières globales de l'IDE du fait qu'il est impossible de discerner les diverses formes prises par l'IDE dans de nombreux pays de l'OCDE. En 1999, l'OCDE a représenté quelque 91 pour cent des sorties mondiales d'investissement et 74 pour cent des entrées mondiales (CNUCED, 2001). Au cours de la même période, les pays de l'Union européenne combinés ont été à la fois les principaux

10

Graphique 1. Configuration des échanges et de l'IDE dans la zone de l'OCDE



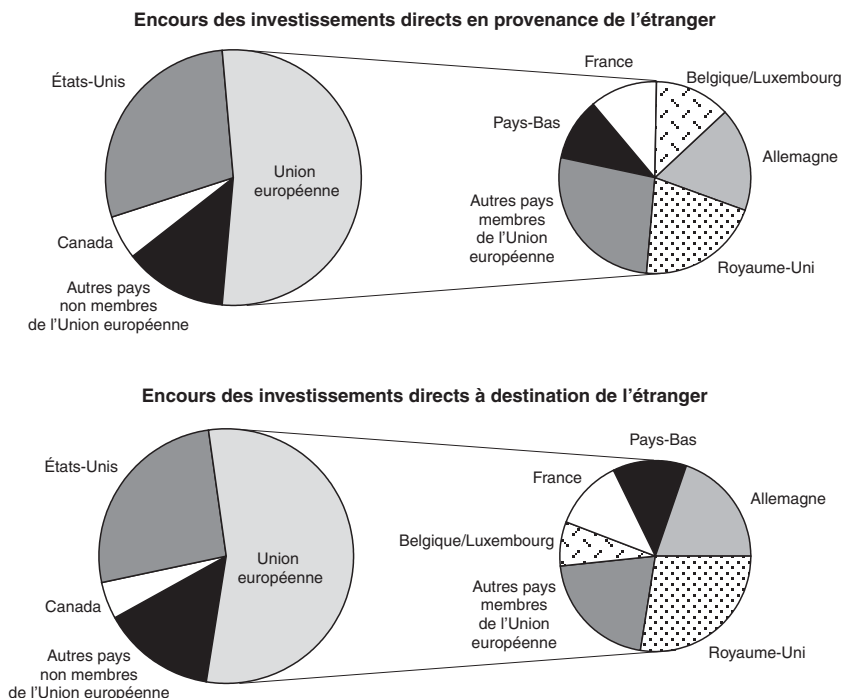
1. Les échanges de biens sont définis comme la somme des exportations et des importations de biens effectuées entre un pays déclarant et la zone de l'OCDE.
2. Les échanges de services sont définis comme la somme des exportations et des importations de services effectuées entre un pays déclarant et le reste du monde (faute de données propres à la zone de l'OCDE, les échanges de services ne peuvent être définis par rapport à cette zone).
3. Les stocks d'IDE correspondent à la somme des encours en provenance et à destination de l'étranger du pays moyen de la zone de l'OCDE.
4. Les flux d'IDE correspondent à la somme des entrées et des sorties annuelles d'investissement entre le pays moyen et la zone de l'OCDE.
5. Moyenne simple des ratios des pays de l'OCDE.

Source : OCDE.

bénéficiaires et les principaux fournisseurs d'IDE dans la zone de l'OCDE, suivis par les États-Unis, le Japon, le Canada et la Suisse (graphique 2).

La part moyenne des entrées d'IDE dans l'investissement total des entreprises est passée d'un peu plus de 3 pour cent pendant les années 80 à près de 11 pour cent pendant les années 90, entraînant par là même une forte augmentation des encours d'entrées et de sorties d'IDE dans la plupart des pays de l'OCDE. Étant donné la façon dont ces données sont réunies (encadré 1), une partie de cette augmentation pourrait tenir à une réévaluation des encours existants en raison de la forte hausse des prix des actions observée pendant la même période (OCDE, 2002c). Néanmoins, la tendance ascendante des flux d'IDE indique une internationalisation grandissante de la production pendant les années 90. L'activité d'IDE a fortement chuté ces dernières années, mais la plupart des observateurs attribuent ce déclin à des causes transitoires plus qu'à l'inversion de la tendance ascendante antérieure qui s'est poursuivie pendant une décennie⁶.

Graphique 2. Répartition des encours d'IDE dans la zone de l'OCDE en 1998¹



1. Les graphiques reposent sur des données bilatérales. La méthode employée pour évaluer les encours d'IDE variant d'un pays à l'autre, les parts correspondantes sont sous-estimées pour les pays qui déclarent des valeurs comptables (comme les États-Unis).
 Source : OCDE.

La tendance générale à l'internationalisation est allée de pair avec une dispersion internationale croissante du montant de l'IDE fourni et accueilli par rapport à la taille des pays investisseurs et des pays d'accueil (graphique 3). En l'an 2000, les variances des stocks entrants et sortants rapportés au PIB dans les différents pays de l'OCDE étaient plus importantes que deux décennies plus tôt, la progression étant cependant moins forte dans le cas des stocks sortants. Le graphique 3 montre également qu'un certain nombre de pays d'accueil ont des ratios relativement importants de stocks en provenance de l'étranger, tandis que les ratios de stocks à destination de pays étrangers sont plus également répartis entre les pays investisseurs. Le graphique 4, centré sur les encours d'entrées d'IDE, illustre les ratios moyens des stocks entrants/PIB pour différents pays dans les années 80 et 90. Il

Encadré 1. Données sur les échanges et l'IDE

Investissement direct étranger

L'investissement direct étranger est une forme d'investissement international réalisé par une entité résidente d'un pays (investisseur direct) dans le but d'établir un intérêt durable dans une entreprise résidente d'un autre pays (entreprise d'investissement direct)¹. Il couvre à la fois la transaction initiale entre les deux entités et toutes les transactions ultérieures en capital qui interviennent entre elles et entre les entreprises affiliées, qu'elles soient ou non constituées en sociétés.

Traditionnellement, une entreprise d'investissement direct étranger est une entreprise constituée en société dans laquelle un investisseur étranger détient 10 pour cent ou plus des actions ordinaires ou des droits de vote, ou une entreprise non constituée en société dans laquelle un investisseur étranger participe dans la même mesure au capital. Les données financières relatives à l'IDE peuvent être entachées de distorsions géographiques dans la mesure où les entreprises multinationales utilisent des holdings situés dans des endroits stratégiques comme intermédiaires pour leurs investissements.

Les statistiques concernant les transactions et les encours d'IDE s'appuient sur la base de données de l'OCDE mise au point par la Direction des affaires financières, fiscales et des entreprises (et publiée sous le titre *Annuaire des statistiques d'investissement direct international*). Ces statistiques sont établies conformément aux concepts utilisés pour les statistiques de la balance des paiements (flux) et de l'encours de l'investissement international (stocks). Ces deux séries de données sont disponibles pour les investissements en provenance et à destination de l'étranger, et sont également ventilées i) par pays partenaire et ii) par secteur économique (selon la classification de la CTCI rév. 3).

En règle générale, on dispose d'informations sur les flux et stocks en provenance de l'étranger et sur les flux et stocks à destination de l'étranger. La série de données utilisée dans l'analyse empirique couvre 28 pays de l'OCDE (le Luxembourg et la Belgique font une déclaration commune ; les données pour la Slovaquie ne sont pas prises en compte) sur la période 1980-2000 et elle fait donc intervenir 756 couples de pays partenaires par an pour un potentiel de 15 876 observations. Néanmoins, certains pays ne sont pas encore en mesure de fournir des séries complètes de statistiques et l'échantillon est donc déséquilibré². Une tentative a été faite pour rétablir quelques unes des données manquantes en utilisant les données bilatérales disponibles de l'autre pays du couple.

D'importants progrès ont été faits pour se rapprocher des normes internationales agréées pour la compilation des données relatives à l'IDE, normes établies par le FMI et l'OCDE. Néanmoins, certains pays de l'OCDE s'écartent encore des normes pour ce qui est, par exemple, des éléments inclus dans les données disséminées (revenu des titres, bénéfices réinvestis et revenu au titre de la dette), le traitement des entreprises d'investissement direct ou, dans une moindre mesure, les définitions utilisées pour identifier les entreprises d'investissement direct qui résident dans le pays déclarant. La majorité des pays présentent des données sur les encours d'investissement

Encadré 1. Données sur les échanges et l'IDE (suite)

calculés à partir des valeurs comptables, mais certains mesurent les encours à partir des valeurs de marché. Ces diversités rendent assez problématique la comparabilité transversale des données.

Commerce extérieur

Des informations relatives aux échanges internationaux ont été réunies à partir de trois sources. Les données sur les échanges de produits sont tirées de la publication de l'OCDE intitulée *Statistiques du commerce international par produits* et s'inscrivent dans le même cadre que les données financières relatives à l'IDE, c'est à dire 28 pays et partenaires pendant la période 1980-2000. Les informations sur les échanges de services avec ventilation entre les différents partenaires ont été tirées de la publication intitulée *Statistiques de l'OCDE sur les échanges internationaux de services* 1999-2000. Les informations ne sont disponibles que pour ces deux années, et couvrent 20 pays et 27 partenaires³. Les données sur les échanges de services par secteur (on ne dispose pas d'informations bilatérales) sont fondées sur les *Statistiques de l'OCDE sur les échanges internationaux de services* 1990-1999. Ces données n'ont été utilisées jusqu'à présent qu'à des fins descriptives.

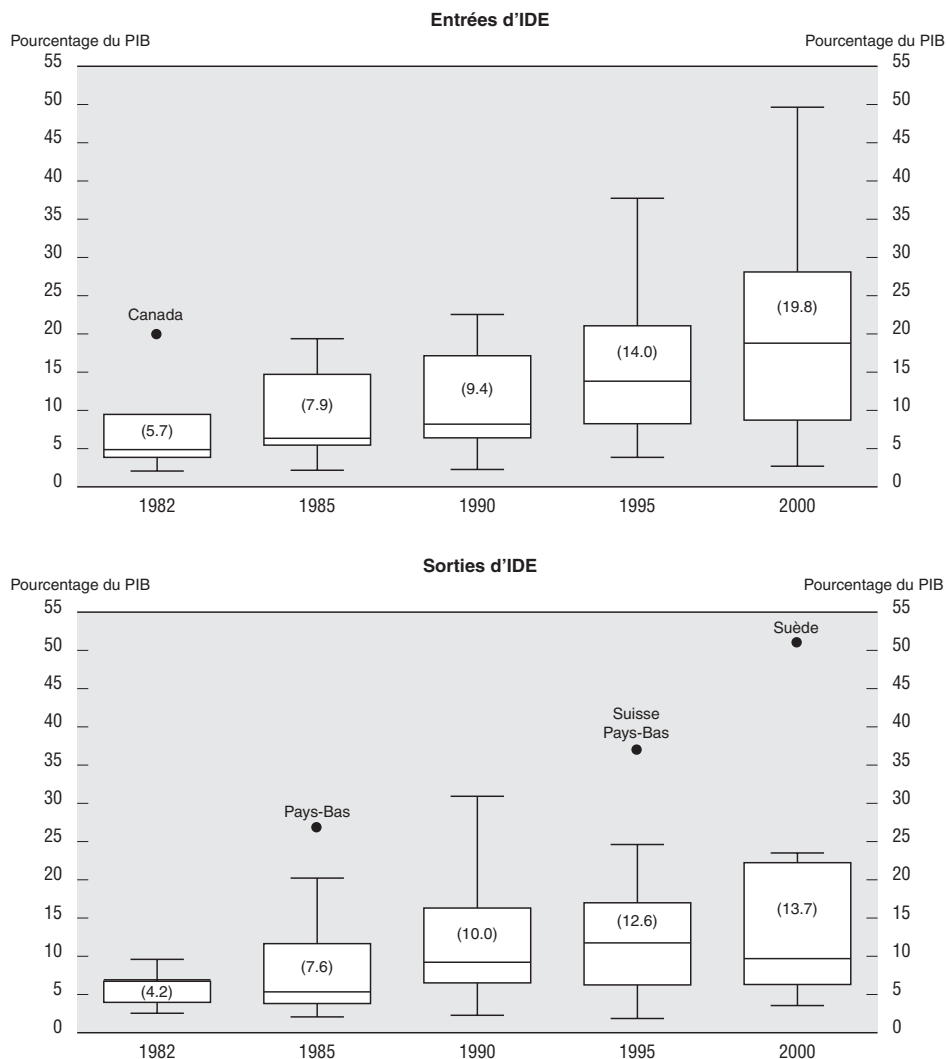
1. La formule « intérêt durable » implique l'existence d'une relation de longue durée entre l'investisseur direct et l'entreprise, et l'exercice par l'investisseur direct d'une nette influence sur la gestion de l'entreprise d'investissement direct.
2. Pour la période 1980-2000, on ne dispose d'aucune ventilation géographique pour les données relatives aux stocks de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, de l'Espagne, de l'Irlande et de la Turquie ; pour les stocks d'investissement à destination de l'étranger de la Hongrie et du Mexique, et pour les flux d'investissement à destination de l'étranger de la Grèce et du Mexique.
3. Les statistiques de la balance des paiements pour les services couvrent les prestations internationales (fret et communications, par exemple) et la consommation à l'étranger (tourisme, par exemple). Elles excluent l'échange de services qui intervient par le biais d'une présence commerciale (c'est-à-dire, l'activité de filiales étrangères) et les mouvements de personnes (c'est-à-dire la présence temporaire de prestataires de services).

donne à penser que la contribution la plus importante à l'augmentation de la dispersion internationale des stocks en provenance de l'étranger dans les pays de l'OCDE a été observée en Irlande, en Belgique et dans les pays en transition, dans lesquels ce type d'opération est monté en flèche pendant les années 90.

La variance des mesures multilatérales masque, au niveau bilatéral, des configurations très différentes d'un pays à l'autre. Premièrement, en 1998 (dernière année pour laquelle on dispose de données bilatérales raisonnablement complètes), le nombre de partenaires d'accueil variait suivant les pays investisseurs, allant

Graphique 3. Encours des investissements directs en provenance et à destination de l'étranger : tendances et dispersion internationale¹

Encours moyens non pondérés de la zone de l'OCDE²

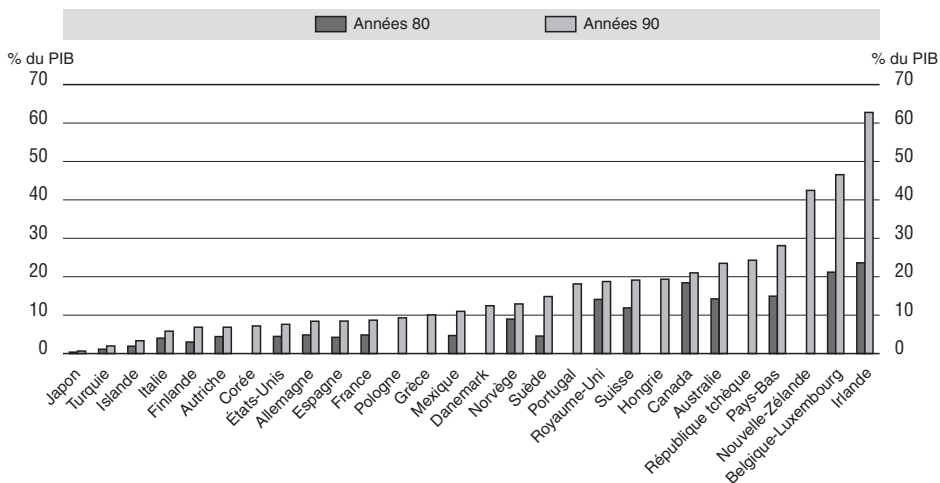


1. Les « box plots » ou « boîtes à moustaches » indiquent, pour chaque année, la valeur médiane pour la zone de l'OCDE des stocks d'entrées ou de sorties d'IDE (ligne horizontale dans chaque boîte), le troisième et le deuxième quartiles de la répartition internationale (bords de chaque boîte) et les valeurs extrêmes (les deux « moustaches » partant de chaque boîte). Les points indiquent les observations aberrantes.

2. Les chiffres indiqués entre parenthèses sont des pourcentages moyens du PIB, non pondérés.

Source : OCDE.

Graphique 4. Encours des investissements directs en provenance de l'étranger dans les pays de l'OCDE, années 80 et 90¹
% du PIB



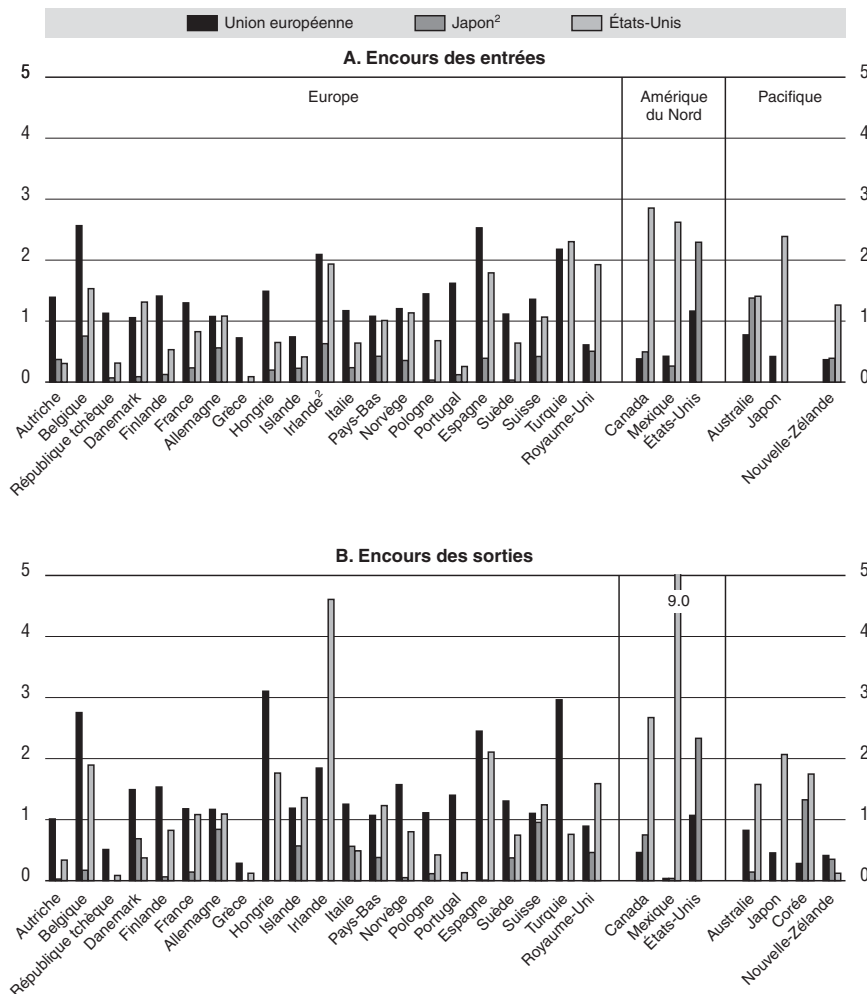
1. Valeurs moyennes au cours des deux périodes. Pour les pays où les données sur les encours d'IDE ne sont pas disponibles, les valeurs de leurs stocks bilatéraux déclarées par leurs partenaires de la zone OCDE ont été additionnées pour obtenir des stocks multilatéraux d'IDE.
Source : OCDE.

de moins de 10 pour la Hongrie et la Turquie à plus de 20 pour de nombreux pays de l'Union européenne, pour les États-Unis et pour le Canada. Deuxièmement, l'importance de la spécialisation géographique de l'IDE entre un nombre donné de partenaires diffère selon les pays. Alors que beaucoup de pays tendent à répartir uniformément leur IDE entre leurs partenaires, certains (par exemple le Canada, la Corée, le Danemark et le Royaume-Uni) les concentrent plutôt sur un petit nombre de pays d'accueil. De même, dans certains pays d'accueil (Autriche, Canada, Royaume-Uni et Mexique) l'IDE provient pour l'essentiel d'un petit nombre de pays investisseurs.

Les indicateurs illustrés au graphique 5 reproduisent les configurations de la spécialisation géographique en considérant l'IDE en provenance (et à destination) de l'Union européenne, des États-Unis et du Japon – la spécialisation étant définie selon qu'un pays accueille (fournit) une fraction de l'IDE en provenance d'un pays investisseur (à destination d'un pays d'accueil) plus importante que la part moyenne accueillie/fournie par les pays de l'OCDE. Les facteurs géographiques sont manifestement importants pour expliquer la configuration des stocks d'IDE en provenance de

Graphique 5. Configuration de la spécialisation géographique des entrées et des sorties d'IDE¹

Moyenne 1995-1998



1. On entend par « spécialisation géographique dans les entrées d'IDE », la tendance observée d'un pays à accueillir une part des investissements directs d'un pays investisseur (Union européenne, Japon, États-Unis) plus importante que la part accueillie par l'ensemble de la zone de l'OCDE. On entend par « spécialisation géographique dans les sorties d'IDE », la tendance observée d'un pays à investir une part de ses investissements directs dans un pays hôte (Union européenne, Japon, États-Unis) plus importante que la part investie par l'ensemble de la zone de l'OCDE. Un pays est « géographiquement spécialisé » dans l'investissement dans un autre pays ou dans l'accueil de l'investissement d'un autre pays, si l'indicateur est supérieur à l'unité.

2. Les données relatives à l'investissement direct en provenance du Japon portent sur la période 1991-1994.

Source : OCDE.

l'étranger (partie A) : la plupart des pays européens se spécialisent dans l'accueil d'IDE en provenance de pays de l'Union européenne ; le Canada, le Mexique et l'Irlande dans l'accueil d'IDE en provenance des États-Unis ; et les pays du littoral du Pacifique dans l'accueil d'IDE en provenance des États-Unis et/ou du Japon. Il est cependant intéressant de noter que le degré de spécialisation géographique varie fortement aussi bien à l'intérieur de la même région que par rapport aux pays situés à l'extérieur de la région. Dans l'ensemble, la dispersion des configurations de spécialisation suggère que les facteurs géographiques sont importants mais ne peuvent expliquer totalement la variabilité des données⁷.

Évolution des échanges : biens et services

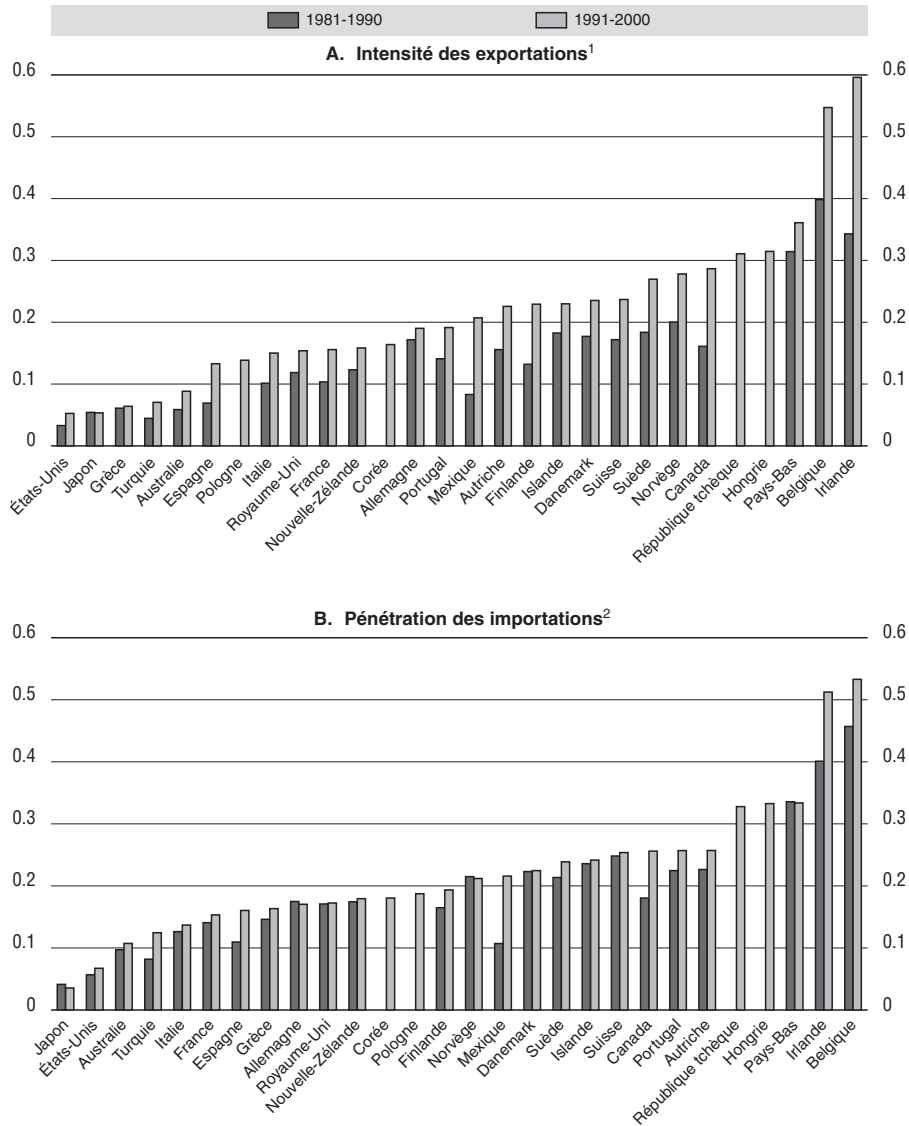
Comme le montre le graphique 1, les flux d'échanges de biens comme de services ont augmenté plus vite que le PIB au cours des dix dernières années dans la zone de l'OCDE. Dans le même temps, l'intensité des échanges de services est restée beaucoup plus faible que celle des échanges de biens. Ces constatations schématiques à l'échelle de l'OCDE dissimulent de très importantes différences d'un pays à l'autre quant aux intensités d'exportations et d'importations et quant à la spécialisation géographique des exportations des différents pays de l'OCDE.

Échanges de biens

Le graphique 6 illustre les intensités moyennes des échanges de biens à l'intérieur de la zone de l'OCDE pour les différents pays membres pendant les années 80 et 90. L'intensité des exportations à destination des pays de l'OCDE (définie par la part des exportations dans le PIB) a augmenté dans tous les pays à l'exception du Japon⁸, en partie du fait de la plus forte propension de l'économie japonaise à exporter vers les pays d'Asie non membres au cours des dix dernières années (partie A). La progression a été particulièrement notable en Irlande et au Mexique, qui ont pratiquement doublé leur intensité d'exportations au niveau de la zone de l'OCDE entre les deux périodes, mais de fortes hausses sont également intervenues au Canada et dans les pays d'Europe septentrionale. On sait aussi que l'augmentation des intensités d'exportations de l'OCDE pendant les années 90 a été très nette pour les pays membres en transition.

L'augmentation des intensités d'échanges au cours des deux dernières décennies est probablement allée de pair avec un accroissement des échanges intra-entreprises lié au rôle grandissant joué par les entreprises multinationales dans la zone de l'OCDE (OCDE, 2002d). Cette thèse est indirectement confirmée par la part croissante des échanges intrabranches, notamment dans les pays en transition, parallèlement à la forte hausse des entrées d'IDE pendant la même période. Des mesures directes des échanges intra-entreprises, dont on ne dispose que pour un petit nombre de pays (notamment les États-Unis, le Japon et quelques pays nordiques),

Graphique 6. Intensité des échanges de biens à l'intérieur de la zone de l'OCDE, années 80 et 90



1. L'intensité des exportations est définie comme le rapport des exportations au PIB.

2. La pénétration des importations est définie comme le rapport des importations à la consommation intérieure.

Source : OCDE.

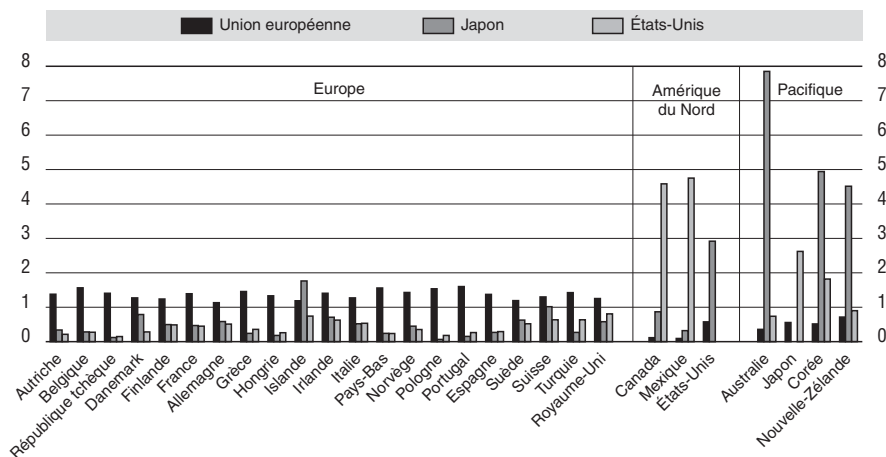
tendent également à la même conclusion. Si l'on en croit les données disponibles, les échanges intra-entreprises des entreprises multinationales et des filiales étrangères situées dans les pays de l'OCDE à fort revenu ont principalement concerné l'exportation de produits finis destinés à la vente sur les marchés locaux, du fait d'IDE de type horizontal, tandis que les échanges entre les entreprises multinationales situées dans les pays à revenu élevé et leurs filiales installées dans les pays de l'OCDE à revenu moyen couvrent aussi des importations de produits intermédiaires qui doivent être transformés plus avant et vendus dans le pays de la société mère (ou d'autres pays), sous l'effet d'IDE de type vertical.

Un rapide coup d'œil au graphique 6 permet également de conclure que la situation géographique et la dimension des pays sont d'importants facteurs déterminant la propension à commercer. Ainsi, les économies de grande taille, comme le Japon et les États-Unis, ou géographiquement éloignées des grands marchés de l'OCDE, comme l'Australie, ont une intensité d'échanges relativement faible, soit en raison de l'existence d'un vaste marché intérieur soit en raison du niveau élevé des coûts de transport. En revanche, les économies qui sont de petite taille et bien reliées à de grands pays voisins, comme la Belgique et les Pays-Bas, ont de fortes intensités d'échanges. Néanmoins, la situation géographique et la taille ne peuvent totalement expliquer la configuration internationale des intensités d'exportations, parce qu'il existe des petits pays ayant de faibles intensités, comme la Grèce, et des pays relativement isolés avec de fortes intensités, comme la Nouvelle-Zélande et la Corée.

Utilisant le même indicateur que pour l'IDE, le graphique 7 illustre la configuration de la spécialisation géographique au cours des années 90 dans les exportations vers l'Union européenne, le Japon et les États-Unis. La distance relative de chaque pays par rapport à ces trois destinations semble jouer un rôle. Le Japon est la destination favorite des exportations en provenance d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de Corée ; et les États-Unis sont la destination favorite des exportations en provenance du Canada et du Mexique. Les exportations des pays européens sont plus uniformément réparties, bien que les destinations de l'Union européenne soient encore privilégiées. Manifestement, dans la mesure où des pays voisins sont souvent liés par des accords de libre-échange (tels que le Marché unique de l'Union européenne ou l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), l'effet des coûts de transport, qui sous-tend ces configurations, a des chances de jouer parallèlement à l'effet de zone de libre-échange (voir ci-après). De fait, l'évolution intervenue tant dans les pays d'Europe que dans ceux d'Amérique du nord, donne à penser que les accords de libre-échange, comme le Marché unique et l'ALENA, ont peut-être porté leurs fruits au cours des années 90.

Graphique 7. Configuration de la spécialisation géographique dans les exportations de biens vers l'Union européenne, le Japon et les États-Unis¹

Moyenne des années 90



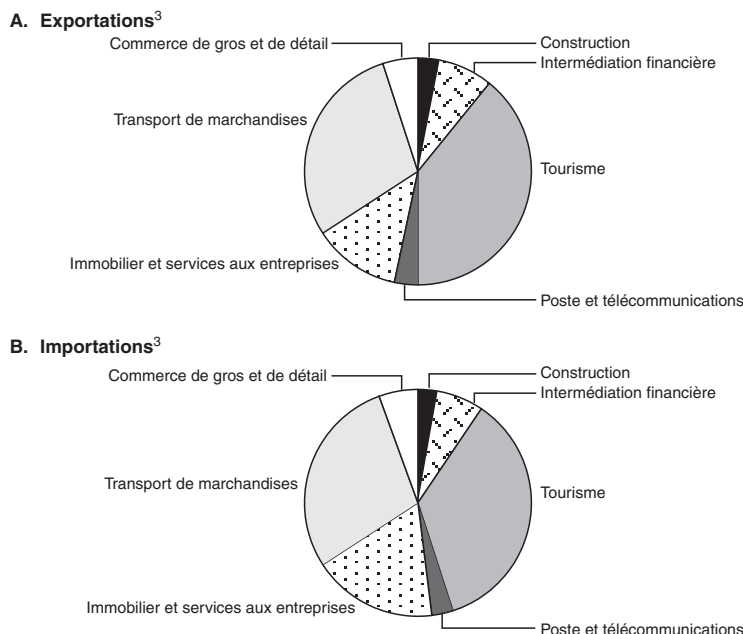
1. On entend par « spécialisation géographique dans les échanges de biens », la tendance observée d'un pays à exporter à un pays partenaire une part de ses exportations totales qui est plus importante que la part des biens exportés vers ce pays par les autres pays de l'OCDE. Un pays est « géographiquement spécialisé » quand l'indicateur est supérieur à l'unité.

Source : OCDE.

Échanges de services

Le graphique 8 illustre la structure sectorielle moyenne des échanges de services dans la zone de l'OCDE en 1999, telle qu'elle ressort des statistiques de la balance des paiements sur les échanges multilatéraux qui ne couvrent qu'un sous-groupe de modes de fourniture de services transfrontières (excluant notamment la présence commerciale et les mouvements de personnes) (voir l'encadré 1). D'après ces chiffres, l'essentiel des échanges de services, qu'il s'agisse d'exportations ou d'importations, a trait au tourisme (environ 30 pour cent) et aux transports (environ 25 pour cent), suivis par les services aux entreprises (12 pour cent) et les services financiers (6 pour cent). La composition des échanges de services est analogue dans les différents pays. En d'autres termes, une forte part des échanges de services est liée à des mouvements internationaux de personnes et de produits manufacturés. Néanmoins, la caractéristique la plus notable des échanges de services est qu'ils sont beaucoup plus faibles que les échanges de biens, les exportations et les importations de biens étant plusieurs fois supérieures aux flux correspondants de services dans tous les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, le

Graphique 8. **Composition des échanges de services dans la zone de l'OCDE¹, 1999**
Moyenne de la zone de l'OCDE²

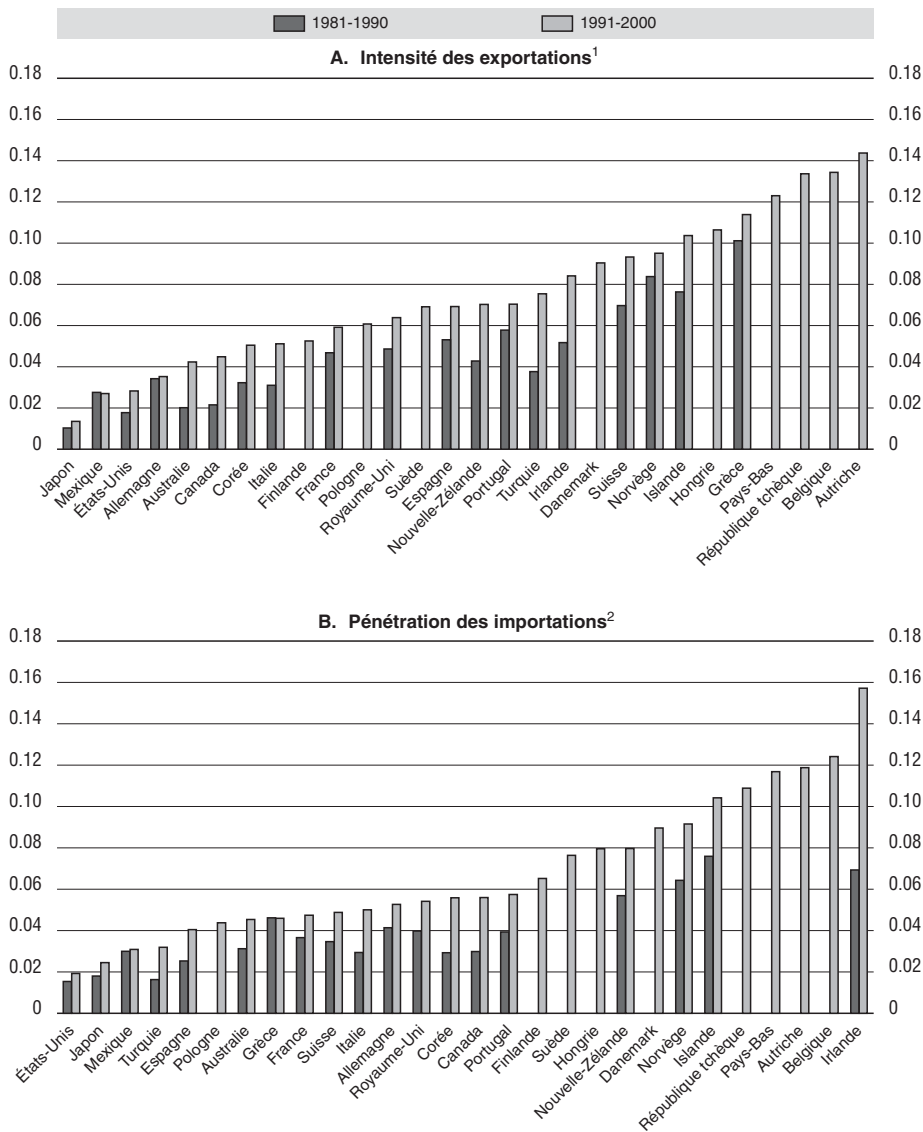


1. Les échanges de services figurant dans les statistiques de la balance des paiements n'incluent que les prestations transnationales et la consommation à l'étranger. Ils excluent les services fournis par l'intermédiaire d'une présence commerciale ou par le mouvement des individus.
 2. Moyenne simple.
 3. Rapport des exportations ou des importations dans chaque branche aux exportations ou aux importations totales.
- Source : OCDE.

rapport entre les flux d'échanges de produits manufacturés et les flux d'échanges de services se situant généralement entre 3 et 6 dans la plupart des pays. Même si ces écarts pourraient être réduits une fois prise en compte la fourniture transfrontière par le biais d'une présence commerciale (c'est-à-dire l'IDE), les différences entre les intensités d'échanges de biens et de services n'en sont pas moins déconcertantes.

Les intensités plus faibles des échanges de services sont souvent liées au coût du transport, qui est, pour certains services, beaucoup plus élevé que pour les produits manufacturés⁹. L'influence exercée sur les échanges de services et de biens par des facteurs géographiques et structurels, tels que la situation et la taille du pays, peut aussi différer. La configuration internationale des intensités d'exportations et les taux de pénétration des importations donnent à penser que ces facteurs jouent en partie le même rôle que pour les échanges de biens (graphique 9). Les échanges

Graphique 9. Intensité des échanges mondiaux de services, années 80 et 90



1. L'intensité des exportations est définie comme le rapport des exportations au PIB.

2. La pénétration des importations est définie comme le rapport des importations à la consommation intérieure.

Source : OCDE.

sont intenses dans les pays de relativement petite taille et bien situés – tels que l'Autriche, la Belgique, les Pays-Bas et l'Irlande – et faibles dans les pays relativement grands ou éloignés – comme les États-Unis, le Japon et l'Australie. Ces schémas sont toutefois moins évidents que pour les échanges de biens, et la corrélation internationale entre les intensités d'exportations de biens et services est en fait relativement faible (de l'ordre de 0.2), alors que la corrélation des taux de pénétration des importations est plus forte (de l'ordre de 0.6), ce qui donne à penser que d'autres facteurs interviennent dans l'ouverture des pays de l'OCDE aux échanges de services.

Évolution parallèle de l'IDE et des échanges

L'examen des tendances et des configurations de l'IDE et des échanges permet à première vue de conclure que les deux phénomènes sont étroitement liés : l'un et l'autre ont fortement augmenté au cours des dix dernières années ; l'un et l'autre semblent au moins partiellement affectés par des facteurs liés à la distance, la situation géographique et la dimension de l'économie ; et dans certains cas, l'ouverture commerciale semble aller de pair avec une forte activité au niveau de l'IDE et des filiales étrangères, comme c'est le cas en Irlande et en Belgique. Le tableau 1 apporte des éléments d'information supplémentaires plus détaillés. Il présente les corrélations entre différentes mesures des échanges bilatéraux et de l'IDE bilatéral au cours de la période 1980-2000 ainsi que les moyennes des sous-périodes. Toutes les corrélations sont positives et significatives aux seuils traditionnels, des coefficients particulièrement élevés étant observés entre les mesures des échanges et les stocks d'IDE en provenance et à destination de l'étranger.

Bien que ces corrélations puissent impliquer l'hypothèse vérifiable que les échanges et l'IDE sont, dans une certaine mesure, induits par la même série de facteurs économiques, elles ne prouvent pas nécessairement l'existence d'une complémentarité entre l'IDE et les échanges. Comme on le verra dans la section suivante, au niveau de l'entreprise ou du secteur, la relation entre l'IDE et les échanges de produits manufacturés dépend essentiellement de l'objectif attribué à l'IDE, selon qu'il vise à accéder à des marchés étrangers ou à fragmenter la production en différentes étapes. Les données globales concernant l'IDE et les échanges sont donc le résultat d'influences contradictoires et l'on peut donc simplement en déduire que, globalement, un type d'IDE domine l'autre ou, alternativement, que les deux types d'IDE et les échanges sont corrélés avec une troisième variable (par exemple, le revenu). En revanche, on peut penser a priori que les échanges de services et d'IDE sont complémentaires, parce que l'établissement d'une présence commerciale à l'étranger entraîne généralement une intensification des échanges de services en termes de transport (par exemple, la fourniture de produits aux filiales étrangères dans le secteur de la distribution), de communications (par exemple,

Tableau I. **Corrélations bivariées entre les échanges bilatéraux et l'IDE¹**

Indicateurs de l'IDE bilatéral	Encours des sorties	Encours des entrées	Investissement à l'étranger	Investissement de l'étranger	Encours des sorties (% du PIB)	Investissement à l'étranger (% du PIB)
Indicateurs des échanges bilatéraux						
A. Toutes années disponibles						
<i>Exportations de produits manufacturés</i>	0.64 (5 998)	0.57 (5 963)	0.39 (7 930)	0.34 (7 610)		
<i>Importations de produits manufacturés</i>	0.59 (5 997)	0.63 (5 961)	0.34 (7 930)	0.37 (7 610)		
<i>Exportations de services²</i>	0.81 (344)	0.83 (347)	0.50 (559)	0.58 (498)		
<i>Importations de services²</i>	0.77 (344)	0.67 (347)	0.45 (559)	0.53 (498)		
<i>Exportations totales</i> (produits manufacturés + services)	0.64 (344)	0.58 (347)	0.36 (559)	0.40 (498)		
<i>Importations totales</i> (produits manufacturés + services)	0.61 (344)	0.63 (347)	0.35 (559)	0.41 (498)		
B. Moyenne 1990-2000						
<i>Exportations de produits manufacturés</i> (% du PIB)					0.73 (298)	0.71 (321)
C. Moyenne 1998-2000						
<i>Exportations totales</i> (% du PIB)					0.61 (67)	0.57 (76)

1. Nombre d'observations entre parenthèses. Toutes les corrélations sont significatives au niveau de 5 pour cent.

2. Définition de la balance des paiements.

Source : OCDE.

les échanges de données avec les filiales étrangères dans les secteurs financiers, des télécommunications ou du tourisme), etc. L'IDE dans les secteurs de services a représenté effectivement jusqu'à 65 pour cent des flux totaux d'IDE (OCDE, 2002c). À cet égard, il est intéressant de noter que, parmi les corrélations illustrées au tableau I, celles entre l'IDE et les exportations et importations de services (qui, en raison du manque de données, se réfèrent à la période la plus récente) sont les plus fortes.

L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS ET LES AUTRES DÉTERMINANTS DES ÉCHANGES ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

Deux grandes séries de facteurs affectent conjointement les échanges et l'IDE : des *facteurs ne tenant pas à l'action des pouvoirs publics* – notamment les effets de la gravité (dimension et éloignement des marchés, par exemple) et les proportions de facteurs (c'est-à-dire les dotations relatives en différents facteurs de production) – et des *facteurs résultant de l'action des pouvoirs publics*. L'influence de ces facteurs (c'est-à-dire le signe de la relation et son intensité) n'est pas nécessairement la même pour l'ensemble des IDE et des échanges. En particulier, elle peut dépendre du caractère horizontal ou vertical de l'IDE (encadré 2). L'influence de ces facteurs peut en outre différer dans certains cas selon les produits et les services échangés.

Prenant en compte l'interdépendance entre les échanges et l'IDE, cette section examine essentiellement les principaux facteurs liés à l'action des pouvoirs publics, en les regroupant en quatre catégories : ouverture, réglementation des marchés de produits, dispositifs relatifs au marché du travail, et infrastructures¹⁰. Certains de ces moyens d'action des pouvoirs publics limitent l'accès au marché des exportateurs et des investisseurs étrangers. Ainsi, les obstacles non tarifaires et les restrictions à l'IDE constituent des obstacles frontaliers aux échanges et aux investissements. D'autres mesures frontalières et non frontalières font que les échanges et l'investissement ne sont pas rentables, par exemple en augmentant le coût relatif des produits étrangers par rapport aux produits intérieurs (c'est le cas, entre autres, des droits de douane ou des réglementations qui élèvent les coûts de production) ou en diminuant le rendement net des entreprises multinationales lorsqu'elles investissent à l'étranger. Enfin, des mesures prises par les pouvoirs publics peuvent aussi alourdir le coût global des transactions transfrontières en affectant les coûts des facteurs de production que l'exportateur comme l'importateur doivent utiliser pour procéder à l'échange (services de transport ou de communication, par exemple). À l'inverse, des mesures prises par les pouvoirs publics peuvent faciliter les échanges et l'IDE, par exemple, en créant des zones de libre-échange, en améliorant les conditions dans lesquelles opèrent les exportateurs et les entreprises multinationales, ou en réduisant le coût des transactions par la mise en place des infrastructures nécessaires¹¹. Cette section montre, au moyen d'indicateurs récemment mis au point, que les approches diffèrent souvent d'un pays à l'autre dans chacune des quatre catégories de mesures et tend à montrer, chaque fois que possible, que ces différences peuvent à première vue concerner les échanges et l'IDE.

Ouverture

Comme on l'a déjà dit, l'ouverture d'un pays aux échanges et à l'IDE est évaluée ici du point de vue des mesures qui dressent (ou lèvent) des obstacles aux frontières pour les exportateurs ou les investisseurs, sur la base d'indicateurs des

Encadré 2. Échanges et différents types d'IDE

Ainsi qu'il ressort de récents travaux de recherche, l'interdépendance entre les échanges et l'IDE résulte du fait que la décision d'exporter ou d'investir à l'étranger pour produire localement est de plus en plus prise par la même unité, l'entreprise multinationale. Ce phénomène est particulièrement bien illustré par la théorie dite du « capital savoir » de l'entreprise multinationale (Markusen, 2002 ; Markusen et Maskus, 2001), qui se fonde sur des travaux antérieurs de Dunning (1981) et Buckley et Casson (1985). Cette théorie note qu'il existe trois catégories d'entreprises dans chaque pays : les entreprises strictement locales, qui ont leur siège et leurs usines dans le pays et qui produisent pour le marché local ou les marchés d'exportation ; les entreprises multinationales horizontales, qui ont leur siège dans le pays d'origine et des usines tant dans le pays d'origine qu'à l'étranger, qui produisent les mêmes biens ; enfin, les entreprises multinationales verticales, qui fragmentent les différentes étapes de la production en ayant leur siège dans le pays d'origine et des usines dans différents pays étrangers, qui produisent des produits intermédiaires ou des produits finaux différents. L'objectif des entreprises multinationales horizontales étant d'accéder aux marchés étrangers, elles se livrent, pour ce faire, soit à des échanges soit à des investissements à l'étranger. Elles choisissent l'une ou l'autre de ces approches en fonction de leur rendement relatif, qui dépend entre autres facteurs du coût des échanges, du coût de l'IDE et des économies d'échelle qui peuvent être réalisées au niveau de l'entreprise en dédoublant les usines de production dans des pays étrangers¹. En revanche, l'objectif des entreprises multinationales verticales est de mettre à profit les avantages comparatifs de chaque pays en installant leurs usines dans des pays différents afin de se spécialiser dans différents stades de la production. Les échanges et l'IDE sont, en conséquence, des activités complémentaires : les entreprises multinationales verticales exportent généralement des composants vers les filiales étrangères et réexportent vers le marché d'origine ou d'autres marchés les biens produits à l'étranger. Selon des études récentes, les entreprises multinationales horizontales seraient les plus fréquentes dans la zone de l'OCDE, en partie du fait de la similarité croissante des coûts des facteurs et des dotations en facteurs des différents pays membres (OCDE, 2002d). Néanmoins, on constate aussi que les stratégies des entreprises multinationales varient selon les pays de l'OCDE, les stratégies horizontales dominant aux États-Unis (Markusen et Maskus, 1999) et les stratégies verticales étant les plus nombreuses en Suède (Mathä, 1999) et en France (Soubaya Camatchy Ariguelou, 2002). Voir l'étude de l'OCDE (2002e) qui analyse la relation entre les échanges et l'IDE.

1. Des économies d'échelle sont réalisées au niveau de l'entreprise lorsqu'une entreprise comptant deux usines a des coûts fixes inférieurs au double de ceux d'une entreprise n'ayant qu'une seule usine. Les économies d'échelle au niveau de l'entreprise et les coûts des échanges sont des éléments essentiels pour expliquer l'existence de l'IDE horizontal, comme Markusen (1984) l'a montré pour la première fois.

obstacles tarifaires et non tarifaires, des restrictions statutaires à l'IDE et des accords multilatéraux qui créent des zones de libre-échange entre pays signataires.

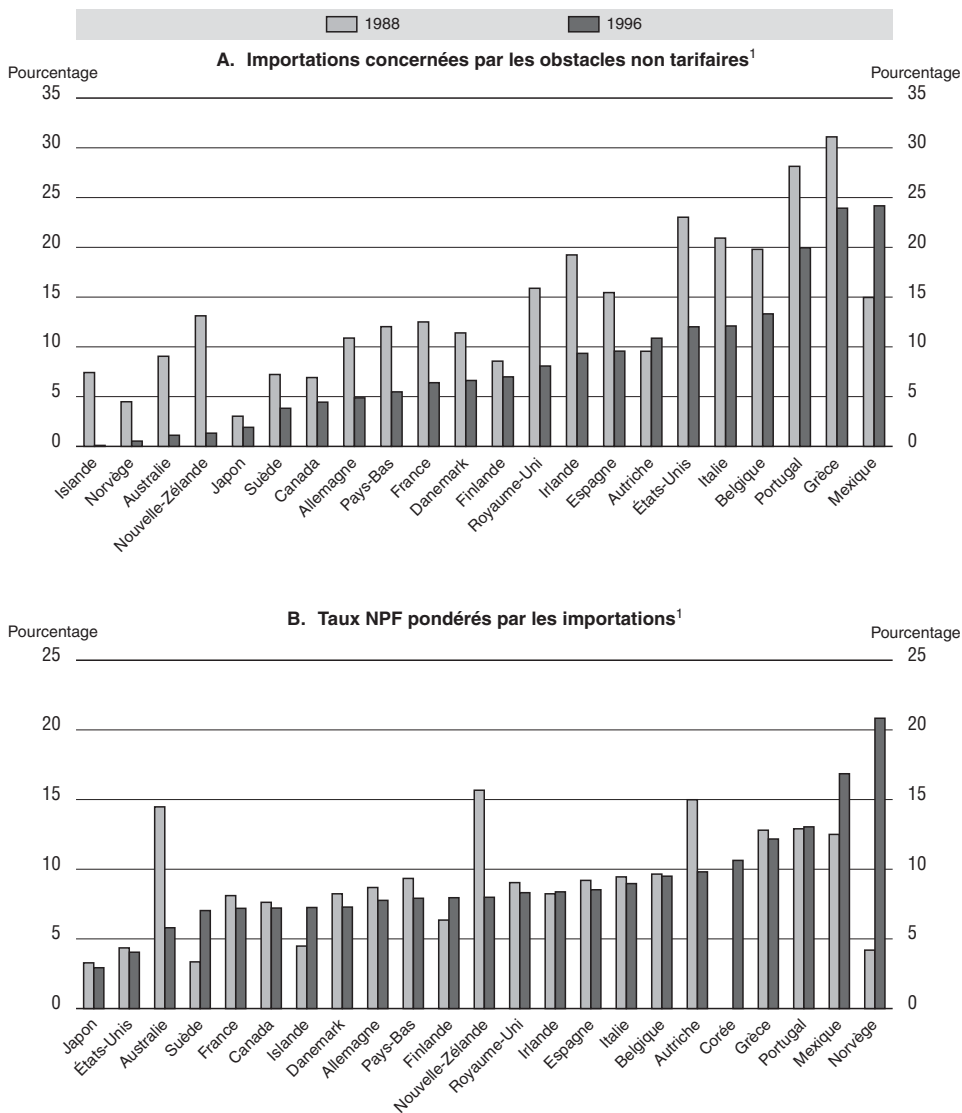
Obstacles tarifaires et non tarifaires

Le graphique 10 illustre l'évolution des taux moyens (pondérés par les importations) des droits de douane NPF et des importations couvertes par des obstacles non tarifaires de 1988 à 1996, dernière année pour laquelle on dispose de données chronologiques¹². La conclusion d'accords commerciaux mondiaux et régionaux (encadré 3), pendant cette période, s'est traduite par une réduction des obstacles non tarifaires et, dans une moindre mesure, des obstacles tarifaires au sein de la zone de l'OCDE. Néanmoins, le niveau moyen des obstacles continue de différer d'un pays à l'autre. De fait, en utilisant une récente série de données qui couvre un plus large éventail de droits de douane au niveau bilatéral, le graphique 11 montre qu'en 2001, la dispersion des droits de douane moyens appliqués (non pondérés) était effectivement forte entre les différentes paires de pays de l'OCDE. Ceci tient à la discrimination tarifaire en fonction des partenaires commerciaux, qui pourrait bien contribuer à expliquer les différences d'intensité des échanges bilatéraux entre les pays de l'OCDE¹³.

Les accords commerciaux tendent à accompagner et accentuer les forces de gravité (voir ci-après) qui affectent les échanges bilatéraux entre les pays signataires¹⁴. L'influence positive des zones de libre-échange sur les échanges pourrait être moins prononcée dans le cas des services dans la mesure où des obstacles non frontaliers peuvent être plus pertinents pour ce type de produits. Le graphique 12 illustre un certain nombre d'éléments laissant supposer l'existence d'effets positifs des accords régionaux sur les flux d'échanges bilatéraux de marchandises entre pays signataires, et montre la modification de la spécialisation géographique des exportations à destination de l'Union européenne, des États-Unis et du Japon au cours des 20 dernières années. À quelques rares exceptions près, les pays de l'Union européenne ont renforcé leur spécialisation vers l'Union européenne, probablement en raison de l'intégration grandissante des marchés dans le cadre du Programme du marché unique.

Outre l'influence qu'ils exercent sur l'ouverture aux échanges, les obstacles tarifaires peuvent aussi affecter les relations bilatérales en matière d'IDE. L'IDE vertical qui vise à réimporter dans le pays d'origine ou à exporter à destination de pays tiers les produits finaux ou intermédiaires fabriqués par les filiales étrangères peut être freiné par l'existence de droits de douane bilatéraux élevés entre le pays d'accueil et le pays investisseur ou entre le pays d'accueil et les pays tiers. En revanche, des droits de douane bilatéraux élevés peuvent pousser les entreprises multinationales à les contourner. Il pourrait exister une corrélation positive entre l'IDE horizontal, qui vise effectivement à contourner les droits de douane, et le

Graphique 10. Libéralisation des échanges de produits manufacturés dans la zone de l'OCDE, 1988-1996



1. Calculs de l'OCDE reposant sur les données de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Agrégation des droits de douane à partir du niveau à deux chiffres jusqu'au niveau national, effectuée en utilisant les coefficients de pondération de la valeur ajoutée dans les secteurs.
Source : CNUCED, OCDE.

Encadré 3. **Accords commerciaux**

La quasi-totalité des pays participent à un ou plusieurs accords régionaux, soit en tant que membres de la région, soit en vertu d'accords bilatéraux conclus entre des groupes régionaux et des pays individuels. De plus, il existe des accords bilatéraux entre pays (par exemple, l'accord entre les États-Unis et le Chili). Ces accords comportent des dispositions préférentielles en matière d'échanges. Néanmoins, le degré d'intégration qu'ils impliquent varie très fortement. Les principaux accords peuvent être classés comme suit, par ordre d'intégration croissante :

1. *Les accords de consultation et de coopération*, qui ne prévoient aucune harmonisation obligatoire des politiques, comme le Groupe de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), créé en 1989, ou l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), créée en 1967 (dont les membres envisagent actuellement la création d'une zone de libre-échange).
2. *Les zones de libre-échange*, dans lesquelles les échanges sont libéralisés à l'intérieur du groupe, mais sans qu'il existe de tarif extérieur commun comme, par exemple, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), signé en 1994, l'Association européenne de libre-échange (AELE), créée en 1960, et de nombreux accords bilatéraux. Ces dispositifs prévoient la mise au point de règles d'origine pour les produits importés. Ils peuvent couvrir différentes séries de transactions et impliquer différents niveaux d'intégration entre les pays signataires. Par exemple, l'ALENA comporte à la fois des dispositions relatives aux échanges et des dispositions relatives à l'IDE.
3. *Les unions douanières*, dont les membres adoptent des tarifs extérieurs communs, comme le Mercado Común del Sur (MERCOSUR), signé en 1995, et plusieurs autres accords dans les pays en développement.
4. *Les marchés communs*, qui prévoient la libre circulation de la main-d'œuvre et du capital, et où l'intégration économique transcende l'union douanière en vue d'une harmonisation plus poussée des réglementations économiques ; c'est le cas par exemple du Marché unique européen de 1992.
5. *Les unions économiques*, qui impliquent l'harmonisation totale d'un large éventail de politiques économiques, orientation prise en 1998 par l'Union européenne avec le traité de Maastricht et la monnaie unique.

Selon la théorie économique, une libéralisation préférentielle des échanges peut améliorer le bien être lorsqu'elle aboutit à la « création d'échanges » – échanges conformes aux avantages comparatifs –, ou elle peut le réduire en cas de « détournement d'échanges » – lorsque les échanges sont détournés vers des pays partenaires moins efficaces. Les gains dynamiques résultant des économies d'échelle et de l'intensification de la concurrence sont également importants, de même que le potentiel « d'intégration plus poussée » des pays participants. En revanche, des règles d'origine complexes peuvent entraîner des coûts administratifs élevés et déboucher sur d'éventuelles pratiques de corruption. Un autre point controversé est celui de savoir si les blocs régionaux sont des « éléments constitutifs » ou des « pierres d'achoppement » sur la voie de la libéralisation

Encadré 3. **Accords commerciaux** (suite)

multilatérale. L'intégration régionale est en principe contraire au principe fondamental de non discrimination du GATT/OMC, mais l'OMC autorise de tels accords dans la pratique aussi longtemps que la quasi-totalité des échanges sont libéralisés (art. XXIV). Pour plus de détails, voir OCDE (2001c et 2002f), Panagariya (1999) et Hoekman et Schiff (2002).

niveau des droits dans le pays d'accueil. Le même type de relation pourrait être *a fortiori* observé entre l'IDE horizontal et les obstacles non tarifaires dans la mesure où ces derniers constituent souvent des obstacles absolus à l'accès aux marchés (restrictions quantitatives, par exemple). En conséquence, les obstacles non tarifaires ont donc probablement un effet positif sur l'IDE.

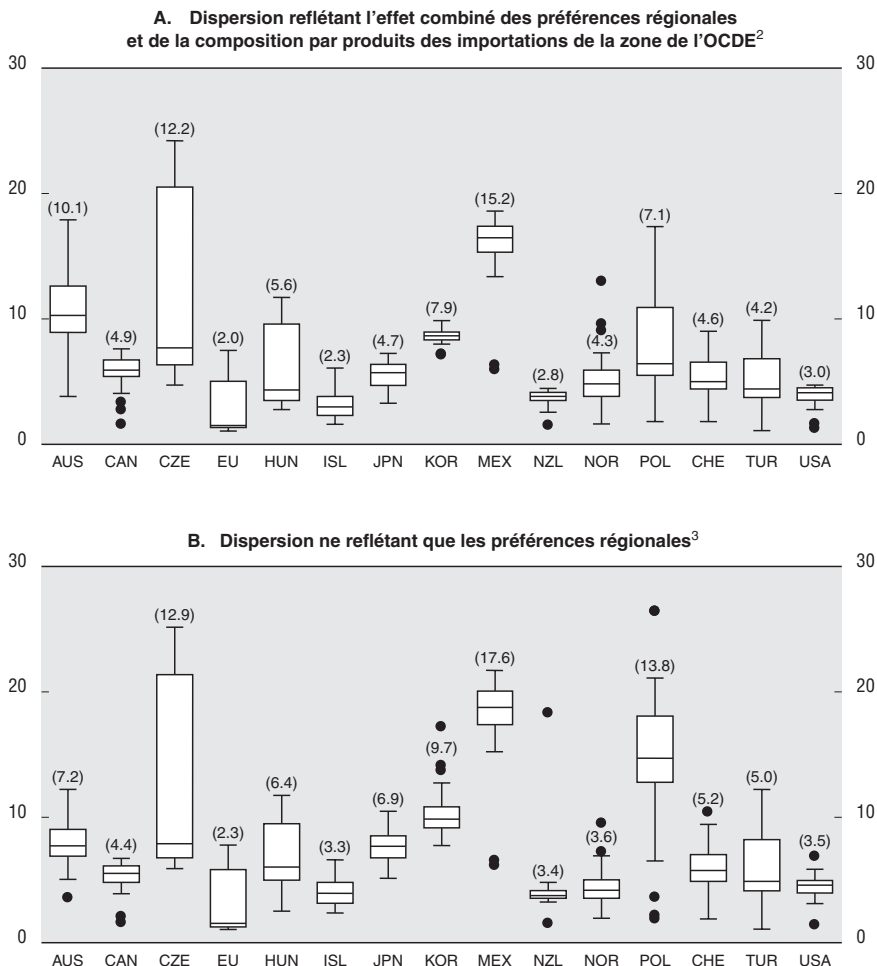
L'effet des accords de libre-échange sur les transactions bilatérales d'IDE est plus complexe¹⁵. En abaissant sensiblement les coûts des échanges entre pays signataires, les accords de libre-échange rendent les opérations commerciales plus avantageuses que la production locale, ce qui tend à réduire les flux d'IDE horizontal à n'importe quel niveau donné de coûts fixes. Néanmoins, en élargissant la dimension générale du marché de la zone de libre-échange, ces accords accroissent aussi la possibilité de réaliser des économies d'échelle au niveau de l'entreprise par le biais d'IDE horizontal¹⁶. De plus, la réduction des coûts des échanges tend à accroître les flux d'IDE vertical qui visent à réexporter des produits dans le pays d'origine ou dans d'autres pays signataires. Les accords de libre-échange tendent par ailleurs à avoir un effet positif sur les flux d'IDE horizontal en provenance de pays non signataires, parce qu'ils élargissent la dimension du marché sur lequel ces flux peuvent pénétrer en produisant localement à n'importe quel niveau donné de coûts des échanges¹⁷. En conclusion, l'effet des accords de libre-échange sur les flux d'IDE entre pays signataires est ambigu, bien qu'il soit probablement positif pour l'IDE en provenance de pays non signataires. Ces effets font l'objet d'une évaluation empirique dans la section suivante.

Restrictions à l'IDE

Bien que les accords internationaux formels relatifs à l'IDE soient beaucoup moins nombreux que ceux relatifs aux échanges internationaux, les négociations mondiales et les accords régionaux de libre-échange couvrent souvent aussi certains aspects de l'investissement international (par exemple, la libéralisation des

Graphique 11. Médiane et dispersion des tarifs douaniers bilatéraux appliqués par les pays importateurs en 2001¹

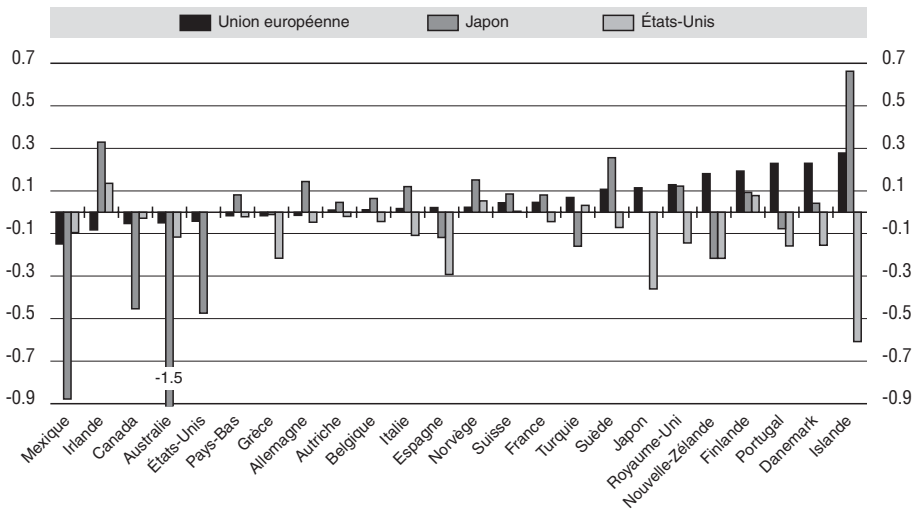
Les valeurs moyennes sont indiquées entre parenthèses



1. Les « box plots » ou « boîtes à moustaches » indiquent, pour chaque pays, la variation des droits de douane appliqués aux importations en provenance des pays partenaires. La valeur médiane des droits est représentée par la ligne horizontale figurant dans chaque « boîte », le troisième et le second quartiles de la répartition internationale le sont par les bords de chaque « boîte » et les valeurs extrêmes par les deux « moustaches » partant de chaque « boîte ». Les points indiquent les observations aberrantes.
2. Les droits de douane ont été agrégés à partir du niveau des branches à deux chiffres de la CITI, rév. 3, jusqu'au niveau national en utilisant les coefficients de pondération de la composition par produits des importations de la zone de l'OCDE.
3. Les niveaux nationaux représentent la moyenne simple des droits de douane appliqués au niveau des branches à deux chiffres de la CITI, rév. 3.

Source : Centre du commerce international, Genève, et CEPII, Paris.

Graphique 12. **Modification de la spécialisation géographique des exportations de biens à destination de l'Union européenne, du Japon et des États-Unis, années 90 par rapport aux années 80**^{1, 2}



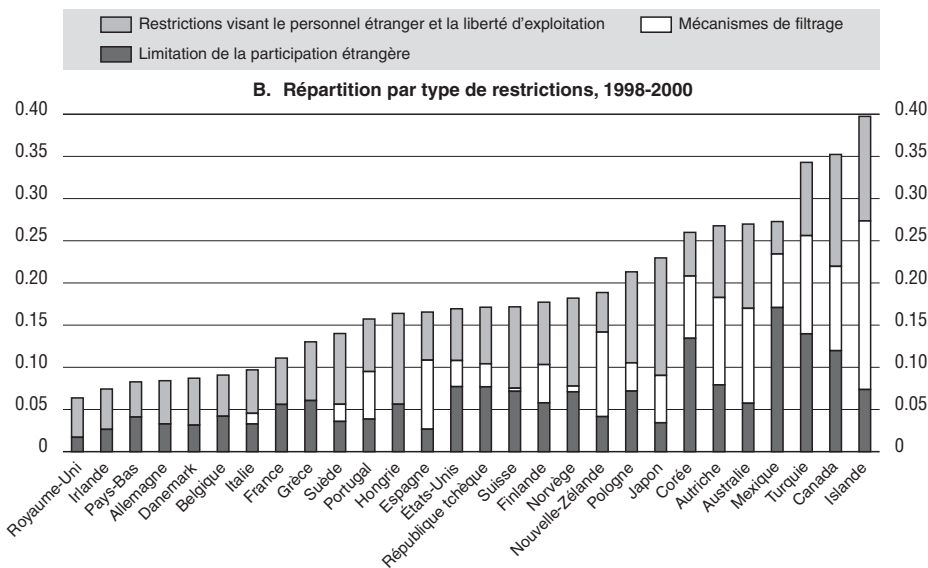
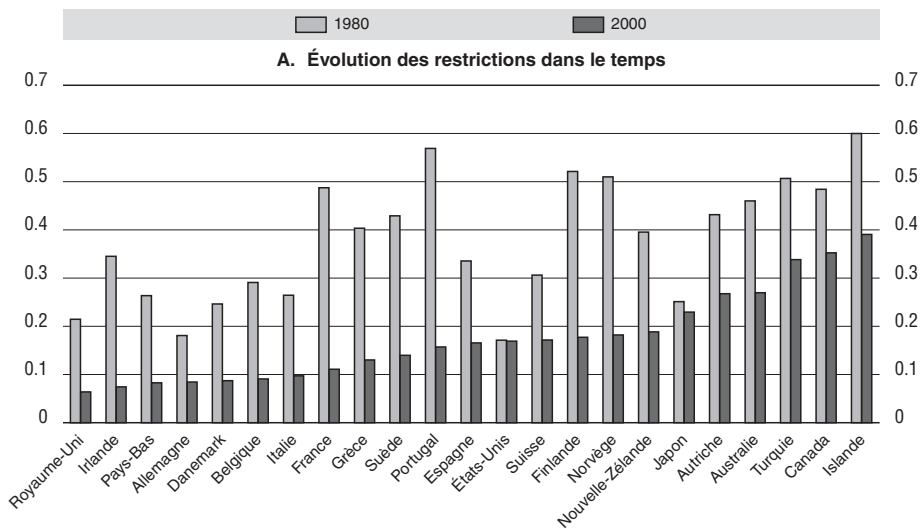
1. On entend par « spécialisation géographique dans les échanges de biens », la tendance observée d'un pays à exporter à un pays partenaire une part de ses exportations totales qui est plus importante que la part des biens exportés vers ce pays par les autres pays de l'OCDE.
2. Modification de la valeur moyenne de l'indicateur de la spécialisation au cours des deux sous-périodes. Un changement positif implique un renforcement de la spécialisation géographique. Les données sont classées sur la base des chiffres de l'Union européenne.

Source : OCDE.

marchés de capitaux au sein de l'Union européenne et les dispositions relatives à la présence commerciale dans l'AGCS), ce qui se traduit généralement par une réduction des obstacles à l'IDE. De plus, un certain nombre de traités bilatéraux d'investissement visant à limiter les obstacles à l'IDE ont été signés entre pays de l'OCDE. Une nouvelle série d'indicateurs des restrictions à l'IDE a été constituée par l'OCDE pour résumer et chiffrer ces obstacles et leur évolution au fil du temps. Ces indicateurs, qui sont décrits de façon détaillée dans l'analyse de Golub (2003), couvrent principalement les obstacles statutaires, en ignorant la plupart des autres obstacles directs ou indirects qui freinent l'IDE, tels que ceux liés aux mécanismes de gouvernement d'entreprise et/ou à des obstacles institutionnels ou comportementaux occultes qui se traduisent par des discriminations à l'encontre des entreprises étrangères¹⁸.

D'après ces indicateurs (graphique 13), la libéralisation des flux d'IDE a été non négligeable au cours des vingt dernières années dans tous les pays de l'OCDE

Graphique 13. Restrictions à l'IDE dans les pays de l'OCDE¹, 1980-2000



1. L'échelle de l'indicateur varie entre 0 (le moins restrictif) et 1 (le plus restrictif). La dernière année pour laquelle on dispose de données varie entre 1998 et 2000 selon les pays.

Source : Golub (2003).

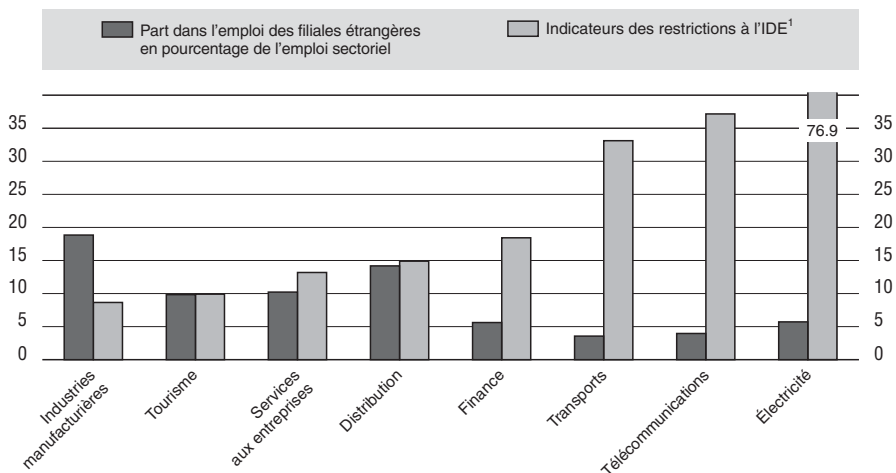
à l'exception des États-Unis et, dans une moindre mesure, du Japon, ces deux pays ayant au départ des restrictions statutaires relativement faibles¹⁹. Malgré l'assouplissement des restrictions et leur niveau généralement beaucoup plus faible à la fin des années 90, les différences demeurent significatives d'un pays à l'autre, la plupart des pays de l'Union européenne témoignant d'une plus grande ouverture que les États-Unis et le Japon, et un petit nombre de pays de l'OCDE conservant une approche relativement restrictive (Islande, Canada et Turquie). Dans la plupart des pays, les restrictions imposées au contrôle d'entreprises locales par des résidents étrangers (soit par des plafonds sur les prises de participation étrangères, soit par des limitations des choix en matière de gestion et d'activité) dominent celles liées aux procédures de sélection (par exemple, avantages économiques ou critères d'intérêt national)²⁰. En moyenne, le gros des restrictions concerne les industries non manufacturières²¹. Les entrées d'IDE dans les industries manufacturières sont presque totalement exemptes de restrictions, hormis celles qui s'appliquent à l'ensemble de l'économie comme les obligations de notification ou les dispositifs de filtrage. À l'intérieur des industries non manufacturières, l'électricité, les transports et les télécommunications sont les secteurs où les restrictions sont les plus nombreuses, suivis par les services financiers, les autres secteurs de services faisant en moyenne l'objet de restrictions relativement limitées.

La diversité des restrictions à l'IDE selon les pays, les secteurs et les périodes explique tout naturellement la dispersion des transactions bilatérales d'IDE. Ces restrictions élèvent manifestement des obstacles aux investissements étrangers des entreprises multinationales et risquent d'influencer leur choix entre différents lieux d'investissement. Des indications dans ce sens sont fournies par le graphique 14, qui suggère en termes très généraux l'existence d'une relation inversement proportionnelle, faible mais visible, entre les parts sectorielles de l'emploi dans les filiales étrangères et le niveau des restrictions à l'IDE dans un certain nombre de secteurs déterminés²².

On pourrait aussi penser que les restrictions à l'IDE influencent les échanges bilatéraux plus ou moins de la même façon que les obstacles tarifaires sont supposés influencer l'IDE bilatéral. En élevant les coûts fixes de la production locale, elles peuvent, toutes choses égales par ailleurs, rendre plus profitable pour des entreprises multinationales horizontales d'accéder aux marchés locaux par le biais d'exportations. Elles tendent cependant aussi à réduire les IDE verticaux et les flux d'exportations qui leur sont liés. En conséquence, l'effet global sur les exportations de biens est a priori ambigu. Les restrictions à l'IDE constituent un obstacle aux échanges de services parce qu'elles gênent la fourniture de services par le biais d'une présence commerciale (c'est-à-dire l'établissement de filiales étrangères) et elles pourraient aussi affecter d'autres modes d'échanges de services dans la mesure où les exportations et la présence commerciale sont complémentaires dans certains secteurs, comme celui du tourisme.

Graphique 14. Activités des filiales étrangères et restrictions à l'IDE dans certains secteurs

Moyenne OCDE



1. Pour ce graphique, l'échelle de l'indicateur varie entre 0 (le moins restrictif) et 100 (le plus restrictif).

Source : Golub (2003) et OCDE.

Unions monétaires

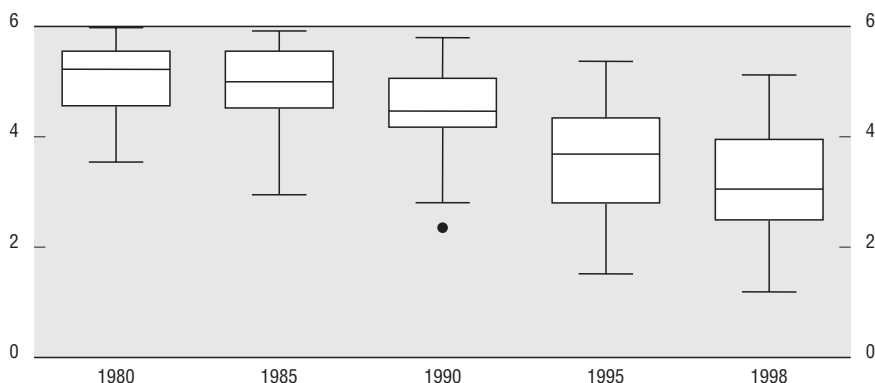
La variabilité des taux de change peut alourdir les coûts de transactions liées aux échanges de biens et de services ainsi que les primes de risque sur le rendement de l'IDE. En éliminant ces coûts et en réduisant le risque d'investissement, les unions monétaires devraient augmenter les flux commerciaux et développer l'IDE. Les recherches théoriques et empiriques ont cependant fait apparaître que l'impact de la variabilité des taux de change sur le commerce est incertain (se reporter aux études de McKenzie, 1999 et Taglioni, 2002), encore que des observations récentes concluent à l'existence d'un effet positif des unions monétaires (Rose, 2000). En même temps, comme le suggère Cushman (1985), les effets d'une moindre volatilité du taux de change sur l'IDE varient selon que l'entreprise vend sa production dans le pays d'accueil ou à l'étranger, utilise des intrants du pays d'accueil ou des intrants étrangers et finance son capital dans le pays d'origine ou à l'étranger²³. En conséquence, l'effet de la variabilité du taux de change sur l'IDE est au bout du compte une question empirique.

Réglementation des marchés de produits

Utilisant un indicateur synthétique de la réforme de la réglementation qui classe les réglementations applicables à sept secteurs non manufacturiers en allant de celles qui limitent le moins la concurrence à celles qui la limitent le plus, le graphique 15 suggère que les marchés de produits de l'OCDE sont devenus de plus en plus ouverts à la concurrence au cours des 20 dernières années. Dans le même temps, la dispersion internationale des approches réglementaires s'est intensifiée, du fait de la diversité des conditions initiales et/ou de la portée et du rythme des réformes mises en œuvre par les pays de l'OCDE. En conséquence, en 1998 (dernière année pour laquelle on dispose de données internationales sur les réglementations), les réglementations différaient encore fortement à la fois au niveau de l'ensemble de l'économie et plus spécialement au niveau de la branche dans plusieurs secteurs non manufacturiers²⁴.

Les réglementations applicables aux marchés de produits peuvent affecter les échanges extérieurs et l'IDE de multiples manières, parfois contradictoires. On met ici l'accent sur les réglementations existant dans le pays exportateur (investisseur) ou le pays importateur (d'accueil) qui freinent les forces du marché là où la concurrence est viable et/ou qui imposent des coûts inutiles aux entreprises participant à

Graphique 15. Réforme de la réglementation dans les pays de l'OCDE¹ 1980-1998
Indicateur synthétique de la réglementation dans sept secteurs non manufacturiers²



1. Les « box plots » ou « boîtes à moustaches » indiquent, pour chaque année, la valeur médiane, pour la zone de l'OCDE, de l'indicateur de la réglementation (ligne horizontale figurant dans chaque « boîte »), le troisième et le second quartiles de la répartition internationale (bords de chaque « boîte ») et les valeurs extrêmes (deux « moustaches » partant de chaque « boîte »). Les points indiquent les observations aberrantes.
2. L'échelle de l'indicateur varie entre 0 (le moins restrictif) et 6 (le plus restrictif). Il couvre 25 pays de l'OCDE.

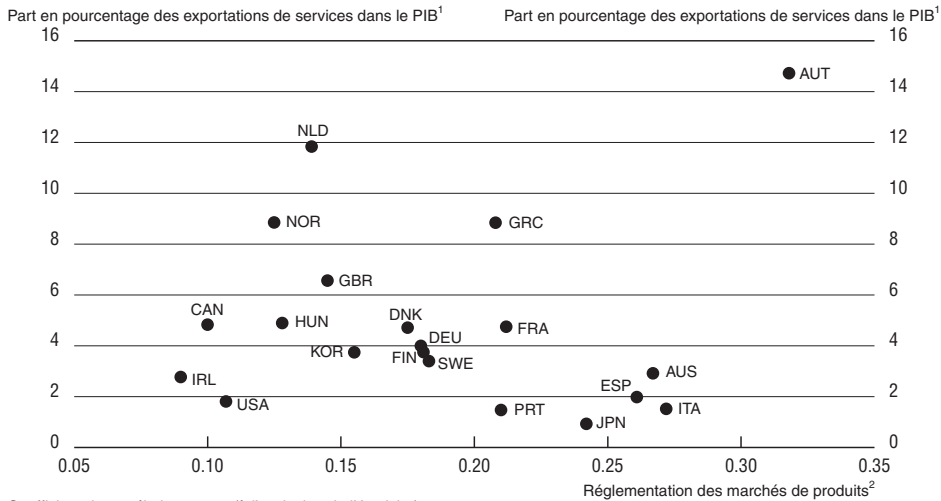
Source : Nicoletti et Scarpetta (2003).

la transaction commerciale bilatérale (ou à l'opération d'investissement)²⁵. Les réglementations internes n'introduisent généralement pas de discrimination entre les entreprises locales et les entreprises étrangères, mais elles peuvent fausser les échanges bilatéraux et les flux d'IDE en affectant les prix relatifs des différents produits (par exemple, ceux des biens entrant dans les échanges par rapport aux autres biens ou ceux des produits locaux par rapport aux produits étrangers), ou encore les taux relatifs de rendement attendus d'investissements réalisés sur des sites différents.

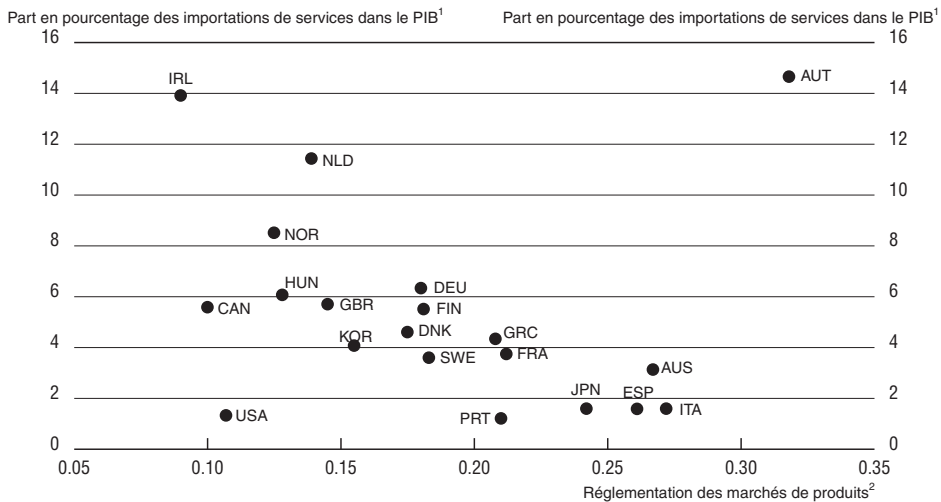
Les prix relatifs peuvent être affectés lorsque l'introduction d'une réglementation anticoncurrentielle dans un pays alourdit ses coûts de production, par exemple, en décourageant les gains d'efficacité et de productivité. À court terme, ceci tend à rendre les produits exportés par ce pays moins compétitifs sur les marchés étrangers. À l'inverse, une réglementation qui alourdit les coûts dans le pays importateur peut tendre, toutes choses égales par ailleurs, à rendre plus compétitifs les produits fournis par le pays exportateur. En présence de rigidités des salaires, des prix ou du taux de change, ces effets peuvent tendre à se perpétuer du moyen au long terme. De plus, les réglementations qui tendent à élever les coûts (et qui diffèrent habituellement selon les secteurs) peuvent aussi inciter à une réaffectation des ressources tant dans les pays exportateurs que dans les pays importateurs, modifiant leurs capacités respectives à commercer. Les réglementations peuvent aussi affecter la configuration des échanges en dressant des obstacles à l'entrée qui réduisent le nombre de fournisseurs, et donc le nombre de produits différents proposés, sur un marché d'exportations donné. Ceci peut avoir des répercussions négatives sur les échanges à l'intérieur de la branche. Ainsi, une stricte réglementation du marché des produits dans le pays étranger a potentiellement des influences contradictoires sur les exportations en provenance du pays d'origine : d'une part, elle peut encourager les exportations par le biais d'un effet compétitivité (au moins à court terme) ; d'autre part, elle peut freiner les exportations en limitant l'accès au marché étranger.

Les échanges bilatéraux peuvent être soumis à une influence négative conjointe, tant dans les pays sources que dans les pays de destination, du fait des réglementations qui alourdissent les coûts ou qui élèvent des barrières, affectant les secteurs dans lesquels des intrants en provenance des deux pays sont nécessaires pour fabriquer le produit entrant dans les échanges. C'est le cas, par exemple, de bon nombre de services échangés – tels que les transports, les communications et les services aux entreprises – dans lesquels le capital et le travail tant du pays exportateur que du pays importateur sont utilisés pour assurer le service. Dans ces situations, c'est la combinaison des réglementations des pays intervenant dans la transaction qui risque d'influer sur les courants d'échanges²⁶. Le graphique 16 donne bien à penser qu'il existe une corrélation négative entre une réglementation anticoncurrentielle des services et l'intensité des échanges de services, en indiquant les intensités

Graphique 16. **Réglementation dans les secteurs non manufacturiers et échanges de services, 1998**



Coefficient de corrélation : -0.37 (à l'exclusion de l'Autriche)
t de student : -1.66



Coefficient de corrélation : -0.64 (à l'exclusion de l'Autriche)
t de student : -3.45

1. La position de l'Autriche reflète la part exceptionnellement importante des échanges de services que représente le tourisme.
2. Moyenne pondérée des indicateurs de la réglementation dans 12 secteurs non manufacturiers. Échelle de 0 à 1, suivant le degré de restriction de la concurrence.

Source : Nicoletti et Scarpetta (2003) et OCDE.

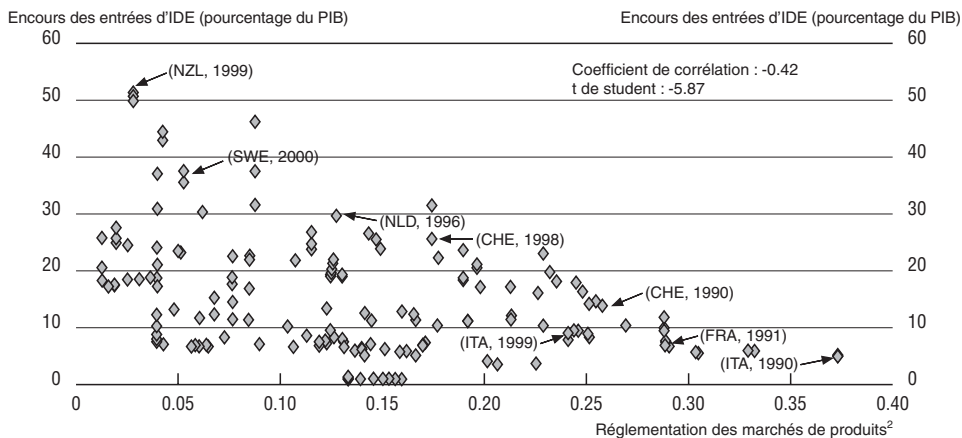
d'exportation et d'importation de services des pays de l'OCDE par rapport à un indicateur synthétique de la réglementation dans les secteurs non manufacturiers (indicateur qui augmente en fonction des restrictions à la concurrence)²⁷.

Les réglementations des marchés de produits peuvent aussi influencer l'IDE en élevant les coûts de production ou les barrières à l'entrée, mais leur effet est plus ambigu :

- Les réglementations qui alourdissent les coûts dans le pays d'accueil peuvent freiner l'IDE en réduisant son taux attendu de rendement si la filiale étrangère sert de plate-forme pour réexporter le produit final ou intermédiaire vers le pays d'origine ou vers d'autres pays moins réglementés (cas des entreprises multinationales verticales). Néanmoins, si l'IDE vise à accéder au marché local (cas des multinationales horizontales), les réglementations qui alourdissent les coûts dans le pays d'accueil peuvent l'encourager parce que la filiale étrangère peut tirer profit de la structure de production de la société mère, qui peut être plus efficiente que celle des entreprises locales si les réglementations du pays d'origine sont plus favorables à la concurrence. Les réglementations qui élèvent les coûts dans le pays d'origine peuvent également encourager les sorties d'IDE en favorisant la délocalisation des usines de production dans les pays où la réglementation est moins coûteuse. En revanche, les coûts impliqués par ces réglementations peuvent handicaper les entreprises du pays d'origine et les empêcher de porter l'internationalisation de la production au niveau souhaité²⁸.
- Des influences contradictoires similaires peuvent être exercées par les réglementations qui dressent des obstacles à l'entrée dans les pays d'accueil. Ces obstacles dissuadent manifestement les IDE *ex nihilo* destinés à créer de nouvelles entreprises ou de nouvelles installations de production. Néanmoins, en dotant les entreprises locales d'un pouvoir de marché, ils peuvent effectivement encourager les entrées d'IDE destinés à acheter des entreprises locales existantes (ou à assurer leur fusion avec les sociétés mères).

Malgré les liens potentiellement contradictoires entre les réglementations et l'IDE, il semble bien a priori qu'il existe globalement une relation inverse entre les obstacles à l'entrée et les réglementations qui alourdissent les coûts dans le pays d'accueil, tels qu'ils sont résumés par le produit de l'indicateur 1998 des réglementations dans l'ensemble de l'économie et de l'indicateur synthétique 1980-1998 des obstacles à l'entrée dans sept secteurs non manufacturiers, et l'intensité des entrées d'IDE dans les pays de l'OCDE au cours de la période 1980-2000 (graphique 17).

Graphique 17. **Réglementation des marchés de produits et IDE, 1990-1998**¹



1. Chaque point associe la réglementation et l'IDE dans un pays donné et pour une période donnée. Quelques-unes de ces combinaisons par pays/période sont mentionnées à titre indicatif.
2. Produit de l'indicateur de la réglementation globale en 1998 et de l'indicateur des obstacles à l'entrée dans sept secteurs non manufacturiers sur la période 1980-1998. L'échelle va de 0 à 1, suivant le degré de restriction de la concurrence.

Source : Nicoletti et Scarpetta (2003) et OCDE.

Dispositifs concernant le marché du travail

Un large éventail de mesures et d'institutions affecte le fonctionnement des marchés du travail et, ce faisant, les échanges ou les opérations d'IDE. On ne considère ici que la législation relative à la protection de l'emploi (LPE), les mécanismes de négociations collectives et la fiscalité du revenu du travail, pour lesquels il existe des données comparables au plan international²⁹. L'OCDE (1997c, 1999) a longuement étudié les différences internationales des politiques et des institutions relatives au marché du travail. Aussi bien la protection de l'emploi que la fiscalité du revenu du travail sont guidées par d'importants objectifs des pouvoirs publics, mais peuvent aussi avoir des effets indirects sur le niveau et la répartition géographique des échanges et de l'IDE.

C'est principalement par le biais de l'influence qu'ils peuvent exercer sur l'adaptabilité des marchés du travail et sur le coût de la main-d'œuvre que la LPE et les coins fiscaux concernant le travail peuvent affecter les échanges et l'IDE³⁰. En l'absence de mécanismes compensatoires, la LPE et l'imposition du travail peuvent influencer sur la configuration des échanges et de l'IDE pour essentiellement les mêmes raisons que les réglementations des marchés de produits qui ont pour effet

d'alourdir les coûts, c'est-à-dire en affectant négativement les prix relatifs des différents produits ou les rendements relatifs de l'investissement dans le pays doté d'une stricte LPE ou de coins fiscaux importants³¹.

Néanmoins, les effets de la LPE et de l'imposition du revenu du travail sur les échanges et l'IDE peuvent aussi dépendre du régime des relations professionnelles existant dans chaque pays de l'OCDE. Il ressort de recherches antérieures que certains dispositifs de négociations collectives peuvent offrir des mécanismes effectifs de compensation des coûts liés à la fiscalité du revenu du travail et à la LPE. Plus précisément, les régimes dans lesquels les négociations interviennent au niveau national (c'est-à-dire centralisé) et où existe une étroite coordination entre les employeurs et les syndicats des différents secteurs peuvent permettre de déplacer les coûts implicites des coins fiscaux et de la législation de la protection de l'emploi sur les salaires, pratiquement de la même façon que cela peut se produire sur les marchés du travail décentralisés et non coordonnés, à condition que la résistance salariale ne soit pas encouragée par d'autres dispositifs (tels que des taux élevés de remplacement du revenu dans le système d'indemnisation du chômage)³². Ainsi, dans la mesure où ce mécanisme compensatoire intervient, les effets de la législation en matière de protection de l'emploi ou des coins fiscaux sur les échanges et l'IDE devraient être observés principalement dans les cas où les négociations ne sont ni coordonnées ni décentralisées, par exemple, dans les pays où les négociations interviennent au niveau de la branche.

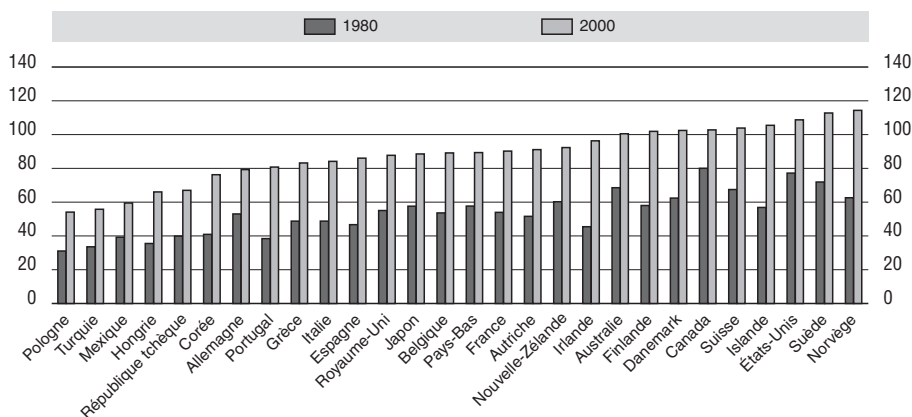
Le mécanisme compensatoire potentiel fourni par certaines institutions de négociations a des chances d'être efficace pour neutraliser les effets négatifs d'une stricte LPE et des coûts liés à la fiscalité dans le pays d'origine sur les prix relatifs des biens échangeables par rapport aux biens non échangeables. Son effet compensatoire sur la tendance des investisseurs internationaux à détourner les investissements vers les sites sur lesquels les rendements attendus, correction faite des risques, sont relativement faibles, est plus douteux. La raison en est qu'une stricte LPE affectera sans doute non seulement les rendements attendus de l'investissement étranger (par le biais des effets exercés sur les coûts de main-d'œuvre qui peuvent être compensés par les institutions de négociations) mais aussi leur variabilité (par exemple, en influençant la capacité des filiales étrangères à réagir à des chocs au niveau de l'offre ou de la demande), augmentant par là même le risque auquel les investisseurs sont confrontés dans le pays d'accueil. Comme les multinationales peuvent choisir a priori la destination de leurs investissements, elles pourront tendre à aller là où le ratio risque/rendement est le plus faible, quelles que soient les caractéristiques des dispositifs de négociations dans les pays d'accueil potentiels³³. De même, la possibilité de répercuter sur les salaires les coûts liés à l'imposition du travail peut être limitée dans les entreprises multinationales dont les employés et les cadres hautement qualifiés ont des chances

d'être plus mobiles au niveau international que leurs homologues d'entreprises locales.

Infrastructures

Les échanges et l'IDE peuvent aussi être affectés par des facteurs qui sont, ou ont été, étroitement liés aux mesures prises par les pouvoirs publics dans le domaine des transports, des communications et de l'approvisionnement en énergie. De fait, en raison de leurs caractéristiques de biens publics et de monopoles naturels, certaines infrastructures fixes de réseau sont financées par des investissements publics³⁴. Le graphique 18 utilise une nouvelle série d'indicateurs pour montrer l'évolution de la dotation en infrastructures des pays de l'OCDE au cours des vingt dernières années. Ces indicateurs utilisent une échelle ascendante pour la qualité et la quantité des infrastructures et résumant les informations concernant les transports, les communications et l'approvisionnement en énergie (encadré 4). Au cours de la période considérée, on a observé un net accroissement des équipements d'infrastructure dans tous les pays de l'OCDE. En 2000, les pays nordiques, les États-Unis, le Canada, l'Australie et d'autres petits pays européens, comme la Suisse et, dans une moindre mesure, l'Irlande, étaient les mieux dotés en infrastructures. Les nouveaux

Graphique 18. Dotations en infrastructures¹
États-Unis 1998 = 100



1. L'indicateur reflète à la fois la qualité et la quantité des infrastructures dans le domaine des transports, des télécommunications et de l'électricité. Il augmente avec la dotation en infrastructures et il est exprimé par rapport au niveau qu'il atteignait en 1998 aux États-Unis.

Source : OCDE.

Encadré 4. Indicateurs des infrastructures

L'indicateur des infrastructures résume, sur une échelle de 0 à 1, la qualité et la quantité des infrastructures de télécommunications, de transports et d'électricité. Sont pris en compte les lignes principales par habitant, les téléphones mobiles par habitant, la part des lignes digitales dans les lignes totales, les taux de prises avec réponse (par exemple, le pourcentage d'appels téléphoniques internationaux ayant abouti) et les taux de dérangement (par exemple, le pourcentage de dérangements réparés dans les 24 heures) dans le secteur des télécommunications ; la longueur des autoroutes par habitant, la longueur des routes pavées par habitant et le nombre de départs aériens par habitant dans le domaine des transports ; les pertes de transmission, la capacité de génération par habitant et les marges de réserve dans le secteur de la fourniture d'électricité. Les données pertinentes proviennent de l'OCDE, de la Conférence européenne des ministres des Transports, de l'Agence internationale de l'énergie et de la Banque mondiale. Chaque indicateur sectoriel est une moyenne pondérée des postes correspondants. L'indicateur global d'infrastructures est une moyenne pondérée des trois indicateurs sectoriels. Les coefficients assignés aux différents postes et secteurs correspondent à une estimation de la pertinence économique de chaque composant. Une série chronologique de l'indicateur a été calculée pour la période 1980-2000.

membres de l'OCDE et les pays en transition comme le Mexique, la Turquie, la Pologne et, dans une moindre mesure, la Hongrie, la République tchèque et la Corée, étaient considérés comme ayant des niveaux d'infrastructures relativement faibles.

La fourniture d'infrastructures peut affecter l'avantage comparatif et absolu et, donc, la configuration internationale des échanges et de l'IDE (Findlay, 1996). On peut penser que les infrastructures sont particulièrement importantes pour les échanges de services, les principaux éléments échangés (voyages, fret, communications, services bancaires et services aux entreprises) dépendant fortement de l'existence de réseaux efficaces à forte capacité dans les pays qui se trouvent aux deux extrémités de la transaction. Ainsi, la combinaison des conditions d'infrastructure dans les pays exportateur et importateur a des chances de jouer un rôle pour les échanges de services, de la même façon que la réglementation concernant les marchés de produits (voir plus haut). Les infrastructures offertes et leur qualité peuvent aussi avoir une incidence positive sur les entrées d'IDE parce que de bonnes infrastructures réduisent les coûts de transaction, ce qui facilite la spécialisation internationale et les choix d'implantation des entreprises mobiles

(Jones, 2000)³⁵. Toutefois, le fait que l'IDE dans les infrastructures a augmenté ces dernières années peut compliquer la situation. Il est en effet possible que des pays ayant des infrastructures relativement faibles attirent l'IDE et donc qu'il existe une relation inverse entre ce dernier et la dotation en infrastructures.

Facteurs économiques et géographiques

Un certain nombre de facteurs non liés aux mesures prises par les pouvoirs publics peuvent, on l'a vu, affecter les échanges et l'IDE. Les facteurs de gravité sont principalement liés à la dimension et à l'éloignement du marché : le volume des transactions entre deux pays tend à augmenter à mesure que leurs revenus s'élèvent, mais diminue en fonction de la distance qui les sépare en raison des coûts de transport³⁶. Les dimensions totales et relatives du marché sont aussi d'importants facteurs qui déterminent l'IDE horizontal, parce que les rendements de celui-ci dépendent des économies d'échelle réalisées au niveau de l'entreprise (voir encadré 2). Par ailleurs, les proportions de facteurs ne sont pas négligeables parce qu'ils déterminent l'avantage comparatif de chaque pays dans les échanges de biens et de services, et parce qu'ils affectent en outre la mesure dans laquelle des IDE verticaux sont mis en œuvre³⁷. En règle générale, on peut penser que les facteurs économiques et géographiques affectent les échanges et l'IDE de la manière suivante :

- Les exportations et les sorties d'IDE tendent les unes et les autres à être positivement affectées par la dimension du marché combiné des pays participant aux transactions, du fait à la fois d'effets de gravité et d'économies d'échelle.
- Les exportations et les sorties d'IDE *horizontal* tendent aussi à être positivement affectées par la similitude de taille des deux pays. La similitude de taille favorise les échanges intrabranches et les économies d'échelle au niveau de l'entreprise des multinationales horizontales qui disposent, chez elles et à l'étranger, de multiples usines produisant le même bien (ou service) (voir Markusen, 2002).
- Les exportations tendent à être négativement affectées par la distance et les coûts de transport. Néanmoins, les effets de ces facteurs sur l'IDE ne sont pas évidents parce qu'ils impliquent aussi des coûts de transaction pour les investisseurs, coûts qui sont susceptibles de compenser les avantages éventuels que pourrait présenter l'IDE par rapport aux échanges dans les relations avec des pays éloignés et mal desservis³⁸.
- Les exportations tendent à être encouragées par les différences de dotation factorielle des partenaires commerciaux, parce que celles-ci permettent d'exploiter des avantages comparatifs. Pour pratiquement la même raison, les dissemblances dans les dotations factorielles encouragent aussi l'IDE

vertical. À l'inverse, l'IDE horizontal est découragé par les dissimilarités au niveau des facteurs parce que celles-ci peuvent rendre difficile la production du même produit dans des pays différents.

DONNÉES EMPIRIQUES

Cette section présente des données concernant l'incidence de l'action publique et d'autres facteurs sur les encours bilatéraux de sorties d'IDE (appelés ci-après « stocks de sorties d'IDE »), les encours multilatéraux d'entrées d'IDE (appelés ci-après « stocks totaux d'entrées d'IDE »), les exportations bilatérales de biens et les exportations bilatérales de services des pays de l'OCDE. L'accent est donc mis sur les déterminants des exportations ou des sorties d'IDE d'un pays vers ses partenaires et sur les déterminants de l'attractivité globale d'un pays aux yeux des investisseurs internationaux. Pour la commodité de l'exposé, seuls sont présentés ici les résultats des spécifications de régressions « privilégiées » (se reporter à Nicoletti *et al.*, 2003, pour le détail des résultats). Il convient de noter au départ que les séries de données sur lesquelles reposent les résultats varient selon les variables dépendantes et les politiques examinées du fait de faiblesses dans la couverture des données. Les stocks sortants et entrants d'IDE et les exportations de marchandises couvrent 28 pays membres de l'OCDE et partenaires sur la période 1980-2000 aux niveaux bilatéral et multilatéral. Toutefois, une série temporelle suffisamment longue des stocks totaux d'entrées d'IDE n'est disponible que pour une série plus limitée de pays de l'OCDE. Les exportations bilatérales de services couvrent 20 pays déclarants et 27 partenaires sur la période 1999-2000. Toutes les variables du commerce et de l'IDE sont exprimées en dollars aux parités de pouvoir d'achat de 1996³⁹.

Méthode

Les équations estimées sont des formes réduites mettant en relation les échanges de biens, les échanges de services et les stocks de sorties d'IDE avec un ensemble à peu près identique de facteurs. Cette démarche concorde avec des recherches récentes qui mettent l'accent sur la détermination conjointe des transactions commerciales et des opérations d'IDE⁴⁰. Les exportations bilatérales et les sorties d'IDE du pays d'origine vers le pays partenaire (ci-après dénommé « partenaire » pour plus de concision) sont mises en relation avec *i*) les facteurs structurels, géographiques et non liés aux politiques et *ii*) les coûts relatifs du commerce et de l'investissement imputables aux politiques du pays d'accueil ou du partenaire. Les régressions appliquées à l'IDE sont axées sur les stocks bilatéraux de sorties et les stocks multilatéraux d'entrées ; les résultats pour les flux bilatéraux de sorties sont grosso modo les mêmes⁴¹.

46

Les éléments constitutifs des équations estimées sont donc *les facteurs structurels géographiques et non liés aux politiques*, notamment :

- *Les variables exprimant les forces de gravité* : le PIB total (somme des PIB du pays d'origine et du partenaire dans les équations bilatérales) considéré comme représentatif de la taille du marché total ; un indice de similitude des PIB, considéré comme représentatif de la similitude de taille ; la distance (par rapport aux capitales) et les coûts de transport (exprimés par la différence entre les importations *caf* chez le partenaire et les exportations *fab* du pays d'origine)⁴².
- *Les variables exprimant les proportions de facteurs* : la dissimilitude des ratios capital-travail et des dotations en capital humain (compte tenu de la part de la population à différents niveaux d'instruction et du nombre moyen d'années d'études à chaque niveau).
- *D'autres variables économiques susceptibles d'affecter les échanges ou l'IDE* : l'intensité de R-D dans le pays d'origine ou chez le partenaire, définie par le rapport des dépenses de R-D des entreprises au PIB ; les taux de change bilatéraux, définis comme étant les taux de change nominaux des équations bilatérales et les taux de change nominaux effectifs (pondérés par les importations) dans les équations des stocks totaux d'entrées ; et la variabilité du taux de change, définie comme l'erreur-type des taux de change mensuels⁴³.

Comme dans la section précédente, *les facteurs liés à l'action des pouvoirs publics* sont regroupés en quatre catégories :

- *Ouverture* : droits de douane multilatéraux et bilatéraux ; indicateurs multilatéraux des obstacles non tarifaires ; variables muettes des accords de libre-échange et indicateur des restrictions à l'IDE, décrit dans Golub (2003).
- *Réglementation des marchés de produits* : cette rubrique couvre deux grands domaines – la protection des droits de propriété intellectuelle (DPI) et les réglementations restreignant la concurrence. Le premier élément est représenté de façon approximative par l'indicateur transversal de la protection des DPI en 1997 de Ginarte et Park (1997). La réglementation anticoncurrentielle est représentée de deux manières différentes. L'IDE et les échanges de marchandises sont exprimés en fonction d'un indicateur temporel qui associe les obstacles à l'entrée dans sept branches non manufacturières sur la période 1980-1998 à la réglementation applicable à l'ensemble de l'économie en 1998. Les échanges de services sont liés à un indicateur synthétique des obstacles à l'entrée dans douze branches non manufacturières en 1998.
- *Dispositifs du marché du travail* : le coin fiscal sur les revenus du travail ; un indicateur de la législation de protection de l'emploi (LPE) et un indicateur du degré de centralisation et de coordination du système de négociations salariales.

Ces deux derniers indicateurs sont reliés entre eux pour tenir compte de l'influence possible des structures de négociation sur les coûts implicites de la LPE (voir ci-dessus).

- *Infrastructures* : l'indicateur de l'offre d'infrastructures dans le domaine des transports, des télécommunications et de l'électricité.

Tous les indicateurs sont normalisés et varient de 0 à 100. Pour tous les indicateurs des politiques l'échelle va de la mesure la moins restrictive à la plus restrictive, sauf pour l'indicateur des DPI où le *manque* de protection va croissant. L'indicateur des infrastructures croît en fonction de la qualité et de la quantité des infrastructures. On trouvera dans Nicoletti *et al.* (2003), des données détaillées sur l'ensemble des variables et indicateurs utilisés dans les régressions y compris sur les sources, les définitions, les méthodologies et les analyses de sensibilité, ainsi qu'une description des profils internationaux.

Les estimations empiriques reposent sur des régressions sur données de panel qui prennent en compte quatre catégories différentes d'effets susceptibles de ne pas être expliqués par le jeu précité de variables et d'indicateurs : i) les effets invariants dans le temps qui sont propres à chaque pays d'origine et à chaque partenaire (par exemple, institutions et méthodes de collecte et de notification des données) ; ii) les effets invariants dans le temps qui sont propres à chaque paire pays d'origine-partenaire intervenant dans des transactions bilatérales (par exemple, langue commune, affinités culturelles) ; iii) les facteurs variables dans le temps communs à tous les pays d'origine et partenaires (par exemple, demande, offre ou chocs technologiques à l'échelle mondiale) ; et iv) les facteurs variables dans le temps propres à chaque pays d'origine et à chaque partenaire (par exemple, cycles économiques, chocs technologiques particuliers à un pays)⁴⁴. La démarche économétrique prend en compte ces facteurs soit explicitement (en estimant les paramètres pertinents), soit implicitement (en transformant les données avant estimation), comme dans Erkel-Rousse et Mirza (2002)⁴⁵. Dans l'analyse des échanges bilatéraux ou de l'IDE bilatéral, les observations couvrent des paires pays d'origine-partenaire sur chaque période ; dans l'analyse des stocks totaux d'entrées d'IDE, les observations couvrent les pays sur chaque période. L'analyse des stocks totaux d'entrées d'IDE tient compte du fait que l'ajustement des stocks d'IDE effectifs jusqu'aux niveaux souhaités peut être coûteux et prendre du temps. Par conséquent, les équations des stocks totaux d'entrées d'IDE impliquent un ajustement partiel dynamique, le stock total d'entrées dans chaque période dépendant aussi du stock d'entrées réalisé dans la période précédente (voir Cheng et Kwan, 2000, pour une spécification similaire). En outre, les estimations tiennent compte du fait que certaines des variables explicatives de l'IDE pourraient être endogènes aux résultats (ainsi, le stock d'entrées d'IDE peut dépendre des conditions d'infrastructure dans le pays, mais ces dernières peuvent elles-mêmes dépendre de l'IDE dans les infrastructures), et l'on utilise à cet effet une estimation appropiée des variables instrumentales. Enfin, les

équations des stocks totaux d'entrées prennent en compte le fait que les investissements dans des zones de libre-échange peuvent résulter d'un processus en deux étapes suivant lequel la décision est tout d'abord prise d'investir dans la zone de libre-échange puis les sites dans cette zone sont choisis en fonction de l'attractivité relative des pays membres⁴⁶. Les méthodes d'estimation sont résumées succinctement dans l'encadré 5.

Tous les résultats présentés ci-après reposent sur des spécifications d'un modèle intégral comprenant à la fois des variables non liées à l'action des pouvoirs publics et des variables de politique. Toutefois, les résultats ne sont, dans l'ensemble, pas affectés par l'omission de sous-séries de variables de politique. Il est important de ne pas perdre de vue que les résultats pour les stocks totaux d'entrées d'IDE reposent sur une spécification dynamique, qui diffère sensiblement de la spécification bilatérale statique, et couvre un échantillon de pays plus restreint⁴⁷.

Facteurs structurels non liés aux politiques qui influent sur les échanges et l'IDE

Le tableau 2 présente les estimations des équations de base, qui incluent uniquement les facteurs structurels non liés aux politiques. Il en ressort quatre éléments majeurs :

- Premièrement, comme on s'y attendait, les coefficients des variables de gravité ont le signe approprié et sont significatifs dans toutes les équations. Par conséquent, la taille du marché, la similitude des marchés, la distance et les coûts de transport affectent de la même façon l'IDE et les exportations de biens et de services⁴⁸.
- Deuxièmement, l'effet estimé de la taille du marché sur les échanges de services et l'IDE est plus marqué que l'effet sur les échanges de biens, tandis que l'effet des coûts de transport (exprimé de façon approximative par la distance dans les équations des échanges de services) est plus réduit. Alors que l'on peut s'attendre à ce que les coûts de transport aient un effet plus faible sur l'IDE du fait qu'ils ne devraient affecter (indirectement) que les entreprises multinationales verticales, l'existence d'un effet plus réduit sur les services est surprenante, puisque les coûts de transport sont souvent cités comme étant la cause de la plus faible intensité des échanges dans ce secteur. Ainsi, ni le facteur de gravité ni celui des coûts de transport ne peuvent expliquer les différences d'intensité commerciale observées entre les biens et les services.
- Troisièmement, les effets des différences de dotations en main-d'œuvre et en capital physique ou humain ne sont pas les mêmes pour l'IDE, les échanges de biens et les échanges de services. Les différences de dotations influencent positivement les échanges de biens, comme le laisserait prévoir

Encadré 5. Méthodes empiriques

Les résultats des régressions sont obtenus par estimation d'une équation unique de formes réduites des stocks bilatéraux de sorties d'IDE, des exportations bilatérales de marchandises et des exportations bilatérales de services ainsi que des stocks totaux d'entrées d'IDE. Pour tenir dûment compte des dimensions transversale et temporelle des données, on utilise des méthodes d'estimation sur données de panel.

Dans les équations bilatérales, les méthodes fondées sur des données de panel exigent la prise en compte de facteurs non observés propres à chaque pays, à chaque partenaire, à chaque paire pays-partenaire et à chaque période, ainsi que des chocs qui sont communs à tous les pays au cours du temps. Toutefois, l'estimation de variables indicatrices pour tous ces facteurs n'est pas une démarche viable, en raison d'une perte excessive de degrés de liberté. On a donc employé la méthode des « moindres carrés transformés » (Erkel-Rousse et Mirza, 2002), qui simplifie l'équation à estimer tout en préservant les propriétés requises des estimations des coefficients pertinents. Cette méthode exprime toutes les variables sous forme d'écart par rapport à l'investisseur (exportateur) moyen ou, à défaut, par rapport au pays d'accueil (importateur) moyen. On obtient ainsi, par exemple, deux équations des stocks bilatéraux de sorties d'IDE : une « équation du pays », dans laquelle les stocks bilatéraux de sorties et toutes les variables explicatives sont exprimés sous forme d'écart par rapport à leurs valeurs pour l'investisseur moyen, et une « équation du partenaire », dans laquelle les stocks bilatéraux de sorties et toutes les variables explicatives sont exprimés sous forme d'écart par rapport à leurs valeurs pour le pays d'accueil moyen. L'avantage tient à ce que, dans les équations des pays, les effets non observés propres à un partenaire (et les tendances temporelles communes) sont pris en compte avant l'estimation d'une façon non paramétrique et que seuls les effets spécifiques du pays sont à estimer, tandis que dans les équations des partenaires, ce sont les effets non observés propres au pays (et les tendances temporelles communes) qui sont pris en compte de façon non paramétrique alors que les effets propres au partenaire sont estimés. Cela réduit le nombre des paramètres à estimer dans chaque équation¹. En revanche, du fait de la transformation des données, on ne peut pas inclure de variables propres au partenaire dans les équations du pays et, à l'inverse, aucune variable propre au pays ne peut être intégrée dans les équations du partenaire. Enfin, des degrés de liberté supplémentaires sont obtenus en supposant que, dans chacune des deux équations, l'information additionnelle donnée par l'effet non observé de la paire pays-partenaire sur l'effet pays ou l'effet partenaire « pur » est aléatoire et peut être incluse dans le résidu.

1. Pour vérifier la robustesse des résultats des régressions par rapport à cette transformation, on a également estimé chaque équation au moyen d'une régression normale à effets fixes, en incluant tous les effets non observés sauf les effets propres à la paire pays-partenaire.

Encadré 5. **Méthodes empiriques** (suite)

Les équations des stocks totaux d'entrées sont estimées à l'aide d'une procédure fondée sur les données de panel qui neutralise le manque éventuel de cohérence des estimations dû à la présence de la variable dépendante retardée et au caractère endogène potentiel de quelques-unes des variables explicatives (Bond, 2002). À cet effet, les équations sont traitées par la méthode des différences premières, la variable dépendante retardée et les variables explicatives endogènes sont instrumentées à l'aide des valeurs retardées des variables elles-mêmes et les paramètres sont estimés par la méthode des moments généralisée (Arellano et Bond, 1991). Des tests de corrélation propre et des tests de Sargan pour la suridentification des restrictions ont été pratiqués pour faire en sorte que les données corroborent les spécifications des régressions présentées dans le texte principal.

une analyse fondée sur l'avantage comparatif. En revanche, les différences en termes de facteurs ont une incidence négative sur l'investissement direct à l'étranger bien qu'un niveau élevé de capital humain ait tendance à attirer des entrées d'IDE. Au total, le constat d'un effet positif de la similitude de taille des marchés et d'un effet négatif de la dissimilitude des facteurs confirme l'idée que l'IDE réalisé par des entreprises multinationales horizontales est prédominant dans les pays de l'OCDE. Enfin, les dissimilitudes des facteurs n'ont pas d'incidence statistiquement significative sur les échanges de services. On peut en déduire que les diverses catégories de services réagissent de manière inégale à ces différences (par exemple, si les facteurs d'avantage comparatif peuvent parfois jouer un rôle positif dans le tourisme, une similitude de dotations pourrait être nécessaire dans les transactions financières ou de communication).

- Quatrièmement, le niveau assez élevé de l'estimation du coefficient pour la variable retardée du stock d'entrées d'IDE dans les régressions dynamiques des stocks totaux d'entrées laisse à penser qu'il existe une grande persistance dans les données, et que l'IDE se dirige vers des pays qui ont déjà des stocks bilatéraux d'entrées relativement élevés. Ce phénomène peut traduire la présence d'« effets d'agglomération », l'IDE étant attiré sur des sites où les entreprises multinationales du pays d'origine ont déjà réalisé d'importants investissements (pour des données sur ce point, voir Barrell et Pain, 1998 et 1999)⁴⁹.

Tableau 2. Facteurs structurels non liés aux politiques qui influent sur les échanges et l'IDE

Variable dépendante (ln)	Exportations de				IDE		
	Biens		Services		Stock de sorties		Stock total d'entrées
	MCT ¹ bilatéraux		MCT ¹ bilatéraux		MCT ¹ bilatéraux		
Spécification	Pays	Partenaire	Pays	Partenaire	Pays	Partenaire	VI ² dynamique multilatérale
PIB total ³	1.284 [14.95]**	0.78 [9.19]**	1.926 [11.49]**	1.677 [13.66]**	1.928 [4.89]**	1.903 [5.37]**	0.135 [2.02]*
Similitude de taille	0.627 [11.89]**	0.38 [7.47]**	0.948 [9.70]**	0.694 [9.22]**	1.436 [7.50]**	1.247 [7.22]**	
Dissimilitude des facteurs	0.084 [2.64]**	0.046 [1.50]	0.386 [1.41]	0.032 [0.30]	-0.199 [3.18]**	-0.43 [7.05]**	
Dissimilitude du capital humain	0.415 [2.63]**	0.338 [2.51]*	-0.177 [0.29]	0.66 [1.19]	-2.122 [9.43]**	-2.153 [10.28]**	
Dotation en capital humain							1.873 [4.38]**
Coûts du transport	-0.813 [18.02]**	-0.792 [18.64]**			-0.722 [5.95]**	-0.506 [3.86]**	
Distance	-1.106 [27.74]**	-1.126 [30.63]**	-0.843 [10.47]**	-0.762 [10.34]**			
Intensité de R-D	0.107 [3.79]**						0.36 [5.42]**
Taux de change bilatéral	-0.583 [11.14]**	-0.237 [4.40]**			0.637 [3.78]**	-0.701 [4.34]**	
Taux de change effectif							0.005 [4.70]**
Variabilité du taux de change ⁴					-0.003 [1.94]	-0.002 [1.65]	
Variable dépendante décalée							0.688 [17.11]**
Constante	1.92 [9.58]**	0.96 [5.92]**	-0.60 [4.94]**	-0.10 [0.98]	-2.13 [4.31]**	-1.06 [2.76]**	0.00 [0.34]

Tableau 2. Facteurs structurels non liés aux politiques qui influent sur les échanges et l'IDE (suite)

Variable dépendante (ln)	Exportations de				IDE		
	Biens		Services		Stock de sorties		Stock total d'entrées
Spécification	MCT ¹ bilatéraux		MCT ¹ bilatéraux		MCT ¹ bilatéraux		VI ² dynamique multilatérale
	Pays	Partenaire	Pays	Partenaire	Pays	Partenaire	
Notes :	28 pays et partenaires		17 pays, 26 partenaires		28 pays et partenaires		19 pays
Période	1980-2000		1999-2000		1980-2000		1980-2000
Observations ⁵	7 780	7 768	540	534	4 521	4 517	174
R ² ⁶	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0.72	0.65	n.d.
Effet pays	Oui	Implicite	Oui	Implicite	Oui	Implicite	Oui
Effet partenaire	Implicite	Oui	Implicite	Oui	Implicite	Oui	
Tendance temporelle commune	Implicite	Implicite	Implicite	Implicite	Implicite	Implicite	
Tendance propre au pays	Oui	Implicite	n.d.	n.d.	Oui	Implicite	
Tendance propre au partenaire	Implicite	Oui	n.d.	n.d.	Implicite	Oui	
Effet bilatéral	Aléatoire	Aléatoire	Aléatoire	Aléatoire	Fixe	Fixe	
Test de Sargan ⁷							224 (340)
Autocorrélation des différences premières des résidus							
1 ^{er} rang ⁸							-3.940
2 ^e rang ⁸							-2.160

La valeur absolue du t ou du z est indiquée entre crochets ; * significatif au seuil de 5 % ; ** significatif au seuil de 1 % ; n.d. = non disponible.

- Les équations sont estimées à l'aide de la méthode des moindres carrés transformés (MCT) (Erkel-Rousse et Mirza, 2002). Le mot « pays » indique l'utilisation de données exprimées sous la forme d'écart par rapport au pays d'accueil moyen, ce qui permet d'estimer les variables propres à l'investisseur ; le mot « partenaire » indique l'utilisation de données exprimées sous la forme d'écart par rapport à l'investisseur moyen, ce qui permet d'estimer les variables propres au pays d'accueil.
- La spécification du panel dynamique a été estimée à l'aide de l'estimateur de la méthode des moments généralisés d'Arellano et Bond (1991).
- Défini comme la consommation intérieure dans les régressions du stock total d'entrées.
- Coefficients multipliés par 100.
- Les échantillons sont ajustés pour tenir compte des valeurs extrêmes sur la base du seuil de distance de Welsch (Chatterjee et Hadi, 1988).
- Le R² n'est indiqué que dans les régressions des effets fixes.
- Le test de Sargan sert à vérifier l'hypothèse nulle selon laquelle toutes les conditions sur les moments sont remplies. Le résultat suit une loi du Chi² dont les degrés de liberté sont indiqués entre parenthèses.
- Ces tests permettent de vérifier l'absence de corrélation sérielle des résidus. Cela implique que leurs différences premières suivent un processus MA(1) avec corrélation non nulle au premier rang mais sans corrélation aux rangs plus élevés. Les statistiques indiquées suivent toutes deux une distribution N(0,1), testent l'hypothèse nulle d'une autocorrélation des erreurs de premier et de second rang, respectivement.

Source : OCDE.

L'intensité de R-D dans les pays d'origine et partenaires et le niveau et l'instabilité des taux de change bilatéraux et effectifs exercent l'influence attendue sur les échanges et l'IDE. La R-D dans le pays d'origine est une mesure indirecte courante de la différenciation des produits, qui influence positivement les échanges intrabranches. En même temps, le niveau total des dépenses de R-D dans le pays d'accueil accroît l'attrait de celui-ci en termes d'entrées totales d'IDE. Pour des prix relatifs donnés (dont l'effet est appréhendé par les dotations relatives en facteurs et par les variables de la réglementation des marchés de produits et du travail), une appréciation du taux de change réduit la compétitivité des exportations de biens du pays d'origine, comme en témoignent les estimations négatives et significatives du coefficient correspondant dans les équations des exportations bilatérales. En revanche, elle exerce deux effets opposés sur l'IDE. D'une part, elle reflète un pur effet de valorisation, les actifs détenus par le pays d'origine dans le pays d'accueil accusant une baisse de valeur en dollars des États-Unis ; d'autre part, elle reflète un effet d'actif, les investissements dans le pays d'accueil devenant plus attractifs, ses actifs étant moins chers pour les étrangers. Les résultats sont ambigus. Les effets estimés changent de signe selon les spécifications relatives à l'IDE bilatéral bien que l'effet de valorisation semble prévaloir dans la plupart des régressions (voir Nicoletti *et al.*, 2003). Au niveau multilatéral (d'après les régressions dynamiques des stocks totaux d'entrées), c'est l'effet d'actif qui semble prévaloir en raison, peut-être, d'effets de composition⁵⁰. Les effets de la variabilité des taux de change sont examinés ci-dessous.

Influence directe et indirecte des politiques

Le tableau 3 rend compte des résultats des régressions qui incluent les variables de politique. Les spécifications notifiées les incluent toutes dans l'ensemble. Des variables de politique sont toutefois parfois omises lorsque l'inclusion de la totalité d'entre elles entraînerait d'importantes modifications dans la couverture des pays (comme dans le cas des équations relatives aux stocks totaux d'entrées) ou une multicollinéarité excessive (comme dans le cas des régressions transversales des échanges de services). La plupart des variables sont exprimées en ratios mais les variables de politique propres à un pays ou à un partenaire dans les équations des échanges sont exprimées en termes de niveau comme dans les publications sur les échanges (par exemple, Helpman et Krugman, 1995). Il est utile, pour faire ressortir les similitudes et les différences dans la façon dont les politiques peuvent influencer sur les échanges de biens, les échanges de services et l'IDE bilatéral ou multilatéral, d'examiner les effets estimés de chaque politique sur les différents instruments de mesure des échanges et de l'IDE. Les effets de chacune des quatre séries de mesures gouvernementales considérées dans la présente étude sont donc analysés tout à tour, sous les intitulés habituels.

Tableau 3a. L'influence des politiques sur le commerce extérieur et l'investissement

Variable dépendante (ln)	IDE				
	Stock de sorties		Stock total d'entrées		
	MCT ¹ bilatéraux		VI ² dynamique multilatérale		
Spécification	Pays	Partenaire			
PIB total ³	3.342 [8.39]**	1.328 [3.78]**	0.283 [3.76]**	0.389 [5.01]**	0.363 [4.56]**
Similitude de taille	2.187 [11.43]**	0.968 [5.64]**			
Dissimilitude des facteurs	-0.059 [0.63]	-0.794 [6.90]**			
Dissimilitude du capital humain	-0.844 [3.57]**	-1.383 [6.08]**			
Dotation en capital humain			1.248 [2.83]**	0.658 [1.42]	1.219 [2.67]**
Coûts du transport	-0.662 [5.39]**	-0.743 [6.14]**			
Intensité de R-D			0.323 [4.93]**	0.403 [5.71]**	0.485 [6.66]**
Taux de change bilatéral	0.283 [1.61]	-0.97 [5.70]**			
Taux de change effectif			0.004 [4.15]**	0.003 [3.33]**	0.004 [3.70]**
Variabilité du taux de change ⁴	0.024 [5.45]**	-0.0001 [1.23]	-0.008 [1.33]	-0.008 [1.47]	-0.011 [1.80]
Variable dépendante décalée			0.626 [15.19]**	0.558 [12.42]**	0.519 [10.98]**
Zone de libre-échange	0.366 [5.22]**	0.482 [5.84]**			
Restrictions à l'IDE		-0.019 [3.06]**	-0.007 [2.62]**	-0.002 [0.50]	0.006 [1.58]
Obstacles tarifaires bilatéraux	-0.1 [6.08]**	-0.059 [4.07]**			
Obstacles non tarifaires		0.011 [1.89]	0.112 [3.55]**	0.143 [4.44]**	0.166 [4.89]**
Ratio de protection de l'emploi ⁹	-0.032 [2.62]**	-0.053 [5.37]**		-0.007 [2.91]**	-0.007 [2.46]*
Ratio du coin fiscal sur le travail ⁹	-0.925 [9.20]**	-2.297 [11.65]**		-0.005 [1.10]	-0.008 [1.75]
Ratio de la réglementation ⁹	-0.142 [8.25]**	-0.1 [6.11]**		-0.006 [1.53]	-0.010 [2.53]*
Infrastructures			0.008 [2.12]*	0.013 [2.92]**	0.006 [1.35]
Constante	-0.87 [1.75]	-3.29 [7.97]**	-0.008 [1.07]	-0.007 [0.88]	0.009 [1.04]

Tableau 3a. **L'influence des politiques sur le commerce extérieur et l'investissement** (suite)

Variable dépendante (ln)	IDE				
	Stock de sorties		Stock total d'entrées		
Spécification	MCT ¹ bilatéraux		VI ² dynamique multilatérale		
	Pays	Partenaire			
Notes :	28 pays et partenaires		16 pays	14 pays	10 pays
Période	1980-2000		1980-2000		
Observations ⁵	3 792	3 601	169	163	134
R ² ⁶	0.71	0.72	n.d.	n.d.	n.d.
Test de Sargan ⁷			223 (340)	205 (693)	151 (338)
Autocorrélation des différences premières des résidus					
1 ^{er} rang ⁸			-3.45	-3.30	-3.30
2 ^e rang ⁸			-1.93	-1.94	-1.73

La valeur absolue du t ou du z est indiquée entre crochets ; * significatif au seuil de 5 % ; ** significatif au seuil de 1 % ; n.d. = non disponible.

Même chose que dans le tableau 2 pour les effets pays, partenaire, bilatéraux et temporels.

Notes 1 à 8 voir le tableau 2.

9. Le ratio augmente à mesure que la protection de l'emploi, la réglementation ou le coin fiscal sur le travail prend un caractère plus restrictif dans le pays d'accueil.

Source : OCDE.

Ouverture

D'après les estimations, les restrictions à l'IDE, imposées par le partenaire, ont un impact négatif significatif sur les stocks bilatéraux de sorties d'IDE (tableau 3, partie a). Si l'on en juge par les estimations des semi-élasticités, ces obstacles pourraient réduire les stocks de sorties d'IDE de 10 à 80 pour cent, suivant la restriction en cause (voir le tableau 4)⁵¹. Les restrictions à l'IDE ont aussi pour effet de faire baisser les encours d'entrées d'un pays d'accueil dans les régressions dynamiques des stocks totaux d'entrées, qui reposent sur un échantillon plus restreint de pays de l'OCDE. Cet effet semble être toutefois sensible aux changements dans les pays couverts en raison, probablement, d'un manque relatif de variabilité des restrictions entre les sous-ensembles de pays de l'OCDE, et à l'inclusion de variables de politique supplémentaires dans la régression, ce qui témoigne de l'intensité de la corrélation entre la libéralisation de l'IDE et des marchés de produits au cours de la période d'observation.

De même, les obstacles aux frontières affectent directement le commerce de marchandises (tableau 3, partie b). Les taux de droits de douane appliqués aux échanges bilatéraux ont un effet négatif significatif sur les exportations, les élasticités

Tableau 3b. L'influence des politiques sur le commerce extérieur et l'investissement

Variable dépendante (ln)	Exportations de						
	Biens		Services				
	MCT bilatéraux ¹		MCT bilatéraux ¹		MCT bilatéraux ¹		MCT bilatéraux ¹
Spécification	Pays	Partenaire	Pays	Partenaire	Pays	Partenaire	Partenaire
PIB total	1.006 [11.15]**	0.747 [8.77]**	1.759 [29.53]**	1.614 [31.88]**	1.569 [27.51]**	1.464 [27.22]**	1.623 [11.31]**
Similitude de taille	0.539 [9.52]**	0.44 [8.19]**	0.897 [13.31]**	0.676 [11.94]**	0.803 [13.41]**	0.571 [9.97]**	0.659 [7.80]**
Dissimilitude des facteurs	0.153 [3.87]**	0.112 [2.72]**	0.26 [1.93]	0.193 [1.67]	0.137 [0.97]	0.198 [1.36]	0.099 [0.92]
Dissimilitude du capital humain	0.54 [2.80]**	0.46 [2.69]**	-0.788 [2.24]*	-0.852 [2.21]*	-0.415 [1.08]	0.31 [0.70]	0.729 [1.25]
Distance	-0.972 [18.18]**	-0.991 [20.63]**	-0.928 [19.44]**	-0.806 [18.81]**	-0.895 [23.42]**	-0.795 [19.36]**	-0.751 [7.43]**
Coûts du transport	-0.71 [11.37]**	-0.683 [11.75]**					
Intensité de R-D	0.208 [7.89]**						
Taux de change bilatéral	-0.489 [8.33]**	-0.285 [5.53]**					
Zone de libre-échange	0.109 [4.77]**	0.134 [4.96]**					-0.02 [0.07]
Restrictions à l'IDE		-0.039 [0.84]					-0.399 [3.03]**
Obstacles tarifaires bilatéraux	-0.137 [3.69]**	-0.145 [4.08]**					
Obstacles non tarifaires		-0.08 [4.23]**					
<i>Variables de politique propres au pays ou au partenaire</i>							
Réglementation	-0.253 [3.85]**	-0.118 [2.06]*					
Coin fiscal sur le travail	-0.399 [5.54]**	0.194 [2.94]**	-0.608 [3.83]**	-0.726 [4.70]**			

Tableau 3b. **L'influence des politiques sur le commerce extérieur et l'investissement** (suite)

Variable dépendante (ln)	Exportations de						
	Biens		Services				
	MCT bilatéraux ¹		MCT bilatéraux ¹		MCT bilatéraux ¹		MCT bilatéraux ¹
Spécification	Pays	Partenaire	Pays	Partenaire	Pays	Partenaire	Partenaire
Protection de l'emploi					-0.011 [4.85]**	-0.022 [8.10]**	
Avec un niveau élevé de corporatisme	0.002 [1.85]	0.001 [0.92]			0.034 [4.34]**	0.01 [1.86]	
Avec un niveau moyen de corporatisme	-0.003 [2.52]*	-0.002 [1.43]			-0.011 [1.47]	-0.003 [0.32]	
Avec un niveau faible de corporatisme	0.001 [0.60]	-0.001 [0.80]					
<i>Variables de politique combinées du pays et du partenaire</i>							
Réglementation ⁷			-0.258 [2.57]*	-0.241 [2.26]*	-0.236 [2.18]*	-0.258 [2.18]*	
Infrastructures de transport ⁷			0.212 [2.39]*	0.365 [5.70]**			
Constante	1.50 [6.20]**	1.21 [6.98]**	-0.63 [10.39]**	-0.06 [1.57]	-0.53 [11.02]**	0.09 [1.88]	-0.11 [1.06]
Notes :	28 pays et partenaires		17 pays et 26 partenaires				
Période	1980-2000		1999-2000				
Observations ⁵	6 107	6 119	480	477	435	432	519
R ^{2,6}	n.d.	n.d.	0.79	0.76	0.79	0.76	n.d.

La valeur absolue du t ou du z est indiquée entre crochets ; * significatif au seuil de 5 % ; ** significatif au seuil de 1 % ; n.d. = non disponible. Même chose que dans le tableau 2 pour les effets pays, partenaire, bilatéraux et temporels.

Notes 1 à 6 : voir le tableau 2.

7. Produit des indicateurs des pays d'origine et des pays d'accueil.

Source : OCDE.

Tableau 4. **Stocks d'IDE : effet théorique de la levée des restrictions à l'IDE¹**

Moyenne des pays

	Pourcentage de variation des stocks d'IDE en provenance de l'étranger
Suppression des plafonds des participations étrangères	77.9
Suppression des critères d'agrément et d'intérêt national	21.2
Assouplissement des critères de nationalité concernant la direction ²	10.1

1. Les simulations sont établies à partir des coefficients estimés des régressions sur données de panel des stocks bilatéraux d'IDE à l'étranger sur des facteurs non politiques (distance, coûts de transport, taille du marché, similitude de taille, dotations en facteurs et autres effets nationaux et temporels) et sur les influences des politiques (restrictions à l'IDE, barrières tarifaires et non tarifaires, adhésion à des zones de libre-échange et dispositifs des marchés de produits et du travail). Les régressions couvrent les relations bilatérales d'IDE entre 28 pays de l'OCDE sur la période 1980-2000.

2. Au lieu d'une majorité d'administrateurs nationaux, un seul ou plusieurs sont exigés.

Source : OCDE.

estimées dénotant un accroissement d'environ 1 pour cent des exportations bilatérales lorsque les droits de douane baissent de 1 point de pourcentage. En outre, d'après les estimations, une diminution de 1 point de la couverture des importations par des obstacles non tarifaires (multilatéraux) chez le partenaire peut aussi accroître d'environ 1 pour cent les exportations bilatérales du pays d'origine. Ces résultats demandent à être interprétés avec prudence du fait qu'en raison de l'insuffisance des données, les indicateurs tarifaires et non tarifaires ne sont pas totalement appropriés : les tarifs douaniers bilatéraux appliqués ne sont disponibles que pour une seule année récente et ne couvrent donc que la dimension transversale, tandis que les indicateurs non tarifaires disponibles sont multilatéraux, et ne rendent de ce fait pas bien compte de l'influence des obstacles aux frontières sur les échanges bilatéraux⁵².

Le tableau 3 présente aussi des estimations des effets transversaux potentiels des obstacles aux frontières sur le commerce et l'IDE. À cette fin, les obstacles tarifaires et non tarifaires ont été intégrés dans les équations de l'IDE (pour vérifier l'hypothèse du contournement tarifaire) et, réciproquement, les restrictions à l'IDE ont été incluses dans les équations des échanges. Les résultats des estimations pour les stocks bilatéraux de sorties d'IDE, et surtout les équations des stocks totaux d'entrées, fournissent certains indices dénotant que l'IDE peut avoir pour but de contourner les obstacles non tarifaires, qui souvent instaurent des limitations de l'accès aux marchés (contingents, par exemple) plutôt que les obstacles tarifaires, qui en général alourdissent le coût des échanges sans empêcher nécessairement les exportations. De fait, les obstacles tarifaires semblent avoir un effet

négatif sur les stocks de sorties d'IDE, peut-être en raison de leur effet dissuasif sur les échanges intra-entreprises liés à l'IDE vertical. Des indices d'effets transversaux apparaissent aussi dans les équations des échanges de services, les restrictions à l'IDE ayant une incidence négative sur les échanges dans quelques régressions du fait, peut-être, de la complémentarité entre la présence commerciale et la consommation à l'étranger ou l'offre transfrontière de certains services (tourisme, par exemple). On ne constate pas d'effets transversaux pour les exportations de biens, ce qui laisse supposer que le commerce de marchandises n'est pas souvent utilisé comme moyen de contourner les restrictions à l'IDE.

En ce qui concerne les accords de libre-échange, l'analyse empirique a étudié l'impact de différentes situations du pays d'origine et du pays partenaire : *i*) les deux pays appartiennent à une zone de libre-échange *quelconque* ; *ii*) le partenaire appartient à une zone de libre-échange *quelconque* ; *iii*) les deux pays appartiennent à la *même* zone de libre-échange ; *iv*) les deux pays appartiennent à l'Union européenne à l'ALENA ou à l'AELE ; et *v*) le partenaire (mais non le pays d'origine) appartient à l'Union européenne, à l'ALENA ou à l'AELE. Seuls sont présentés les résultats concernant les trois dernières situations et, pour les régressions des échanges de services, l'appartenance à l'Union européenne ou à l'ALENA, étant donné que les variables muettes de l'appartenance des deux pays ou du partenaire à une zone de libre-échange *quelconque* n'étaient pas significatives dans la plupart des cas. L'analyse des situations *iv*) et *v*) a omis les variables de politique non liées à l'ouverture pour éviter les problèmes de multicollinéarité mais les résultats sont dans l'ensemble inchangés dans les spécifications incluant toutes les variables de politique. Les trois principales conclusions sont les suivantes :

1. L'appartenance à la *même* zone de libre-échange accroît à la fois les exportations de biens et les stocks de sorties d'IDE (tableau 3) ;
2. Les exportations bilatérales de biens et les sorties d'IDE vers des partenaires appartenant à une autre zone de libre-échange n'augmentent que lorsque le partenaire est un pays de l'Union européenne (tableau 5) ;
3. L'effet de l'appartenance à une zone de libre-échange sur les exportations de services est négligeable. En particulier, l'intégration étroite au sein du Marché unique ne semble pas avoir stimulé les échanges de services parmi les pays membres de l'Union européenne (tableau 5).

Par conséquent, les accords de libre-échange qui suppriment les obstacles aux frontières ne parviennent pas, semble-t-il, à accroître les échanges de services, peut-être parce que ceux-ci sont souvent entravés par d'autres obstacles. De surcroît, il apparaît que les accords de libre-échange stimulent principalement le commerce de marchandises entre leurs membres, mais n'ont guère d'effets sur le commerce avec des pays tiers (indépendamment de leur adhésion à une autre zone de libre-échange), sauf dans le cas d'échanges avec un membre de l'Union

Tableau 5. L'influence des accords de libre-échange

Variable dépendante (ln)	IDE		Exportations de			
	Stock de sorties		Biens		Services	
	MCT bilatéraux ¹		MCT bilatéraux ¹		MCT bilatéraux ¹	
Spécification	Pays	Partenaire	Pays	Partenaire	Pays	Partenaire
PIB total	1.89 [4.86]**	1.918 [5.42]**	1.33 [14.59]**	0.662 [7.74]**	1.999 [14.57]**	1.692 [18.21]**
Similitude de taille	1.414 [7.51]**	1.255 [7.25]**	0.702 [12.94]**	0.369 [6.98]**	0.981 [12.20]**	0.71 [9.57]**
Dissimilitude des facteurs	-0.176 [2.79]**	-0.395 [6.41]**	0.164 [4.36]**	0.12 [3.27]**	0.444 [1.60]	0.259 [2.78]**
Dissimilitude du capital humain	-1.906 [8.56]**	-1.934 [9.34]**	0.216 [1.26]	0.093 [0.62]	-0.152 [0.23]	0.571 [0.98]
Coûts du transport	-0.693 [5.75]**	-0.479 [3.74]**	-0.749 [13.74]**	-0.72 [14.16]**		
Distance			-1.042 [20.97]**	-1.058 [22.14]**	-0.844 [7.44]**	-0.73 [6.84]**
Intensité de R-D			0.119 [4.12]**			
Taux de change bilatéral	0.711 [4.26]**	-0.718 [4.47]**	-0.58 [10.20]**	-0.346 [6.39]**		
Variabilité du taux de change ⁴	-0.003 [1.50]	-0.002 [1.26]				
Restrictions à l'IDE				-0.107 [2.33]*		-0.139 [1.00]
Obstacles tarifaires bilatéraux			-0.097 [2.31]*	-0.105 [2.69]**		
Obstacles non tarifaires				-0.074 [3.78]**		
Infrastructures					0.355 [1.59]	0.381 [3.19]**
Union européenne	0.529 [7.73]**	0.808 [3.89]**	0.058 [1.85]	0.163 [3.34]**	0.194 [0.83]	0.26 [0.74]
ALENA	1.578 [7.37]**	1.754 [7.69]**	0.485 [2.43]*	0.495 [3.58]**	-0.367 [1.21]	-0.508 [1.54]
AELE	0.466 [2.53]*	0.5 [1.49]	0.183 [3.12]**	0.239 [3.12]**		
Partenaire au sein de : l'Union européenne		0.376 [1.79]		0.144 [3.16]**		
L'ALENA		-0.048 [0.27]		0.033 [0.64]		
L'AELE		0.264 [0.98]		0.027 [0.46]		
Constante	-2.21 [4.53]**	-0.85 [2.05]*	2.08 [9.94]**	0.82 [4.76]**	-0.70 [4.65]**	-0.09 [1.31]

Tableau 5. **L'influence des accords de libre-échange** (suite)

Variable dépendante (ln)	IDE		Exportations de			
	Stock de sorties		Biens		Services	
Spécification	MCT bilatéraux ¹		MCT bilatéraux ¹		MCT bilatéraux ¹	
	Pays	Partenaire	Pays	Partenaire	Pays	Partenaire
Notes :	28 pays et partenaires		28 pays et partenaires		17 pays et 26 partenaires	
Période	1980-2000		1980-2000		1999-2000	
Observations ⁵	4 521	4 517	6 958	6 945	525	519
R ² ⁶	0.73	0.66	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

La valeur absolue du t ou du z est indiquée entre crochets ; * significatif au seuil de 5 % ; ** significatif au seuil de 1 % ; n.d. = non disponible.

Même chose que dans le tableau 2 pour les effets pays, partenaire, bilatéraux et temporels.

Notes 1, 4, 5 et 6, voir le tableau 2.

Source : OCDE.

européenne. Tandis que les accords de libre-échange sont également bénéfiques à l'IDE parmi leurs membres, les stocks de sorties d'IDE sont aussi stimulés quand le partenaire appartient à l'Union européenne, bien que cet effet ne soit que peu sensible. En d'autres termes, l'Union européenne apparaît plus attractive pour l'IDE et les exportations de pays tiers que d'autres zones de libre-échange telles que l'ALENA. Cela peut s'expliquer par des tarifs douaniers moyens plus bas, par une intégration plus poussée (union douanière, et non zone de libre-échange, par exemple) au sein du Marché unique et/ou par le fait que les règles d'origine jouent un rôle différent dans les deux zones⁵³.

La variabilité du taux de change peut être interprétée comme exprimant l'effet des unions économiques dans la mesure où celles-ci exigent généralement des dispositifs assurant la stabilité du taux de change ou une monnaie unique. Dans la plupart des régressions, une réduction de l'instabilité du taux de change bilatéral et du taux de change multilatéral tend à accroître l'IDE dans le pays d'accueil. Bien que cet effet ne soit pas significatif aux seuils conventionnels dans les régressions présentées dans les tableaux 3 et 5, il est significatif dans d'autres spécifications bilatérales et multilatérales des équations des stocks et flux de sorties d'IDE (voir Nicoletti *et al.*, 2003). Le signe est toutefois inverse dans certaines spécifications, ce qui suggère une relation positive entre l'instabilité du taux de change et l'IDE, et aucun effet de volatilité n'a pu être observé sur les exportations de biens ou de services (la variable a donc été omise dans les spécifications privilégiées des échanges

bilatéraux, indiquées dans les tableaux). La question de savoir si les unions monétaires encouragent ou non l'intégration économique entre leurs membres reste donc une question empirique en grande partie non résolue.

Réglementation des marchés de produits

Selon les estimations, les réglementations visant les marchés de produits qui restreignent la concurrence ont un effet négatif et significatif à la fois sur les échanges et sur l'IDE (tableau 3). Toutefois, il ressort des résultats qu'elles n'agissent pas de la même façon sur l'IDE, sur le commerce de marchandises et sur les échanges de services. Pour les stocks bilatéraux de sorties d'IDE, le facteur pertinent est le rapport entre l'indicateur réglementaire du pays d'accueil et celui du pays d'origine. Lorsque la réglementation du pays d'accueil devient plus restrictive que celle du pays d'origine, les stocks de sorties de ce dernier diminuent. Ce résultat est confirmé par l'impact sensiblement négatif des réglementations anticoncurrentielles du pays d'accueil (par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE) sur son stock total d'entrées d'IDE⁵⁴. Plus simplement, les réglementations qui entravent la concurrence ont pour effet net de rendre le pays d'accueil moins attractif pour des investisseurs internationaux situés dans des pays où les réglementations sont moins restrictives. Il n'est pas apparu que l'absence de protection des droits de propriété intellectuelle dans le pays d'accueil avait un effet robuste sur les stocks de sorties d'IDE du fait, peut-être, que la variable de substitution utilisée pour vérifier cet effet potentiel des politiques est tout à fait fruste et ne varie que dans la dimension transversale⁵⁵. C'est pourquoi cette variable a été omise dans les spécifications privilégiées dont il est fait état dans le tableau 3.

A l'inverse, pour les exportations bilatérales de marchandises, le paramètre le plus pertinent est le niveau de réglementation dans le pays d'origine, qui alourdit les coûts de production, réduisant ainsi la compétitivité des exportations, fausse les prix relatifs et diminue peut-être aussi les possibilités d'échanges intrabranche en réduisant la diversité des produits. Dans une moindre mesure, les réglementations dans les pays partenaires tendent aussi à déprimer les exportations, et l'on peut donc penser que leur impact sur l'accès aux marchés surpasse leur possible effet stimulant sur la compétitivité des biens étrangers par rapport aux biens d'origine locale.

Enfin, les résultats des estimations font apparaître un effet identique des réglementations du pays d'origine et du pays partenaire en ce qui concerne les exportations bilatérales de services. Autrement dit, les tests statistiques suggèrent que c'est le *produit* des indicateurs réglementaires des deux pays qui a un effet négatif et significatif sur les échanges de services. Ce résultat reflète probablement la nécessité d'utiliser avec efficacité les intrants dans les deux pays pour produire nombre des services qui sont échangés (voyages, fret, tourisme, communications,

services bancaires, *etc.*). De surcroît, d'après les estimations, la réglementation a un impact plus prononcé sur les échanges de services, si l'on en juge par la taille du coefficient estimé, que sur le commerce de marchandises et l'IDE. Le fait que les réglementations anticoncurrentielles sont généralement plus répandues dans les secteurs de services, que leurs effets dans le pays exportateur et dans le pays importateur se conjuguent pour abaisser les exportations de services et que leur incidence combinée est plus forte que dans le cas des échanges de marchandises, pourrait contribuer à expliquer non seulement la configuration internationale des échanges de services mais aussi les différences d'intensité commerciale observées entre les biens et les services.

Dispositifs du marché du travail

Le coin fiscal sur les revenus du travail exerce, semble-t-il, une influence sur l'IDE très comparable à celle exercée par la réglementation anticoncurrentielle. Le facteur qui apparaît pertinent pour les stocks bilatéraux de sorties d'IDE est le ratio entre le coin dans le pays partenaire et le coin dans le pays d'origine : plus ce ratio est élevé, plus bas est le stock d'IDE du pays d'origine dans le pays partenaire. Ce dernier résultat n'est que partiellement confirmé par les estimations dynamiques des stocks totaux d'entrées dont il ressort que le coin a une incidence négative, mais faiblement significative, sur la capacité du pays d'accueil d'attirer l'IDE de l'ensemble des pays de l'OCDE. Comme dans le cas de la réglementation des marchés de produits, un coin fiscal élevé dans le pays d'origine déprime sensiblement les exportations bilatérales de marchandises, ce qui laisse penser que son impact sur les coûts de production n'est pas entièrement neutralisé par les salaires. Dans ce cas, toutefois, un effet inverse symétrique (quoique plus faible) est observé pour un coin fiscal élevé chez le partenaire, et intensifie, toutes choses égales par ailleurs, la compétitivité des exportations du pays d'origine. Enfin, des coins fiscaux élevés à la fois dans le pays d'origine et dans le pays partenaire ont, d'après les estimations, des effets négatifs sur les exportations bilatérales de services, ce qui confirme que les services échangés peuvent incorporer des apports de main-d'œuvre dans les deux pays participant à la transaction⁵⁶.

Les résultats pour la législation de protection de l'emploi (LPE) sont similaires mais plus nuancés, car certains d'entre eux dépendent du régime de négociations salariales en place dans le pays d'origine et chez le partenaire. L'effet de la LPE sur les stocks bilatéraux de sorties d'IDE et sur les stocks totaux d'entrées d'IDE est le reflet de celui des réglementations anticoncurrentielles et des coins fiscaux : les pays d'accueil dans lesquels la LPE est plus stricte que chez leurs partenaires investisseurs tendent à attirer sensiblement moins d'IDE. Dans ce cas, le régime de négociation ne joue pas de rôle modérateur, peut-être en raison de l'influence des LPE sur le rendement de l'investissement étranger corrigé des risques ou du fait que les coûts d'information ne sont pas les mêmes pour les investisseurs nationaux

et les investisseurs étrangers (voir plus haut). En revanche, une LPE stricte dans le pays d'origine pèse sur les exportations de marchandises en alourdissant les coûts de production, réduisant ainsi la compétitivité des biens exportés et faussant les prix relatifs, mais uniquement dans les pays où les négociations de branche (qualifiées de « corporatisme de niveau intermédiaire » dans le tableau 3) découragent la répercussion de ces coûts sur les salaires. En même temps, on ne détecte pas d'effet d'une LPE stricte dans le pays partenaire, indépendamment du niveau de corporatisme en matière de négociation. En ce qui concerne, enfin, les échanges de services, une LPE stricte dans le pays d'origine comme chez le partenaire a un effet négatif sur les exportations, ce qui confirme de nouveau le schéma déjà observé pour la réglementation et les coins fiscaux. Toutefois, cet effet disparaît dans les pays d'origine à haut degré de corporatisme.

Infrastructures

Le tableau 3 ne considère que l'influence de la fourniture d'infrastructures sur l'IDE et les échanges de services, car le rôle des infrastructures dans le commerce de marchandises est appréhendé indirectement par les coûts de transport et n'est donc pas modélisé de façon explicite⁵⁷. Bien que le coefficient estimé pour les infrastructures revête le signe attendu, les résultats de l'estimation ne démontrent guère que la qualité et la quantité des infrastructures chez le partenaire, mesurées par l'indicateur décrit à la section précédente, ont une incidence significative sur les profils bilatéraux observés pour l'IDE. Cette variable a donc été omise dans les spécifications « privilégiées », indiquées dans le tableau 3. L'absence de résultat probant pour cette variable peut aussi être liée à son endogénéité par rapport à l'IDE (voir plus haut). De fait, les régressions des stocks totaux d'entrées, qui déterminent l'absence ou la présence d'endogénéité à l'aide d'une estimation de la variable instrumentale, donnent à penser que les infrastructures ont tendance à augmenter l'attrait d'un pays d'accueil pour les investisseurs étrangers, bien que ce résultat soit sensible à une modification des pays couverts⁵⁸. En outre, d'après les estimations, les infrastructures de transport ont un effet positif important et significatif sur les échanges de services. Dans ce cas, les infrastructures du pays d'origine comme celles du partenaire interviennent dans les échanges et, en conséquence, les infrastructures de transport sont définies comme le produit des valeurs des indicateurs dans les deux pays⁵⁹. Il ressort des résultats que l'élasticité des exportations bilatérales de services par rapport aux infrastructures de transport compense en grande partie l'effet négatif de la distance. Des infrastructures médiocres ou manquant d'efficacité peuvent donc expliquer aussi à la fois la configuration internationale des échanges de services et l'intensité commerciale relativement faible observée dans le secteur des services.

Récapitulation

Les résultats empiriques confirment globalement les influences attendues sur les échanges et l'IDE des facteurs qui ne sont pas liés à l'action publique comme de ceux qui lui sont liés. Les principaux aspects qui en ressortent sont les suivants :

- Les forces de gravité affectent les échanges et l'IDE de la même façon. Toutefois, l'effet de la taille des marchés et des coûts de transport sur l'IDE et sur les échanges de services est, respectivement, plus marqué et plus faible que dans le cas des échanges de marchandises. Les considérations économiques et géographiques ne peuvent donc expliquer à elles seules la différence importante d'intensité entre les échanges de biens et ceux de services.
- Les obstacles aux frontières ont un effet restrictif direct à la fois sur les échanges et sur l'IDE, mais il apparaît aussi que les entreprises multinationales peuvent contourner les obstacles non tarifaires, qui limitent l'accès des exportateurs aux marchés locaux, en augmentant l'activité de leurs filiales étrangères sur ces marchés. En revanche, ce phénomène de contournement ne semble pas se produire pour les obstacles tarifaires, qui alourdissent le coût des échanges à la fois pour les exportateurs et pour les entreprises multinationales verticales.
- La participation à un accord de libre-échange renforce les échanges et l'IDE entre ses membres, mais l'Union européenne, peut-être en raison de son degré élevé d'intégration, est la seule zone de libre-échange qui semble avoir bénéficié aussi d'une expansion des échanges et de l'IDE en provenance de tierces parties. Par ailleurs, les accords de libre-échange n'ont pas eu apparemment d'incidence positive sur les échanges de services entre leurs membres, ce qui pourrait être du au champ d'application limité de ces accords et aux obstacles non frontaliers restants.
- Il est permis de penser que la présence d'infrastructures de qualité augmente l'attrait général d'un pays d'accueil pour l'IDE en provenance de l'étranger. En outre, des conditions d'infrastructure satisfaisantes à la fois dans le pays d'origine et chez le partenaire exercent une puissante action positive sur les exportations de services.
- Les réglementations anticoncurrentielles restreignent l'IDE et les échanges, et exercent un effet négatif particulièrement prononcé sur les échanges de services, qui sont sensibles aux conditions réglementaires à la fois dans le pays d'origine et chez le partenaire.
- Des coins fiscaux élevés sur les revenus du travail et une LPE stricte restreignent également l'IDE et les échanges, mais l'effet de la LPE sur ces derniers dépend du régime de négociations salariales. Dans ce cas également, les échanges de services sont particulièrement sensibles aux conditions en vigueur à la fois dans le pays d'origine et chez le partenaire.

- Au total, les résultats pour les échanges de services donnent à penser que des infrastructures médiocres ou manquant d'efficacité, l'absence de pressions concurrentielles et la présence de dispositifs du marché du travail défavorables chez les partenaires commerciaux peuvent contribuer à expliquer la faible intensité des échanges de services par rapport à ceux de marchandises que l'on observe dans nombre de pays de l'OCDE.

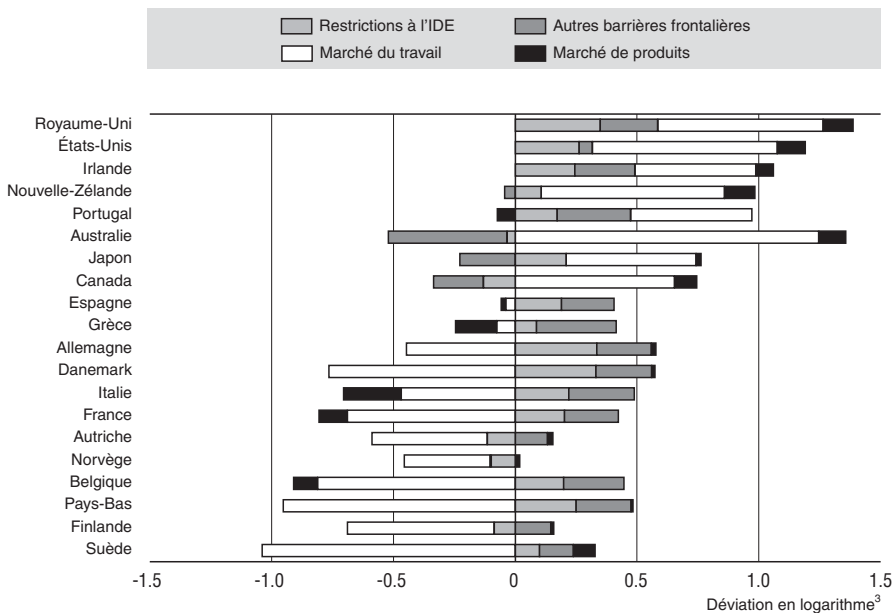
COMMENT LES POLITIQUES AGISSENT-ELLES SUR LA STRUCTURE DES ÉCHANGES ET DE L'IDE ?

L'incidence des politiques sur les échanges et l'IDE est significative, mais dans quelle mesure les différences observées dans les échanges bilatéraux et les transactions d'IDE d'un pays de l'OCDE à l'autre s'expliquent-elles effectivement par des différences de politique ? Quelles sont les politiques qui contribuent le plus à expliquer ces différences ? Quel serait l'effet d'une modification des politiques sur les échanges et l'IDE ? Sans perdre de vue le caractère simplement indicatif de toute simulation de politique fondée sur les résultats de régressions, on peut s'appuyer sur des estimations empiriques pour ébaucher des réponses à ces questions⁶⁰. Plus précisément, cette section quantifie *i*) les contributions relatives des politiques et d'autres facteurs aux écarts observés des exportations (de biens et de services) et de l'IDE par rapport aux moyennes de l'OCDE ; et *ii*) l'impact à long terme sur les stocks totaux d'entrées d'IDE et les flux d'exportations de modifications des politiques qui affectent les obstacles aux frontières, la fiscalité du travail et la réglementation des marchés de produits. Il est important de noter que les effets quantitatifs mis en lumière dans les simulations dépendent de la spécification des modèles estimés ainsi que de la configuration des politiques et de la distribution des stocks d'IDE et des flux d'échanges dans le scénario de référence. C'est le cas plus particulièrement pour des simulations concernant les politiques réglementaires intérieures relatives aux marchés de produits et du travail. Enfin, étant donné la spécification de certaines des variables relatives à l'action des pouvoirs publics qui impliquent une comparaison entre les politiques du pays d'origine et du partenaire, il n'est pas tenu compte des effets de détournement. Dans la mesure où ces effets sont importants, les résultats des simulations peuvent surestimer les effets des modifications des politiques sur les variables jugées intéressantes.

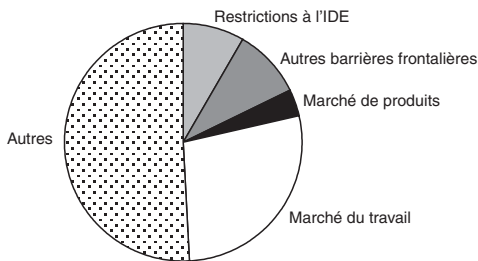
Analyse des profils internationaux des échanges et de l'IDE

Les graphiques 19 à 21 font apparaître les contributions des politiques à l'écart (sous forme logarithmique) des stocks totaux d'entrées d'IDE, des exportations de services et des exportations de biens de chaque pays par rapport à la

Graphique 19. **Les politiques et les encours d'entrées d'IDE**¹
Contributions à l'explication des écarts par rapport à la moyenne de l'OCDE, 1980-2000²



Contributions moyennes (valeurs absolues)



1. « *Autres barrières frontalières* » comprend les contributions des obstacles tarifaires et non tarifaires et de l'adhésion à une zone de libre-échange. « *Marché du travail* » comprend les contributions de l'indicateur relatif du coin fiscal sur les revenus du travail et de l'indicateur relatif de la législation de protection de l'emploi. « *Marché de produits* » comprend la contribution du niveau relatif des obstacles à l'entrée. « *Autres* » comprend les contributions des variables structurelles et des variables muettes.
2. Les contributions reposent sur les coefficients estimés dans des régressions sur données de panel des encours bilatéraux de sorties d'IDE, relatifs aux facteurs non politiques (distance, coûts du transport, taille des marchés, similitude de taille, dotations en facteurs et autres effets nationaux et temporels) et aux influences des politiques (restrictions de l'IDE, obstacles tarifaires et non tarifaires, adhésion à des zones de libre-échange et dispositifs des marchés de produits et du travail). Les régressions couvrent les relations bilatérales en matière d'IDE entre 28 pays de l'OCDE et sur la période 1980-2000.
3. La moyenne est calculée sur les pays inclus dans l'échantillon.

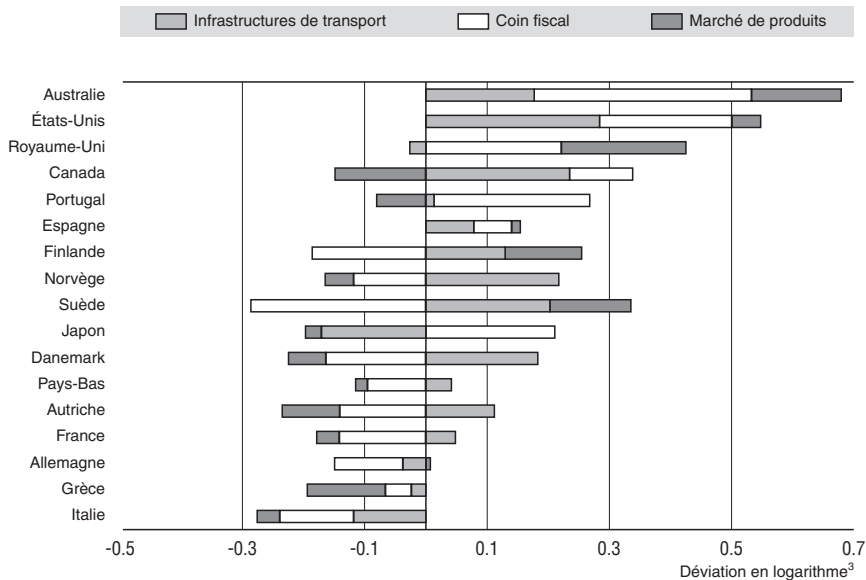
Source : OCDE.

moyenne de l'OCDE au cours des années 90. Les chiffres indiquent aussi dans quelle mesure ces écarts tiennent, en moyenne, à des facteurs non liés aux politiques – notamment les forces de gravité, les dotations factorielles et tous les effets qui ne sont pas pris en compte par les variables liées et non liées à l'action publique dans les régressions (autrement dit, les effets fixes propres au pays et au partenaire et les effets bilatéraux) – à quoi s'ajoute le résidu de régression inexplicé⁶¹. Les décompositions présentées dans les graphiques reposent sur les résultats des équations bilatérales calculées en moyenne sur la période d'estimation et pour les pays investisseurs (dans le cas des stocks d'entrées d'IDE) ou les pays importateurs (dans le cas des exportations de biens et de services). Les spécifications précises sur lesquelles se fondent les simulations sont indiquées dans les graphiques.

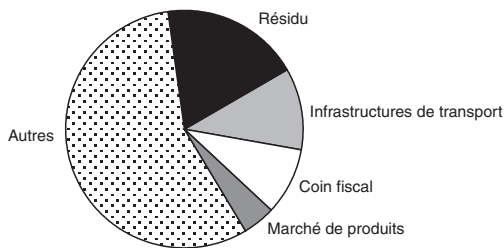
Les politiques influencent les positions bilatérales en matière d'IDE dans l'ensemble des pays membres presque autant que tous les autres facteurs (« non politiques ») pris ensemble (graphique 19)⁶². Les principaux effets des politiques viennent des dispositifs du marché du travail et des facteurs d'ouverture. Une analyse plus détaillée montre que le coin fiscal sur le travail est la composante la plus influente de ces dispositifs, la LPE jouant un rôle plus discret. Les réglementations anticoncurrentielles des marchés de produits expliquent une moindre part des écarts des stocks d'entrées d'IDE par rapport à la moyenne de l'OCDE. Toutefois, l'influence exercée par ces politiques varie d'un pays à l'autre. Ainsi, alors que les dispositifs du marché du travail exercent une influence relativement positive sur les stocks d'entrées d'IDE dans les pays anglophones, au Japon et au Portugal, ils tendent à les restreindre dans les autres pays européens. De même, alors que dans la plupart des pays européens et aux États-Unis, les facteurs d'ouverture jouent un rôle positif, au Canada, en Australie et, dans une moindre mesure, au Japon, des mesures frontalières relativement restrictives réduisent les stocks d'entrées d'IDE par rapport à la moyenne de l'OCDE. La contribution de la réglementation des marchés de produits est significative dans les pays ayant adopté soit une approche relativement libérale (États-Unis, Royaume-Uni, Australie, Nouvelle-Zélande, Canada et Suède), où elle fait monter les stocks relatifs d'entrées d'IDE, soit une approche relativement restrictive (pays d'Europe continentale), où elle réduit ces stocks relatifs.

Les politiques contribuent aussi de manière importante (quoique plus limitée) à expliquer pourquoi les exportations de services sont supérieures ou inférieures à la moyenne de l'OCDE (graphique 20). Dans ce cas, la contribution des autres facteurs est amplifiée par des résidus de régression inexplicés, qui sont plus importants que pour l'IDE. La contribution des politiques aux échanges de services est plus également répartie que pour l'IDE entre la réglementation des marchés de produits, le coin fiscal et la fourniture d'infrastructures même si ce dernier facteur tend à être prépondérant. Par rapport à la moyenne de l'OCDE, le coin fiscal favorise plus particulièrement les exportations de services en Australie, au Japon, au

Graphique 20. **Les politiques et les exportations de services**¹
 Contributions à l'explication des écarts par rapport à la moyenne de l'OCDE, 1980-2000²



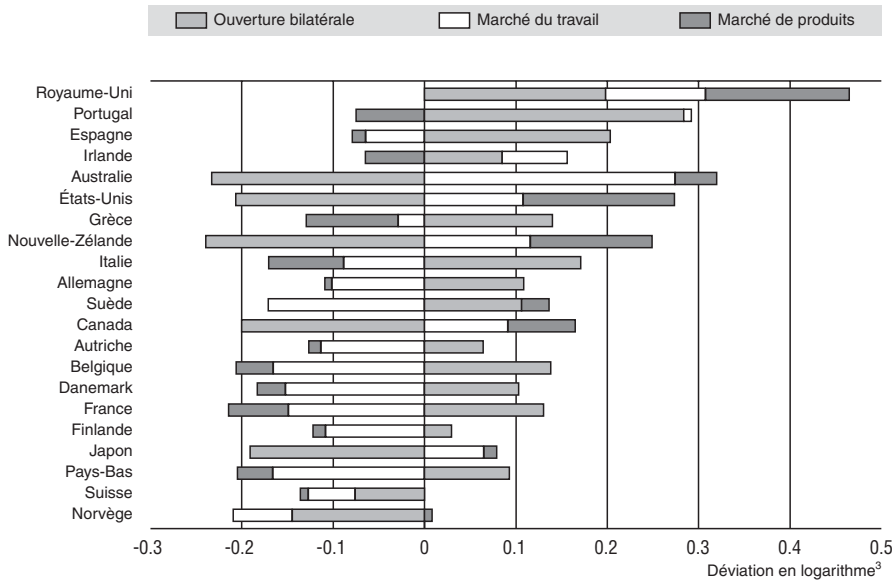
Contributions moyennes (valeurs absolues)



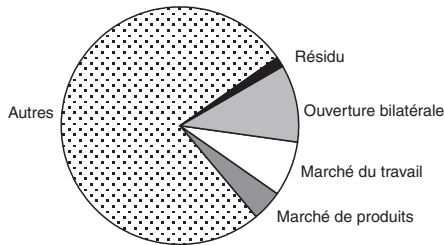
1. « *Marché de produits* » comprend la contribution du niveau des barrières à l'entrée. « *Autres* » comprend les contributions des variables structurelles et des variables muettes. « *Résidu* » comprend la partie inexpliquée de la variation.
 2. Les contributions reposent sur les coefficients estimés dans des régressions sur données de panel des encours bilatéraux de sorties d'IDE, relatifs aux facteurs non politiques (distance, coûts du transport, taille des marchés, similitude de taille, dotations en facteurs et autres effets nationaux et temporels) et aux influences des politiques (restrictions de l'IDE, obstacles tarifaires et non tarifaires, adhésion à des zones de libre-échange et dispositifs des marchés de produits et du travail). Les régressions couvrent les relations bilatérales en matière d'IDE entre 28 pays de l'OCDE et sur la période 1980-2000.
 3. La moyenne est calculée sur les pays inclus dans l'échantillon.
- Source : OCDE.

Graphique 21. **Les politiques et les exportations de biens**¹

Contributions à l'explication des écarts par rapport à la moyenne de l'OCDE, 1980-2000²



Contributions moyennes (valeurs absolues)



1. « Ouverture » comprend les contributions des droits de douane bilatéraux de l'adhésion à une zone de libre-échange. « Marché du travail » comprend les contributions de l'indicateur relatif du coin fiscal sur les revenus du travail. « Marché de produits » comprend la contribution du niveau relatif des barrières à l'entrée. « Autres » comprend la contribution des variables structurelles et des variables muettes. « Résidu » comprend la partie inexplicée de la variation.
2. Les contributions reposent sur les coefficients estimés dans des régressions sur données de panel des encours bilatéraux de sorties d'IDE, relatifs aux facteurs non politiques (distance, coûts du transport, taille des marchés, similitude de taille, dotations en facteurs et autres effets nationaux et temporels) et aux influences des politiques (restrictions de l'IDE, obstacles tarifaires et non tarifaires, adhésion à des zones de libre-échange et dispositifs des marchés de produits et du travail). Les régressions couvrent les relations bilatérales en matière d'IDE entre 28 pays de l'OCDE et sur la période 1980-2000.
3. La moyenne est calculée sur les pays inclus dans l'échantillon.

Source : OCDE.

Portugal, au Royaume-Uni et aux États-Unis, tandis qu'il les pénalise en France, en Autriche, en Finlande, au Danemark et, surtout, en Suède. Avoir des marchés de produits relativement libéraux dans les industries de services renforce les exportations de services, par rapport à la moyenne de l'OCDE, au Royaume-Uni, en Australie, en Suède, en Finlande et aux États-Unis, tandis qu'un régime de marché relativement restrictif les entrave au Canada, en Grèce, au Portugal et en Autriche. Enfin, une dotation relativement médiocre en infrastructures de transport pèse sur les exportations de services au Japon et en Italie, tandis que dans les autres pays son effet est soit positif soit voisin de zéro.

Les politiques ne peuvent expliquer qu'une fraction relativement faible de la variance internationale des exportations de biens (graphique 21). Pour l'essentiel celle-ci est expliquée par des facteurs géographiques et d'autres facteurs non liés à l'action publique (comme la taille des marchés et la distance par rapport aux grands marchés de l'OCDE). Les principales influences des mesures publiques émanent du degré d'ouverture bilatérale (par exemple, les obstacles frontaliers rencontrés par le pays exportateur dans ses opérations commerciales avec ses partenaires) et des dispositifs du marché du travail, tandis que les réglementations des marchés de produits jouent généralement un moindre rôle. Les exportations des pays de l'Union européenne sont renforcées par rapport à la moyenne OCDE par l'ouverture bilatérale à l'égard des partenaires commerciaux, qui se trouvent principalement au sein du Marché unique, tandis que les pays non membres de ce dernier souffrent d'un manque relatif d'ouverture bilatérale vis-à-vis de leurs partenaires commerciaux de l'Union européenne. Si l'on examine de plus près l'impact des politiques dans chaque pays, il apparaît que, dans nombre de cas, des effets compensateurs sont à l'œuvre. À titre d'exemple, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, le Canada et le Japon sont pénalisés par un manque relatif d'ouverture bilatérale, mais des politiques des marchés du travail et/ou de produits relativement libérales contribuent à neutraliser cet effet négatif. À l'inverse, alors que dans les pays européens, les exportations de marchandises sont stimulées par des facteurs de gravité, elles pâtissent d'une orientation relativement restrictive des politiques à l'égard des marchés du travail et de produits. Les seuls pays dans lesquels tous les facteurs liés à l'action publique pèsent sur les exportations de marchandises par rapport à la moyenne de l'OCDE sont la Suisse et, dans une moindre mesure, la Norvège.

Effet de la suppression des obstacles aux échanges et à l'IDE

La levée des obstacles frontaliers et non frontaliers aux échanges et à l'investissement figure en bonne place dans les programmes d'action nationaux et internationaux (voir, par exemple, Banque mondiale, 2002, 2003 ; et OCDE, 2001d, 2003). Afin de chiffrer l'effet probable de ces réformes, on a utilisé les équations

privilégiées décrites ci-dessus pour simuler les scénarios hypothétiques suivants :

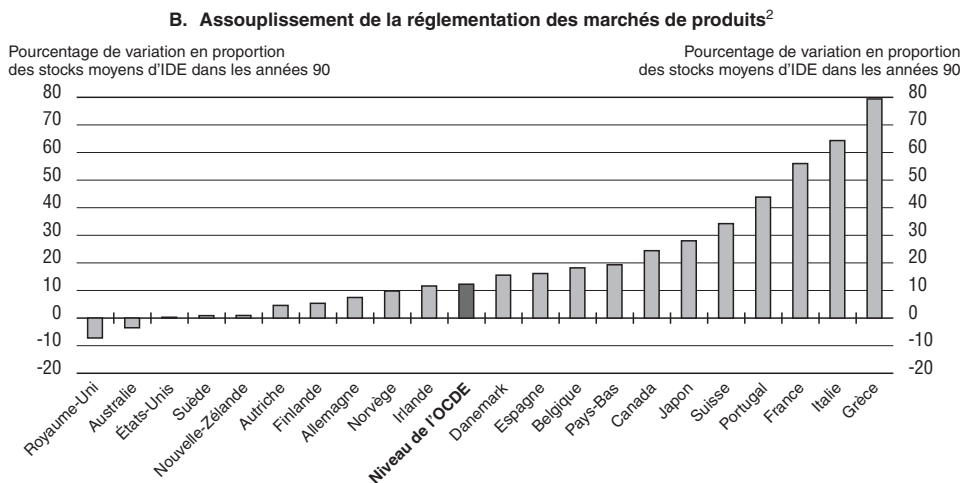
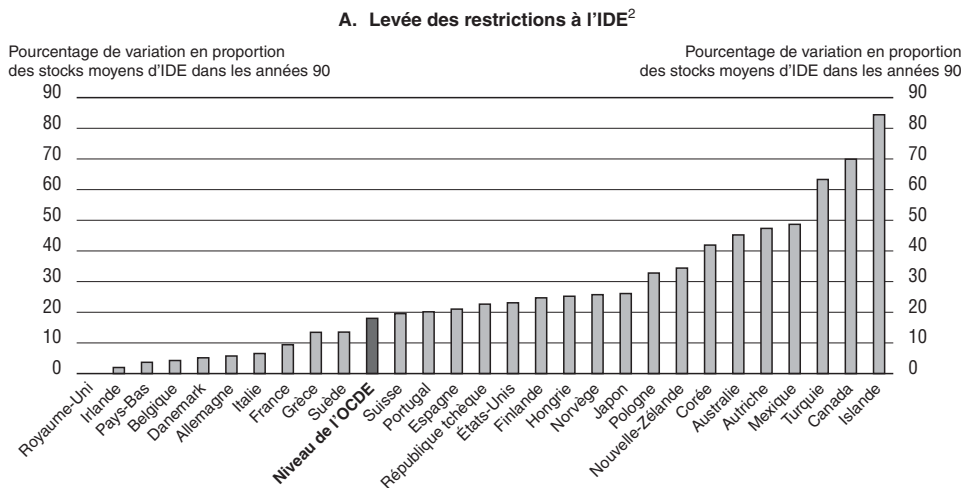
- *Politiques visant à supprimer les obstacles aux frontières.* Ces mesures comprennent :
i) l'alignement, dans tous les pays de l'OCDE, des restrictions à l'IDE et des obstacles non tarifaires multilatéraux sur ceux du pays de l'OCDE le moins restrictif ;
ii) l'alignement des taux de droits bilatéraux sur ceux du partenaire commercial le moins restrictif ou de la paire de pays la moins restrictive ;
et
iii) l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de la Hongrie et de la Pologne.
- *Des politiques nationales tournées vers la concurrence sur les marchés de produits* aboutissant à un alignement des réglementations des marchés de produits sur celles du pays de l'OCDE le moins restrictif.
- *Des réformes de la fiscalité nationale du travail* se traduisant par l'alignement du coin fiscal sur le travail sur celui du pays de l'OCDE où il est le plus faible.

Politiques et IDE

Le graphique 22 (partie A) montre l'effet qui se produirait si les restrictions à l'IDE dans tous les pays de l'OCDE étaient ramenées au niveau de celles appliquées au Royaume-Uni, pays le moins restrictif selon l'indicateur décrit dans Golub (2003). Cela nécessiterait l'adoption, par chaque pays, de réformes particulières dont la teneur et la portée varieraient en fonction du profil des restrictions qu'il applique à l'IDE mais, dans l'ensemble, ces réformes impliqueraient la suppression des dispositifs de filtrage et des restrictions imposées aux prises de participation étrangères, ainsi qu'une réduction notable des autres restrictions (notamment en ce qui concerne la nationalité de l'équipe dirigeante, la composition du conseil d'administration et les déplacements de personnes). Les effets de ces réformes sur les stocks d'entrées d'IDE dépendent du degré auquel la réglementation de chaque pays était restrictive avant le changement de politique. Les pays ayant une réglementation relativement restrictive pourraient accroître de 40 à 80 pour cent leurs stocks totaux d'entrées d'IDE, mais même dans les pays qui sont jugés déjà relativement libéraux, l'accroissement pourrait atteindre 20 pour cent de leur stock d'entrées initial⁶³. Au total, ces réformes pourraient augmenter de près de 20 pour cent les stocks d'entrées dans l'ensemble des pays de l'OCDE.

L'assouplissement des réglementations anticoncurrentielles des marchés de produits est aussi susceptible d'accroître sensiblement les stocks d'entrées d'IDE (graphique 22, partie B). Si tous les pays de l'OCDE ramenaient le niveau de leurs réglementations des marchés de produits à celui du Royaume-Uni (pays le moins restrictif), les stocks d'entrées dans la zone de l'OCDE augmenteraient de plus de 10 pour cent par rapport à leur niveau initial. Puisqu'on estime que les stocks bilatéraux de sorties d'IDE dépendent de la rigueur relative de la réglementation dans

Graphique 22. Politiques et stocks d'IDE en provenance de l'étranger : possibilité d'améliorer l'intégration¹



1. Les simulations sont établies à partir des coefficients estimés des régressions sur données de panel des stocks bilatéraux d'IDE à l'étranger sur des facteurs non politiques (distance, coûts de transport, taille du marché, similitude de taille, dotations en facteurs et autres effets nationaux et temporels) et sur les influences des politiques (restrictions de l'IDE, barrières tarifaires et non tarifaires, adhésion à des zones de libre-échange et dispositifs des marchés de produits et du travail). Les régressions couvrent les relations bilatérales en matière d'IDE entre 28 pays de l'OCDE et sur la période 1980-2000.

Source : OCDE.

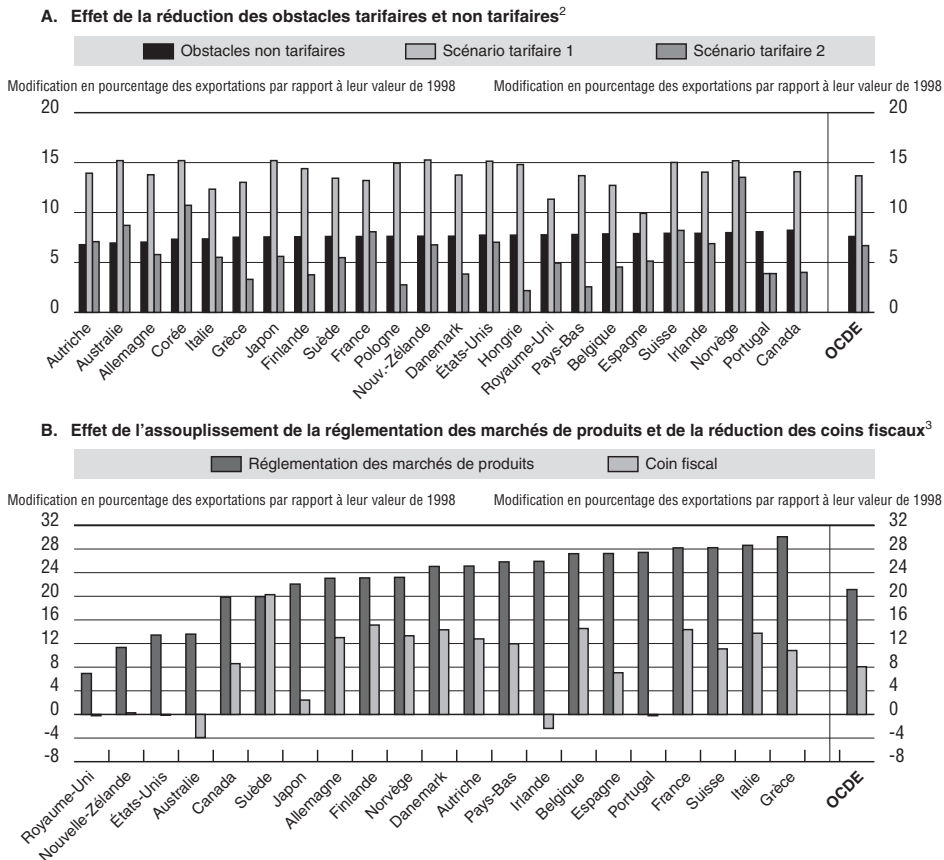
les pays d'origine et d'accueil, des pays d'accueil relativement restrictifs, comme la Grèce, l'Italie et la France, qui reçoivent des IDE en provenance de pays relativement libéraux pourraient accroître leurs stocks d'entrées d'IDE de 60 à 80 pour cent grâce à une réforme de leur réglementation. À l'inverse, les pays qui sont relativement libéraux verraient l'attractivité relative de leurs marchés de produits rester inchangée (notamment les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et la Suède) ou même décroître (notamment le Royaume-Uni et l'Australie).

Politiques et échanges

Le graphique 23 examine les effets de trois politiques différentes – réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires (partie A), libéralisation des marchés de produits et réduction du coin fiscal sur les revenus du travail (partie B) – sur les exportations de marchandises des différents pays et de l'ensemble de la zone de l'OCDE. Les pays sont classés en fonction des améliorations cumulées obtenues grâce à l'application de ces mesures. Pour les tarifs douaniers bilatéraux, deux scénarios sont simulés : la réduction de tous les droits de douane jusqu'au niveau du droit le plus faible appliqué par les partenaires commerciaux de chaque pays et l'uniformisation de tous les droits de douane au niveau du tarif douanier bilatéral le plus bas observé dans la zone de l'OCDE. En accord avec les résultats des régressions (voir ci-dessus), le scénario de libéralisation et de réduction de l'impôt sur le travail prend en compte les effets cumulés sur les exportations des changements de politique à la fois dans les pays exportateurs et dans les pays importateurs.

L'augmentation du niveau des exportations totales dans la zone de l'OCDE varie entre 6 et 20 pour cent, suivant le programme de mesures mis en œuvre. Comme on pouvait s'y attendre, les accroissements les plus importants et les plus généralisés sont obtenus en fixant tous les tarifs douaniers bilatéraux à leur niveau minimum dans la zone de l'OCDE (voisin de zéro) mais des augmentations importantes et significatives sont également obtenues quand la couverture des importations par les obstacles non tarifaires est ramenée au niveau observé dans le pays le moins restrictif (l'Islande, selon l'indicateur présenté plus haut). Les améliorations par pays découlant de ces mesures (par rapport au niveau des exportations en 1998) dépendent de la répartition géographique initiale des exportations du pays mais elles se situent généralement dans une fourchette de 10 à 15 pour cent. L'alignement des droits de douane sur ceux du partenaire le moins restrictif impliquerait des augmentations plus faibles (de 4 à 10 pour cent pour la plupart des pays) du fait en partie que les échanges avec les partenaires appliquant des droits de douane élevés sont généralement réduits. L'accroissement simulé des exportations découlant d'un assouplissement des obstacles non tarifaires multilatéraux est plus uniforme dans l'ensemble des pays (7 à 8 pour cent environ), notamment parce que les différences entre pays sont plus faibles, les données disponibles étant dépourvues de dimension bilatérale.

Graphique 23. **Modification des exportations de biens résultant de l'allègement des obstacles tarifaires et non tarifaires, de la réglementation des marchés de produits et du coin fiscal sur les revenus du travail¹**



1. Les simulations sont établies à partir des coefficients estimés des régressions sur données de panel des stocks bilatéraux d'IDE à l'étranger sur des facteurs non politiques (distance, coûts de transport, taille du marché, similitude de taille, dotations en facteurs et autres effets nationaux et temporels) et sur les influences des politiques (restrictions de l'IDE, barrières tarifaires et non tarifaires, adhésion à des zones de libre-échange et dispositifs des marchés de produits et du travail). Les régressions couvrent les relations bilatérales en matière d'IDE entre 28 pays de l'OCDE et sur la période 1980-2000.
2. *Scénario tarifaire 1* : les droits de douane bilatéraux sont ramenés au niveau moyen le moins restrictif dans la zone de l'OCDE (0.057 % en 2001). *Scénario tarifaire 2* : les droits de douane bilatéraux sont ramenés, pour chaque pays, au droit moyen le moins restrictif auquel il était soumis dans le cadre de ses échanges avec ses partenaires de l'OCDE en 2001. *Scénario non tarifaire* : la couverture des importations par les obstacles non tarifaires multilatéraux est alignée dans tous les pays sur celle du pays le moins restrictif en 1996 (Islande). La simulation ne peut pas être présentée pour l'Islande du fait que ce pays n'est inclus dans l'échantillon qu'en qualité de partenaire.
3. La simulation montre les effets d'un assouplissement de la réglementation dans tous les pays la ramenant au niveau du pays le moins restrictif, et d'une réduction des coins fiscaux les ramenant au niveau du pays où il était le plus faible en 2000 (Australie).

Source : OCDE.

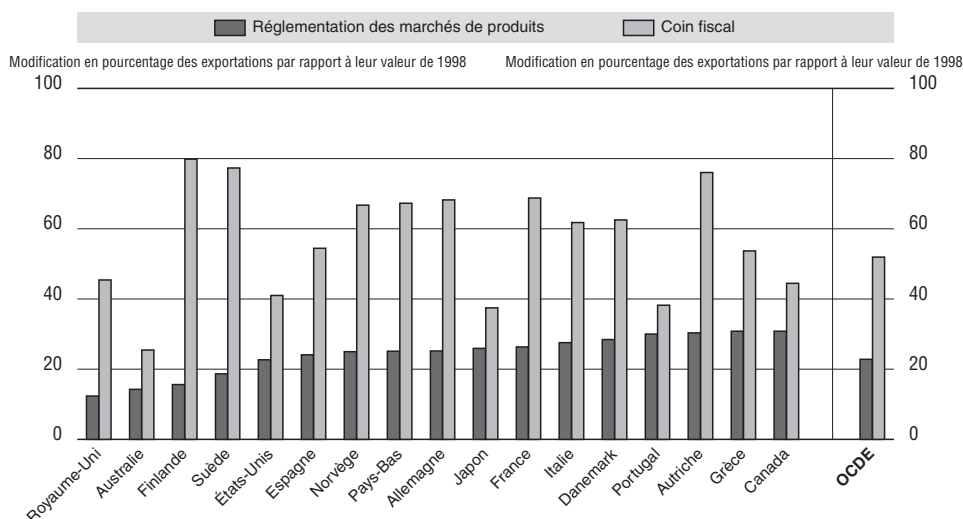
D'importantes augmentations des exportations dans la zone de l'OCDE sont également obtenues en alignant les restrictions réglementaires sur celles du pays de l'OCDE le moins réglementé en 1998. L'accroissement des exportations induit par cette mesure pour des pays relativement restrictifs, tels que la Grèce, le Portugal, l'Italie, la France, la Suisse et l'Irlande, est de l'ordre de 30 pour cent. Enfin, un abaissement des coins fiscaux jusqu'au niveau du pays ayant le coin fiscal le plus bas en 2000 (l'Australie) donne des accroissements plus limités, mais encore notables, dans la zone de l'OCDE. De fait, dans plusieurs pays européens, où les coins sont relativement élevés, cette mesure engendre des augmentations comparables à celles obtenues en réduisant les obstacles non tarifaires. Fait intéressant, les pertes d'exportations que ce scénario implique dans quelques pays (notamment l'Australie et l'Irlande) tiennent à la perte relative de compétitivité des exportations de ces pays par rapport à ceux dans lesquels cette mesure provoque une forte réduction du coin fiscal. Au total, les modifications des politiques ont des effets importants sur les exportations de biens dans la plupart des pays, même si elles ne contribuent guère, en termes absolus, à expliquer les déviations des exportations par rapport à la moyenne de l'OCDE (voir plus haut).

Le graphique 24 présente les résultats d'une simulation analogue pour les exportations de services⁶⁴. Dans ce cas, les accroissements d'exportations résultant d'une libéralisation des marchés de produits non manufacturés et d'une réduction des coins fiscaux sur le travail sont plus importants en raison du plus fort effet estimé de ces mesures sur les exportations bilatérales de services. La réforme fiscale et la réforme des marchés de produits pourraient accroître, respectivement, de 50 et 20 pour cent les exportations totales de services entre les pays de l'OCDE.

Adhésion à l'Union européenne, IDE et échanges

Les résultats empiriques font apparaître que la participation à des accords de libre-échange a eu des effets indéniables à la fois sur le commerce et l'IDE, surtout au sein de l'Union européenne. Il est particulièrement important de chiffrer ces effets pour les pays de l'OCDE qui entreront dans l'Union européenne en 2004, comme l'a établi la récente réunion du Conseil de l'Union européenne à Athènes. Il ressort du tableau 6 que les gains de cette adhésion, pour la République tchèque, la Hongrie et la Pologne, seront effectivement non négligeables sur le plan de l'intégration commerciale et des stocks d'IDE et ce, du fait à la fois d'un accroissement des transactions avec les autres pays de l'Union européenne et (dans une moindre mesure) d'une intensification des flux d'échanges et d'investissements en provenance de pays tiers. Les flux commerciaux devraient augmenter d'environ 10 pour cent dans les deux sens, tandis que les stocks de sorties et d'entrées d'IDE devraient doubler par rapport aux niveaux moyens des années 90 dans la plupart des pays. Ces résultats surestiment toutefois, sans doute, les effets positifs de l'adhésion, dans la

Graphique 24. Modification des exportations de services résultant d'un assouplissement de la réglementation des marchés de produits et d'une réduction du coin fiscal sur les revenus du travail^{1, 2}



1. Les simulations sont établies à partir des coefficients estimés des régressions sur données de panel des stocks bilatéraux d'IDE à l'étranger sur des facteurs non politiques (distance, coûts de transport, taille du marché, similitude de taille, dotations en facteurs et autres effets nationaux et temporels) et sur les influences des politiques (restrictions de l'IDE, barrières tarifaires et non tarifaires, adhésion à des zones de libre-échange et dispositifs des marchés de produits et du travail). Les régressions couvrent les relations bilatérales en matière d'IDE entre 28 pays de l'OCDE et sur la période 1980-2000.
2. La simulation montre les effets d'un assouplissement de la réglementation dans les secteurs non manufacturiers la ramenant au niveau du pays le moins restrictif en 1998 (Royaume-Uni) et d'un alignement des coins fiscaux sur celui du pays ayant le plus faible coin fiscal en 2000 (Australie).

Source : OCDE.

mesure où les échanges et les stocks d'IDE ont déjà été influencés par la perspective d'une entrée dans l'Union européenne.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Les résultats de l'analyse économétrique suggèrent que l'ouverture des frontières aux échanges et à l'investissement et des politiques internes visant la concurrence ont d'importantes implications pour la configuration des échanges et de l'IDE au sein de la zone de l'OCDE. Les principales conclusions qui se dégagent dans chacun des grands domaines relevant de l'action des pouvoirs publics, examinés dans le présent article, sont récapitulées ci-après sous quatre rubriques.

Tableau 6. Effets de l'adhésion à l'Union européenne sur les échanges et l'IDE^{1, 2}

	% d'accroissement des exportations ³	% d'accroissement des importations ³	% d'accroissement du stock de sorties d'IDE ⁴	% d'accroissement du stock d'entrées d'IDE ⁴
République tchèque	11.5 (47.2)	10.9 (49.7)	103.0 (0.4)	112.0 (24.2)
Hongrie	11.2 (45.0)	10.4 (47.8)	28.1 (1.6)	107.0 (19.3)
Pologne	11.6 (15.0)	10.7 (26.0)	92.2 (0.3)	104.9 (9.3)

1. Les simulations sont établies à partir des coefficients estimés des régressions sur données de panel des stocks bilatéraux d'IDE à l'étranger sur des facteurs non politiques (distance, coûts de transport, taille du marché, similitude de taille, dotations en facteurs et autres effets nationaux et temporels) et sur les influences des politiques (restrictions à l'IDE, barrières tarifaires et non tarifaires, adhésion à des zones de libre-échange et dispositifs des marchés de produits et du travail). Les régressions couvrent les relations bilatérales d'IDE entre 28 pays de l'OCDE sur la période 1980-2000.

2. Les niveaux initiaux par rapport au PIB sont indiqués entre parenthèses.

3. Par rapport aux valeurs de 1998.

4. Par rapport au niveau moyen des années 90.

Source : OCDE.

Ouverture : restrictions officielles aux échanges et à l'IDE :

- Il ressort des résultats économétriques obtenus que la suppression des obstacles tarifaires et non tarifaires qui existent encore pourrait accroître sensiblement les exportations de marchandises à l'intérieur de la zone de l'OCDE. On estime que la suppression des obstacles frontaliers dans les zones existantes de libre-échange, comme le Marché unique de l'Union européenne ou l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), a dopé à la fois les échanges de marchandises et les flux globaux d'IDE entre les pays participants. De même, les simulations donnent à penser que la perspective de l'adhésion à l'Union européenne peut être associée à un accroissement des courants d'échanges et à une forte hausse des encours d'entrées d'IDE pour les nouveaux membres de l'Union européenne. En revanche, les zones de libre-échange ne semblent pas avoir sensiblement augmenté l'offre transfrontière de services.
- Un certain nombre de pays (notamment à l'extérieur de l'Union européenne) appliquent encore des conditions relativement restrictives pour l'IDE dans certains secteurs non manufacturiers importants, comme l'électricité, les transports et les télécommunications. Si l'on alignait les restrictions à l'IDE sur celles

du pays le plus libéral, le niveau des encours d'entrées d'IDE dans l'ensemble de la zone de l'OCDE augmenterait notablement.

- Quelques résultats tendent à montrer que la stabilité des mécanismes de taux de change peut avoir un effet positif sur les encours d'entrées d'IDE dans les pays participants. Par ce biais, les pays qui sont membres d'unions monétaires (comme l'Union monétaire européenne) voient leurs marchés s'intégrer plus étroitement tant à l'union proprement dite qu'à l'économie mondiale. La complexité de la relation entre l'IDE et la variabilité du taux de change donne cependant à penser que ce résultat global peut dissimuler des réactions très diverses des entreprises multinationales à la création d'unions monétaires.

Réformes des marchés de produits :

- Les pays où les réglementations applicables aux marchés de produits sont relativement restrictives et coûteuses ont généralement de plus faibles stocks de capitaux étrangers. Des réformes des marchés de produits visant à réduire la rigueur relative des réglementations ont donc des chances d'accroître le niveau des entrées d'IDE dans un pays donné. Une réforme des marchés de produits à l'échelle de l'OCDE peut accroître les stocks *globaux* d'IDE en provenance et à destination de l'étranger et renforcer ainsi l'intégration mondiale.
- Les exportations pâtiennent des réglementations anticoncurrentielles appliquées à la fois par les pays d'accueil et les pays de destination. L'application de ces réglementations dans les pays d'accueil peut réduire l'efficacité de la production ainsi que l'éventail et la qualité des produits fournis sur les marchés étrangers (du fait notamment des effets négatifs sur l'entrée et l'innovation) et en conséquence, une réforme de ces réglementations a des chances d'avoir des effets positifs sur les exportations. Des réglementations restrictives dans le pays de destination (importateur) freinent également les exportations en provenance du pays d'origine en rendant plus difficile l'accès des fournisseurs étrangers aux marchés. Toutes choses égales par ailleurs, une convergence générale des réglementations dans la zone de l'OCDE vers l'environnement réglementaire du pays le plus libéral aurait tendance à augmenter nettement les exportations au sein de la zone de l'OCDE.
- S'agissant des échanges de services, l'influence négative combinée de réglementations restrictives dans le pays d'exportation et le pays d'importation est encore plus forte, parce qu'elle affecte, par exemple, l'aptitude du pays exportateur à vendre des services de transport aérien ou de tourisme ou des services bancaires à un partenaire commercial. Des efforts unilatéraux ou concertés des partenaires commerciaux de l'OCDE visant à mettre en œuvre des réformes qui renforceraient nettement la concurrence et l'efficacité aux

deux extrémités de la transaction ont des chances d'accroître le volume global des échanges de services.

Réformes du marché du travail :

- Il ressort d'estimations qu'une stricte législation en matière de protection de l'emploi (LPE) et des coins fiscaux élevés sur les revenus du travail peuvent parfois, du fait de leurs effets sur le marché du travail du pays d'origine, freiner les exportations de ce dernier, par exemple, en rendant difficile le redéploiement de la main-d'œuvre entre les entreprises, les secteurs et les activités. De même, en alourdissant le coût de l'investissement dans le pays d'accueil, une telle législation tend à abaisser le niveau des IDE en provenance de l'étranger. Il existe cependant d'importantes interactions entre la LPE et le cadre institutionnel du marché du travail, comme Calmfors et Drilfill (1988) et Elmeskov *et al.* (1998) l'ont fait observer. Lorsque les négociations collectives et d'autres dispositifs relatifs au marché de travail favorisent des ajustements de salaire qui compensent intégralement les coûts de la LPE, les effets négatifs potentiels sur les exportations peuvent être neutralisés. Dans d'autres régimes où une telle compensation est difficile, une stricte LPE réduit sensiblement les exportations. En revanche, le régime existant en matière de négociations collectives ne peut guère atténuer l'influence négative exercée sur l'IDE par une stricte LPE. Si cette législation accroît le ratio risque/rendement de l'investissement étranger, les investisseurs étrangers seront tentés de choisir les destinations où ce ratio est le plus faible, quel que soit l'effet de compensation que pourrait avoir le régime de négociations collectives. Il ressort d'estimations économétriques que des réformes du marché du travail assouplissant la législation relative à la protection de l'emploi et réduisant les coins fiscaux sur les revenus du travail renforceraient l'intégration économique mondiale.

Infrastructures :

- L'amélioration des infrastructures de réseaux a, a priori, des effets ambigus sur l'IDE du fait que des infrastructures déficientes peuvent inciter des investisseurs étrangers à intervenir dans ces secteurs. Toutefois, l'existence de bonnes infrastructures a des chances de contribuer notablement à une réduction des coûts de transport et de communication et à un accroissement des échanges, surtout dans certaines catégories de services, où les transactions internationales exigent que de telles conditions soient réunies à la fois dans les pays d'origine et dans ceux de destination (par exemple, fret, tourisme, finance). Ainsi, les mesures qui améliorent les infrastructures peuvent fortement accroître aussi bien le volume bilatéral que le volume mondial des échanges de services.

NOTES

1. L'autre principal mécanisme de mondialisation est la circulation des personnes. On trouvera dans OCDE (2002a) une analyse des tendances, des déterminants et des politiques en matière de migration. Les déplacements temporaires de personnel sont également un mode important de fourniture de services qui n'est pas examiné ici.
2. La disposition des entreprises à développer leurs activités internationales et leurs décisions en matière d'implantation ont des chances d'être également tributaires, jusqu'à un certain point, du régime fiscal appliqué aux bénéficiaires des filiales étrangères. Les modes d'imposition de l'IDE et leurs effets sur l'intégration mondiale sont examinés dans deux documents parallèles (Yoo, 2003; et Hajkova *et al.*, 2003).
3. Cette démarche s'inscrit dans la ligne de la recherche économique récente (OCDE, 2002a; Markusen et Maskus, 2001a, 2001b) qui souligne la détermination conjointe des flux commerciaux et des flux d'IDE. Il importe cependant de noter, dès le départ, qu'en raison du niveau d'agrégation auquel l'analyse se situe, le problème étudié depuis longtemps de la substituabilité ou de la complémentarité des échanges et de l'IDE est seulement évoqué dans ce document. Cette question a été récemment (et à plusieurs reprises) traitée ailleurs à l'OCDE dans le cadre de synthèses des travaux sur la question (OCDE 1995, 2002b) et d'analyses économétriques faisant appel à des données sectorielles (OCDE, 1996, 1997a) et globales (OCDE 1998a).
4. Les encours des entrées et des sorties d'IDE sont des mesures multilatérales de l'activité d'IDE qui cumulent, pour chaque pays investisseur, les stocks bilatéraux détenus dans tous les pays (d'accueil) partenaires (donc les stocks sortants) et, pour chaque pays d'accueil, les stocks bilatéraux détenus par tous les pays (investisseurs) partenaires (donc les stocks entrants).
5. L'activité d'IDE peut en principe être décomposée de la manière suivante : *i*) fusions et acquisitions, *ii*) investissements entièrement nouveaux, *iii*) bénéficiaires réinvestis, et *iv*) transferts de capitaux entre entreprises apparentées. Dans la pratique, les données disponibles permettent rarement une telle ventilation.
6. L'OCDE (2002c), par exemple, considère que la chute de l'activité d'IDE est une « correction » de la bulle de l'investissement et du marché boursier du début du siècle. Les niveaux élevés de flux d'IDE ont aussi été en partie liés à une poussée sans précédent des activités de privatisation.
7. Les indicateurs de la spécialisation géographique des entrées et des sorties d'IDE présentent plus ou moins les mêmes caractéristiques. Néanmoins, les indicateurs des entrées laissent supposer qu'un phénomène de « rattrapage » intervient dans certains pays, comme la Grèce vis-à-vis de l'Union européenne et la Corée vis-à-vis du Japon; à l'inverse, les indicateurs des sorties montrent que plusieurs pays (notamment quelques membres de l'Union européenne, le Canada, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande

- et la Corée) se sont spécialisés dans l'investissement au Japon au cours de la période 1995-1998.
8. Les données pour la période 1980-1990 sont incomplètes ou manquantes pour les pays en transition et la Corée.
 9. Par exemple, les services assurés par un coiffeur peuvent difficilement faire l'objet d'un échange entre villes ou régions d'un même pays, et a fortiori d'un pays à l'autre. En revanche, la fourniture de beaucoup d'autres services, notamment certains des plus dynamiques au cours des deux dernières décennies (tels que les communications, l'intermédiation financière et les services aux entreprises) implique des coûts de transport plus faibles, qui baissent encore avec la généralisation des technologies de l'information et des communications (TIC). De plus, les TIC diminuent aussi les coûts de transport de services qui étaient traditionnellement non échangeables, comme la distribution de détail (voir, par exemple, OCDE 2001b).
 10. Les effets de l'imposition de l'IDE sont examinés dans l'étude de Hajkova *et al.* (2003).
 11. L'action des pouvoirs publics peut aussi affecter indirectement les échanges et l'IDE, par son effet sur les proportions de facteurs, par exemple, en améliorant la qualité des équipements d'infrastructure d'un pays ou les qualifications de sa population active.
 12. Les obstacles non tarifaires couvrent les mesures dites « essentielles », telles que les contrôles de prix (limitations volontaires des exportations, charges variables, mesures anti-dumping et compensatoires) et les restrictions quantitatives (octroi de licences non automatique, restrictions des exportations, contingents et interdictions). Voir OCDE (1997b) pour plus de détails.
 13. Les obstacles tarifaires et non tarifaires multilatéraux sont tirés de données détaillées sur les taux des droits NPF *ad valorem* et sur la fréquence des obstacles non tarifaires dans les branches à six chiffres du Système harmonisé de classification (CNUCED, 1998). Les données sont regroupées en utilisant les coefficients moyens d'importation de l'OCDE de 1998 jusqu'au niveau à deux chiffres de la CITI rév. 3, et ensuite les coefficients moyens de valeur ajoutée de l'OCDE de 1998. Des informations sur les différences d'un pays à l'autre des parts d'importation de différents produits (déduction faite des importations intra-UE) ont été utilisées pour différencier les obstacles aux échanges entre les pays de l'Union européenne. Les droits de douane bilatéraux sont fondés sur les nouvelles données MacMaps établies conjointement par le Centre d'études prospectives et d'informations internationales et le Centre du commerce international (Bouet *et al.*, 2001, 2002). Les données MacMaps fournissent des informations sur les droits NPF, d'autres droits *ad valorem*, les droits spécifiques, les marges préférentielles, les interdictions, les contingents tarifaires et les droits antidumping (spécifiques ou *ad valorem*). Ces données sont regroupées au niveau à deux chiffres de la CITI rév. 3 sur la base des coefficients moyens d'importation différenciés par groupe de partenaires commerciaux. Malgré l'utilisation des coefficients d'importation *moyens* dans l'agrégation, les indicateurs multilatéraux aussi bien que les indicateurs bilatéraux risquent de sous-estimer l'ampleur des barrières commerciales si les parts d'importation sont réduites dans les secteurs où existent des barrières élevées.
 14. De plus, en augmentant la taille du marché auquel des pays tiers ont accès pour un même coût, ils pourraient également tendre à développer les échanges bilatéraux entre la zone de libre-échange et des pays non signataires, et ce d'autant plus si les pays non signataires sont eux-mêmes membres d'une autre zone de libre-échange (le phénomène inverse pouvant en effet intervenir). En particulier, les échanges intrabranches peuvent augmenter du fait du renforcement des économies d'échelle.

15. Voir Markusen (2002) pour un examen approfondi des forces contradictoires qui agissent sur les flux bilatéraux d'IDE au fur et à mesure de la libéralisation des échanges.
16. Ceci pourrait partiellement expliquer la vague de fusions et d'acquisitions au sein de l'Union européenne après l'adoption du Programme relatif au marché unique.
17. Selon Neary (2002), cette tendance revêt la forme du regroupement de différentes usines sur un seul site à l'intérieur de la zone de libre-échange. Cet auteur note également que la concurrence accrue des entreprises multinationales des pays signataires peut avoir une influence opposée sur les investisseurs de tierces parties, en les amenant à *réduire* leurs investissements dans la zone de libre-échange.
18. Il est très difficile d'établir l'existence d'obstacles non statutaires à l'IDE et de les chiffrer. Néanmoins, certains d'entre eux ont été pris en compte dans les indicateurs, tels que l'obstacle absolu que représente la détention à 100 pour cent du capital d'entreprises industrielles et commerciales par l'État et les obstacles institutionnels ou comportementaux non déclarés dont l'existence est attestée dans des rapports officiels.
19. Dans une large mesure, la baisse généralisée des restrictions reflète la libéralisation intégrale des flux de capitaux à l'intérieur de l'Union européenne (réalisée au début des années 90) et les vastes privatisations menées parallèlement tant au sein de l'Union européenne qu'ailleurs (par exemple, au Mexique), qui ont ouvert aux capitaux étrangers des entreprises publiques et des monopoles protégés jusque-là.
20. Les indicateurs ne permettent pas de rendre compte des différences dans l'application des restrictions, lesquelles peuvent être particulièrement importantes dans le cas des dispositifs de filtrage. De même, plusieurs pays ont encore assoupli leurs restrictions depuis la dernière collecte des données.
21. La simple comptabilisation des restrictions affectant les différents secteurs montre que 67 pour cent de l'ensemble des restrictions concernent le secteur des services (Sauvé et Steinfatt, 2003).
22. La simple corrélation bivariée d'un pays à l'autre entre les indicateurs sectoriels des restrictions à l'IDE et les parts sectorielles de l'emploi dans les filiales étrangères est négative et significative.
23. Il va de soi que plus ces activités sont centrées sur le pays d'accueil, moins l'IDE est sensible aux modifications de l'instabilité du taux de change. Selon Goldberg (1993), l'effet d'une moindre instabilité du taux de change sur l'IDE est ambigu. En revanche, Darby *et al.* (1999) soulignent la possibilité d'une incidence négative.
24. On trouvera des détails sur les indicateurs de la réglementation apparaissant dans les graphiques dans Nicoletti *et al.* (1999), Nicoletti *et al.* (2001) et Nicoletti et Scarpetta (2003).
25. Si les réglementations qui interdisent l'entrée ou élèvent les coûts peuvent freiner l'IDE, celles qui visent à protéger les droits de propriété intellectuelle peuvent renforcer l'attrait du pays d'accueil pour les investisseurs internationaux car la protection de ces droits rend plus difficile l'imitation des savoirs spécifiques à leur entreprise (par le biais, par exemple, du passage d'administrateurs ou de salariés de la filiale étrangère dans des entreprises locales). Voir Smith (2001).
26. Cette idée et des données empiriques s'y rapportant sont examinées de manière approfondie dans Mirza et Nicoletti (2003).
27. L'indicateur synthétique est la moyenne, pondérée par le PIB, des indicateurs de la réglementation dans douze secteurs non manufacturiers.

28. Par exemple, il apparaît que certaines réglementations du marché des produits peuvent freiner la croissance des entreprises et les dépenses de R-D (Nicoletti *et al.*, 2001; Bassanini et Ernst, 2002). Ces deux facteurs peuvent constituer un handicap pour l'internationalisation.
29. Parmi les autres facteurs importants figurent, par exemple, la couverture des conventions collectives, les salaires minimums et les réglementations relatives à la santé et à la sécurité, pour lesquels les données internationales font défaut ou sont incomplètes.
30. La législation relative à la protection de l'emploi (LPE) et les dépenses sociales qui sont financées à l'aide de la fiscalité du revenu du travail peuvent aussi réduire les coûts de transaction dans la relation entre les travailleurs et les entreprises, réduire les tensions sur le marché du travail et lisser les coûts sociaux associés à un mauvais fonctionnement du marché du travail. Par le biais de ces mécanismes, la LPE et la fiscalité du revenu du travail peuvent effectivement avoir des répercussions positives sur les prix à l'exportation et les rendements attendus de l'investissement. Néanmoins, ces effets sont difficilement mesurables et, dans la présente étude, on s'est principalement intéressé à leur contribution à l'augmentation des coûts de production.
31. De plus, comme les réglementations relatives aux marchés de produits, une stricte LPE et des coïns fiscaux élevés dans le pays d'origine peuvent aussi encourager les entreprises à localiser leur production dans des pays où les règles applicables au marché du travail et la fiscalité sont plus favorables à l'entreprise, favorisant par là même les sorties d'IDE; en même temps cependant, la LPE peut handicaper les entreprises qui voudraient agir dans ce sens en réduisant leurs possibilités de réorganiser leur production ou de se développer. Nicoletti *et al.* (2001) constatent l'existence d'une relation négative entre la dimension moyenne des entreprises et la rigueur de la LPE dans un échantillon de pays et de secteurs de l'OCDE.
32. Cette idée a été avancée pour la première fois par Calmfors et Driffill (1988). Voir Elmeskov *et al.* (1998) pour des éléments d'observation sur l'interaction entre la LPE et les mécanismes de négociation, et Daveri et Tabellini (2000), pour les interactions entre la fiscalité du revenu du travail et les mécanismes de négociation.
33. Il est également possible que les investisseurs étrangers aient plus de mal que les investisseurs locaux à vérifier les implications de dispositions restrictives de la LPE (du fait d'une asymétrie de l'information) et soient donc confrontés à des coûts plus élevés.
34. Surtout, les politiques des pouvoirs publics (par exemple, les réglementations concernant l'accès) sont essentielles pour assurer, sur le plan de la réglementation et des conditions faites aux entreprises, un environnement propice à l'efficacité de l'investissement privé dans les infrastructures. Voir Gonenç *et al.* (2000) et OCDE (2001b) pour une discussion plus détaillée de ces questions.
35. Yeaple et Golub (2002) ont tenté de tester ces hypothèses et fournissent certains éléments confirmant les effets des infrastructures sur l'avantage absolu et comparatif.
36. Deardorff (1995) montre que cette relation apparaît dans presque tous les modèles d'échanges.
37. Le rôle des proportions de facteurs dans l'explication des courants d'échanges apparaît clairement dans les modèles des échanges de Heckscher-Ohlin. De plus, dans un cadre de gravité générale, les dotations relatives en capital humain et physique fournissent aussi des informations sur l'offre de produits différenciés, qui sont généralement à forte intensité de qualifications et de capital (Evenett et

- Keller, 2002). Leur rôle dans la détermination des IDE verticaux est souligné par Helpman (1984) et Helpman et Krugman (1985).
38. Markusen (2002) note que l'IDE ne dispose que d'un avantage *relatif* par rapport aux échanges dans le cas de pays éloignés. En conséquence, la distance et les coûts de transport pourraient bien avoir une influence négative sur l'intensité des sorties d'IDE.
 39. Comme on l'a indiqué plus haut, les données « financières » relatives à l'IDE utilisées dans l'analyse présentent plusieurs faiblesses (par exemple, elles ne font pas de distinction entre les fusions, les acquisitions et les investissements entièrement nouveaux et elles peuvent être biaisées sur le plan géographique dans la mesure où les multinationales utilisent comme intermédiaires pour leurs investissements des holdings situés dans des endroits stratégiques) mais la période et les pays couverts par les données concernant les filiales étrangères étaient trop limités pour les besoins d'une analyse empirique. Dans le cas du commerce des services, les pays exclus sont la Belgique, le Luxembourg, la République tchèque, l'Islande, la Pologne, la Turquie, la Nouvelle-Zélande, le Mexique et la Suisse. La Belgique et le Luxembourg sont exclus des partenaires. La République slovaque a été également exclue de l'analyse car des données pour d'autres variables font défaut.
 40. Pour des spécifications similaires, voir, par exemple, Markusen et Maskus (1999) et Egger (2001). La méthode de la forme réduite implique que les coefficients estimés prennent en compte à la fois les effets directs et les effets indirects des variables explicatives. À titre d'exemple, le paramètre des droits de douane dans les équations d'échanges reflète à la fois l'incidence directe sur le commerce et l'incidence indirecte découlant de l'effet des droits de douane sur l'IDE et de l'impact possible de l'effet induit de l'IDE sur les échanges.
 41. L'accent mis sur les stocks de sorties ou d'entrées d'IDE (plutôt que sur les flux de sorties ou d'entrées) se justifie par le fait que la décision des entreprises concerne le niveau de production locale, qui est fonction du niveau souhaité de stock local d'IDE.
 42. La variation annuelle des coûts de transport a été lissée pour éviter une fluctuation excessive des données.
 43. Dans les équations de l'IDE, les taux de change bilatéraux et effectifs prennent en compte les effets de valorisation et les effets d'actifs. Dans les équations des échanges, les taux de change nominaux associés aux déterminants des prix relatifs (dotations relatives en facteurs et politiques affectant les coûts de production) reflètent les effets de compétitivité en termes réels.
 44. En outre, une variable auxiliaire spéciale pour les pays anglophones a été ajoutée afin d'analyser l'influence possible des « effets de langue », mais aucun effet de ce type n'a été détecté, peut-être en raison de la présence d'un effet fixe bilatéral.
 45. Cette transformation consiste à exprimer les données sous forme d'écart par rapport aux valeurs du pays d'origine moyen ou du partenaire moyen, ce qui élimine les effets propres à un partenaire donné ou à un pays d'origine donné.
 46. Ainsi, dans les régressions préliminaires, les stocks d'entrées d'IDE ont été corrélés à la fois au degré de restriction moyen des politiques dans la zone de libre-échange du pays d'accueil et à leur degré de restriction dans le pays d'accueil par rapport à d'autres pays de cette même zone.
 47. Faute de données suffisantes, les régressions des stocks totaux d'entrées ne couvrent que 10 à 19 pays de l'OCDE, suivant les variables de politique incluses.

48. La distance n'a pas pu être estimée dans les équations bilatérales de l'IDE en raison de sa nature purement transversale. Son effet est saisi par les effets fixes bilatéraux dont il est tenu compte de façon non paramétrique. Les coûts de transport ont été omis dans les équations des échanges bilatéraux de services, pour deux raisons. Premièrement, la mesure utilisée dans cette étude est obtenue par la différence entre les prix *caf* et *fab* des échanges de produits manufacturés, qui est sans doute peu pertinente pour les échanges de services. Deuxièmement, le transport étant l'une des composantes des échanges de services, les coûts de transport en sont probablement une variable endogène.
49. La persistance pourrait aussi refléter la part élevée des bénéfices réinvestis dans les flux d'IDE.
50. Dans la régression du stock total d'entrées, la variable pertinente est le taux de change effectif nominal, qui est une moyenne pondérée par les échanges des taux de change bilatéraux. Une dépréciation de ce taux n'implique pas nécessairement une dépréciation de tous les taux bilatéraux. Par conséquent, l'effet global dépend de l'interaction de la dépréciation et de la composition par pays des flux commerciaux bilatéraux.
51. L'effet estimé des restrictions est similaire pour les flux d'IDE, la réduction des flux engendrée par les restrictions étant comprise entre 9 et 70 pour cent. Les résultats des estimations pour les flux de sorties d'IDE figurent dans Nicoletti *et al.* (2003).
52. Les indicateurs non tarifaires disponibles sont des variables spécifiques du partenaire qui expriment la protection NPF des importations à l'encontre de l'exportateur moyen des pays de l'OCDE. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte des accords bilatéraux et d'autres régimes spéciaux, notamment le traitement non-NPF et les mesures anti-dumping. Les tarifs douaniers bilatéraux prennent certes en considération certains de ces facteurs, mais ils ne sont disponibles que pour l'année 2001. On notera cependant que les résultats concernant les tarifs bilatéraux résistent bien à l'ajustement des erreurs types en fonction d'observations répétées dans le temps.
53. La conclusion selon laquelle l'adhésion à l'Union européenne stimule l'IDE s'accorde avec des données connexes présentées par Pain (1997) et Pain et Lansbury (1997). Les effets positifs de l'adhésion à l'Union européenne sur l'IDE provenant de pays tiers ont également été mis en évidence par Dunning (1997) et Barrell et Pain (1998).
54. Dans l'équation du stock total d'entrées, la réglementation peut être interprétée comme étant exprimée par rapport à la moyenne de l'OCDE.
55. Les résultats obtenus pour les DPI ne résistent pas à l'ajustement des erreurs-types pour des observations répétées dans la dimension temporelle. La relation entre protection des DPI et IDE est analysée dans OCDE (2002g).
56. Dans ce cas, toutefois, les tests statistiques ont récusé l'hypothèse selon laquelle l'effet est identique dans les deux pays. Par conséquent, des coefficients séparés ont été estimés pour le coin dans le pays d'origine et le coin chez le partenaire.
57. Le réseau de transport semble être la principale infrastructure pertinente pour le commerce de marchandises. Il peut aussi jouer un rôle important dans les échanges de services, à la fois directement, par la composante fret et voyages de ces échanges et, indirectement, par la composante touristique.
58. L'exclusion des pays à faibles infrastructures donne des estimations non significatives (bien qu'assorties du signe correct) du fait, probablement, du manque de variabilité internationale des données.

59. La restriction selon laquelle les coefficients (log) des infrastructures du pays d'origine et du partenaire sont identiques est corroborée par les tests statistiques.
60. En particulier, dans ce type de simulation, on présume que les réformes des politiques ne modifient pas les relations moyennes estimées (c'est-à-dire les coefficients estimés des régressions) entre les échanges, l'IDE et les politiques et se prêtent donc à la critique de Lucas (Lucas, 1976). De plus, il est supposé que ces relations internationales moyennes sont représentatives des relations dans chaque pays.
61. Étant donné que les différences dans le niveau des échanges et de l'IDE d'un pays à l'autre sont prises en compte par des variables muettes, il n'est pas surprenant que les variables de politique économique semblent jouer un rôle relativement réduit dans la variance globale des données.
62. Le résidu inexpliqué est généralement très faible dans les équations de l'IDE.
63. Dans les simulations, le stock initial est défini comme le solde moyen d'entrées en 1998.
64. Dans ce cas, la réglementation ne concerne que les activités non manufacturières, et selon les estimations, le pays le plus libéral en 1998 est encore le Royaume-Uni.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON, T.W. et C. HSIAO (1981), « Estimation of dynamic models with error components », *Journal of the American Statistical Association*, vol. 76.
- ARELLANO, M. et S. BOND (1991), « Some tests of specification for panel data: Monte Carlo evidence and an application to employment equations », *Review of Economic Studies*, vol. 58, pp. 277-297.
- BANQUE MONDIALE (2002), *Development, Trade and the WTO: A Handbook*, Washington DC.
- BANQUE MONDIALE (2003), *Les perspectives économiques mondiales et les pays en développement*, Washington DC.
- BARRELL, R. et N. PAIN (1998), « Real exchange rates, agglomerations and irreversibilities: macroeconomic policy and FDI in EMU », *Oxford Review of Economic Policy*, 14/3, 152-167.
- BARRELL, R. et N. PAIN (1999), « Domestic institutions, agglomerations and foreign direct investment in Europe », *European Economic Review*, 43, 925-934.
- BASSANINI, A. et E. ERNST (2002), « Labour market institutions, product market regulation, and innovation: cross-country evidence », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 316.
- BOND, S. (2002), « Dynamic panel data models: a guide to micro data methods and practice », *CEMMAP Working Paper CWP09/02*.
- BOUET, A., L. FONTAGNE, M. MIMOUNI et F. VON KIRCHBACH (2002), « Market access map for GTAP: an assessment of bilateral protection in merchandise trade », document présenté à la conférence GTAP.
- BOUET, A., L. FONTAGNE, M. MIMOUNI et X. PICHOT (2001), « Market access maps: a bilateral and disaggregated measure of market access », *CEPII documents de travail n° 18*.
- BUCKLEY, P.J. et M. CASSON (1985), *The Economic Theory of the Multinational Enterprise*, Londres, Macmillan.
- CALMFORS, L. et J. DRIFFILL (1988), « Bargaining structure, corporatism and macroeconomic performance », *Economic Policy*, vol. 6, pp. 14-61.
- CANNING, D. (2001), « The Contribution of Infrastructure to Aggregate Output », polycopié, Banque mondiale.
- CHATTERJEE, S. et A. HADI (1988), *Sensitivity Analysis in Linear Regression*, New York: Wiley.
- CHENG, L.K. et Y.K. KWAN (2000), « What are the determinants of the location of foreign direct investment? The Chinese experience », *Journal of International Economics*, vol. 51 pp. 379-400.
- CNUCED (1998), *Rapport sur l'investissement dans le monde 1998 : tendances et déterminants*, Nations unies, New York et Genève.

- CNUCED (2001), *Rapport sur l'investissement dans le monde 2001 : vers de nouvelles relations interentreprises*, Nations Unies, New York et Genève.
- CUSHMAN, D.O. (1985), « Real exchange rate risk, expectations, and the level of direct investment », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 67, pp. 297-308.
- DARBY, J., H. HALLETT, J. IRELAND et L. PISCITELLI (1999), « The impact of exchange rate uncertainty on the level of investment », *The Economic Journal*, vol. 109, pp. C55-C67.
- DAVERI, F. et G. TABELLINI (2000), « Unemployment and Taxes: Do Taxes Affect the Rate of Unemployment? », *Economic Policy*, vol. 13, pp. 49-104.
- DEARDORFF, A.V. (1995), « Determinants of bilateral trade: does gravity work in a neoclassical world? », *NBER Working Paper*, n° 5377 [republié dans : FRANKEL J. A. (1998), *The Regionalization of the World Economy*, University of Chicago Press, pp. 7-31].
- DUNNING, J.H. (1981), *International Production and the Multinational Enterprise*, Londres, Allen and Unwin.
- DUNNING, J.H. (1997), « The European internal market programme and inbound foreign direct investment », *Journal of Common Market Studies*, 35, pp. 1-30 et 189-224.
- EGGER, P. (2000), « A Note on the proper Econometric Specification of the Gravity Equation », *Economic Letters*, n° 66.
- EGGER, P. (2001), « European exports and outward foreign direct investment: a dynamic panel data approach », *Weltwirtschaftliches Archiv* 137(3), pp. 427-449.
- ELMESKOV, J., J. MARTIN et S. SCARPETTA (1998), « Key lessons for labour market reforms: evidence from OECD countries' experiences », *Swedish Economic Policy Review*, vol. 5, pp. 205-252.
- ERKEL-ROUSSE, H. et D. MIRZA (2002), « Import price elasticities: reconsidering the evidence », *Revue canadienne d'économie*, vol. 35, n° 2, pp. 282-306.
- EVENETT, S. et W. KELLER (2002), « On Theories Explaining the Success of the Gravity Equation », *Journal of Political Economy*, vol. 110, n° 2, pp.281-316.
- FINDLAY, R. (1996), « Government, trade and international capital mobility », dans M. Lindahl et B.J. Ndulu (dir. de publ.), *New Directions in Development Economics*, Routledge.
- GINARTE, J. et W. PARK (1997), « Determinants of patent rights: a cross-national study », *Research Policy*, vol. 26.
- GOLDBERG, L.S. (1993), « Exchange rate and investment in the United States industry », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 75, n° 4, pp. 575-588.
- GOLUB, S. (2003), « Measures of restrictions on inward foreign direct investment for OECD countries », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 357.
- GÖNENÇ, R., M. MAHER, et G. NICOLETTI (2000), « *The implementation and the effects of regulatory reform: past experience and current issues* », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 251, Paris.
- HAIJKOVA, D., G. NICOLETTI et K.-Y. YOO (2003), « The effect of corporate taxation on OECD patterns of FDI », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, (à paraître).
- HELPMAN, E. (1984), « A simple theory of trade with multinational corporations », *Journal of Political Economy* 92, pp. 451-71.
- HELPMAN, E. et P. KRUGMAN (1985), *Market Structure and International Trade*, Cambridge, MIT Press

- HOEKMAN, B. et M. SCHIFF (2002), « Benefiting From regional integration », dans Bernard Hoekman *et al.* (dir. de publ.), *Development, Trade and the WTO: A Handbook*.
- JONES, R. (2000), *Globalization and the Theory of Input Trade*, Cambridge, MIT Press.
- KOULON, M., M. GESTRIN et P. SAUVE (2002), « Trade, investment and the WTO: issues and options », *document polycopié*, OCDE.
- LUCAS, R.E., Jr. (1976), « Econometric policy evaluation: a critique », *The Phillips Curve and the Labor Market* (K. Brunner et A. Metzler, dir. de publ.), vol. 1, Carnegie-Rochester Conferences in Public Policy, a supplementary series to the *Journal of Monetary Economics*, Amsterdam: North-Holland.
- MARKUSEN, J.R. (1984), « Multinationals, multi-plant economies, and the gains from trade », *Journal of International Economics*, vol. 16, pp. 205-226.
- MARKUSEN, J.R. (2002), *Multinational Firms and the Theory of International Trade*, Cambridge, MIT Press.
- MARKUSEN, J.R. et K.E. MASKUS (1999), « Discriminating among alternative theories of the multinational enterprise », *NBER Working Paper*, n° 7164.
- MARKUSEN, J.R. et K.E. MASKUS (2001a), « General-equilibrium approaches to the multinational firm: a review of theory and evidence », *NBER Working Paper*, n° 8334.
- MARKUSEN, J.R. et K.E. MASKUS (2001b), « A unified approach to intra-industry trade and direct foreign investment », *NBER Working Paper*, n° 8335.
- MATHA, T. (1999), « Proximity-concentration versus factor proportions explanation: the case of Swedish multinationals in the EU », document présenté à la conférence l'ETSG.
- MCKENZIE, M. (1999), « The impact of exchange rate volatility on international trade flows », *Journal of Economic Surveys*, vol. 13(1), pp. 71-106.
- NEARY, J.P. (2002), « Foreign direct investment and the single market », *CEPR Discussion Paper* n° 3419.
- NIOLETTI, G. et S. SCARPETTA (2003), « Regulation, productivity and growth », *Economic Policy*, 18:1 (36), avril.
- NIOLETTI, G., A. BASSANINI, E. ERNST, S. JEAN, P. SANTIAGO, et P. SWAIM (2001), « Product and labour markets interactions in OECD countries », *Document de travail du Département des Affaires économiques de l'OCDE*, n° 312.
- NIOLETTI, G., S. GOLUB, D. HAJKOVA, D. MIRZA et K.-Y. YOO (2003), « Policies and international integration: influences on trade and foreign direct investment », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 359.
- NIOLETTI, G., S. SCARPETTA et O. BOYLAUD (1999), « Summary indicators of product market regulation with an extension to employment protection legislation », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 226.
- OCDE (1995), « Les liens entre investissements étrangers directs et échanges », *DSTI/EAS/IND/WP9(95)8*.
- OCDE (1996), « Les liens entre investissements étrangers directs et échanges : données empiriques pour les industries américaines et françaises (1984-1994) », *DSTI/EAS/IND/WP9(96)5*.
- OCDE (1997a), « How foreign direct investment affects international trade and competitiveness – an empirical assessment », *DSTI/EAS/IND/SWP(97)15*.
- OCDE (1997b), *Indicateurs des barrières tarifaires et non tarifaires*, Paris.

- OCDE (1997c), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, juillet, Paris.
- OCDE (1998a), « Trade competition and foreign direct investment: a new assessment », DSTI/EAS/IND/SWP(98)9.
- OCDE (1999), *La mise en œuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi. Évaluation des performances et des politiques*, Paris.
- OCDE (2000), *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 68, Paris.
- OCDE (2001a), *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 70, Paris.
- OCDE (2001b), *Revue économique de l'OCDE*, n° 32, Paris.
- OCDE (2001c), « L'intégration régionale : effets commerciaux et autres effets économiques observés », TD/TC/WP(2001)19/FINAL, Paris.
- OCDE (2001d), *Borderless Co-operation: OCDE Forum mondial sur l'investissement international*, Paris.
- OCDE (2002a), « The economic impact of international migration: a framework for EDRC Country Reviews », ECO/CPE/WPI(2002)4, Paris.
- OCDE (2002b), *Foreign Direct Investment and Development: Where Do We Stand?*, Paris.
- OCDE (2002c), *Perspectives de l'investissement international*, Paris.
- OCDE (2002d), *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 71, Paris.
- OCDE (2002e), « Étude sur la relation entre le commerce et l'investissement direct étranger », TD/TC/WP(2002)14/FINAL, Paris.
- OCDE (2002f), « Relations entre les accords commerciaux régionaux et le système commercial multilatéral », TD/TC(2002)8/FINAL, Paris.
- OCDE (2002g), « Incidence des droits de propriété intellectuelle sur l'investissement direct étranger et le commerce dans les pays en développement », TD/TC/WP(2002)42/REV1, Paris.
- OCDE (2003), *Quantifying the Benefits of Liberalising Trade in Services*, (à paraître) Paris.
- OCDE (diverses années), *Annuaire des statistiques d'investissement direct international*, Paris.
- OCDE (diverses années), *Statistiques du commerce international par produit*, Paris.
- OCDE (diverses années), *Statistiques sur les échanges internationaux de services*, Paris.
- PAIN, N. (1997), « Continental drift: European integration and the location of UK foreign direct investment », *The Manchester School*, LXV Supplement, 94-117.
- PAIN, N. et M. LANSBURY (1997), « Regional economic integration and foreign direct investment: the case of German investment in Europe », *National Institute Economic Review*, n° 160, 87-99.
- PANAGARIYA, A. (1999), « The regionalism debate: an overview », *The World Economy*.
- ROSE, A.K. (2000), « One money, one market: estimating the effect of common currencies on trade », *Economic Policy* 30, pp. 9-45.
- SAUVE, P. et K. STEINFATT (2003), « Assessing the scope for further investment regime liberalisation: an analysis based on revealed liberalisation preferences », OCDE, en cours.
- SMITH, P.J. (2001), « How do foreign patent rights affect US exports, affiliate sales, and licences? » *Journal of International Economics*, vol.55, pp. 411-439.
- SOUBAYA CAMATCHY ARIGUELOU, I. (2002), *Commerce intrafirme et investissements directs : aspects théoriques et application aux multinationales françaises*, thèse de doctorat, Université de Paris I.
- TAGLIONI, D. (2002), « Exchange rate volatility as a barrier to trade: new methodologies and recent evidence », *Économie internationale* 89-90.

- WHITE, M. (1975), « Firm location in a zoned metropolitan area », dans E. Mills et W.E. Oates (dir. de publ.), *Fiscal Zoning and Land Use Controls*, Lexington, MA., D.C. Heath.
- YEAPLE, S.R. et S.S. GOLUB (2002), « International productivity differences, infrastructure, and comparative advantage », *document photocopie*.
- YOO, Kwang-Yeol (2003), « Corporate taxation of foreign direct investment income 1991-2001 », *Document de travail du Département des Affaires économiques de l'OCDE*, n° 365.

TABLE DES MATIÈRES

L'INFLUENCE DES POLITIQUES SUR LES ÉCHANGES ET L'INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER..... 7

Giuseppe Nicoletti, Stephen S. Golub, Dana Hajkova, Daniel Mirza et Kwang-Yeol Yoo

Ce document évalue l'importance des politiques frontalières et non frontalières pour l'intégration économique mondiale. L'étude est axée sur quatre orientations largement préconisées : supprimer les restrictions explicites du commerce et de l'IDE ; promouvoir la concurrence intérieure ; améliorer la réactivité du marché du travail ; mettre en place des équipements infrastructurels de niveau approprié. L'analyse, qui couvre l'IDE et les échanges de biens et services, s'efforce de rendre compte des principaux mécanismes de mondialisation et de traiter la plupart des modes de fourniture de services transfrontières. En dépit d'une libéralisation généralisée ces deux dernières décennies, il apparaît possible de réduire encore les obstacles de politique économique à l'intégration des marchés de l'OCDE. Les barrières qui subsistent ont un impact notable sur les flux bilatéraux d'échanges et d'IDE, et les estimations donnent à penser que les réglementations intérieures anticoncurrentielles et les dispositions restrictives du marché du travail entravent l'intégration tout autant que les restrictions explicites du commerce et de l'IDE. A en juger par des scénarios de suppression de ces obstacles, une libéralisation plus poussée des échanges, de l'IDE et des marchés intérieurs des produits et du travail pourrait avoir des effets quantitatifs considérables sur l'intégration internationale.

MESURE DES RESTRICTIONS VISANT LES INVESTISSEMENTS DIRECTS DE L'ÉTRANGER DANS LES PAYS DE L'OCDE 95

Stephen S. Golub

Ce document présente de nouvelles mesures des restrictions visant les investissements directs étrangers (IDE) dans les pays de l'OCDE. Différentes sortes de restrictions sont considérées : les limites de la participation étrangère, les procédures d'examen sélectif ou de notification, et les restrictions concernant la gestion et les opérations des entreprises. Ces restrictions sont calculées pour neuf secteurs et onze sous-secteurs, dont la plupart relèvent du domaine des services. Les données sont ensuite agrégées en une mesure composite pour l'économie dans son ensemble. Selon ces indicateurs agrégés, ces deux dernières décennies, et plus particulièrement les années 90, ont vu un assouplissement considérable des restrictions frappant l'IDE. Les pays de l'OCDE sont désormais généralement ouverts aux IDE, même s'il subsiste des différences importantes d'un pays et d'un secteur à l'autre. Les pays les plus ouverts sont à présent européens, du moins en ce qui concerne les restrictions statutaires. La majorité des restrictions restantes se trouvent dans les services. Il n'y a presque plus de restrictions légales dans le secteur manufacturier.

LA BAISSÉ DES TAUX D'ÉPARGNE PRIVÉE DURANT LES ANNÉES 90 DANS LES PAYS DE L'OCDE : CONTRIBUTION DES DÉTERMINANTS AUTRES QUE LA RICHESSE..... 129

Alain de Serres et Florian Pelgrin

La baisse substantielle des taux d'épargne privée observée dans plusieurs pays de l'OCDE durant la fin des années 90 a coïncidé dans bien des cas avec une forte hausse de la richesse financière nette des ménages. Ce phénomène a été interprété par plusieurs analystes comme indiquant que la forte augmentation des valeurs mobilières et immobilières durant cette période avait été traitée par les ménages comme une hausse permanente de la richesse, entraînant une baisse non soutenable de l'épargne, et faisant ainsi surgir la crainte d'un éventuel effet de richesse négatif. À l'aide de techniques d'estimation pour un panel d'équations dynamiques, cette étude examine les principaux déterminants de l'épargne privée pour un échantillon de 15 pays de l'OCDE et constate que la baisse de l'épargne observée après 1995 peut être largement expliquée par des déterminants fondamentaux autres que la richesse financière, y compris en période hors échantillon. Parmi ces déterminants, c'est la hausse de l'épargne publique qui a contribué le plus à la désépargne privée entre 1995 et 2000. À en juger par les résultats, il ne semble guère que les consommateurs aient réagi trop fortement au boom du marché boursier des années 90, même dans les pays où les taux d'épargnes ont tombés à des niveaux sans précédent. Par contre, les résultats donnent à penser qu'un assouplissement de la politique budgétaire discrétionnaire pourrait n'avoir qu'un effet stimulant limité sur la consommation privée.

LES RELATIONS FINANCIÈRES ENTRE L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES 169

Isabelle Joumard et Per Mathis Kongsrud

Le transfert de compétences budgétaires aux collectivités territoriales n'a pas toujours procédé de façon linéaire au cours des deux dernières décennies, malgré certains avantages reconnus. La décentralisation peut contribuer au renforcement du processus démocratique, permettre aux collectivités territoriales d'adapter l'offre de services publics aux préférences locales et introduire de la concurrence entre localités, permettant ainsi d'améliorer l'efficacité du secteur public. La décentralisation peut néanmoins générer des pertes d'efficacité, rendre difficile la mise en place de politiques redistributives et compliquer la mise en oeuvre de politiques macroéconomiques cohérentes. Du côté des dépenses, la décentralisation peut être sous-optimale dès lors que sont importants les économies d'échelle et les effets de « spillover » géographique – effets fréquents car peu de biens publics sont des biens purement locaux par nature. Du côté des revenus, rares sont les assiettes fiscales qui peuvent être gérées au niveau local sans risquer de mettre en péril les objectifs nationaux ou de soulever des problèmes sérieux de redistribution. Cet article propose un cadre d'analyse des relations budgétaires entre l'État et les collectivités territoriales en s'appuyant sur les expériences mises en place dans différents pays pour bénéficier au mieux des avantages de la décentralisation tout en minimisant les effets pervers potentiels.

CONSOLIDATIONS TARIFAIRES, PROTECTION INUTILISÉE ET LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES AGRICOLES 255

Peter Walkenhorst et Nora Dihel

Les précédentes évaluations quantitatives des effets de la libéralisation des échanges agricoles présupposaient que les réductions négociées des tarifs consolidés se traduisent par une diminution correspondante des taux tarifaires effectivement appliqués. Toutefois, cette méthode surestime la réduction effective des tarifs appliqués et, partant, les avantages de la libéralisation des échanges, puisque les taux appliqués sont souvent très inférieurs aux tarifs consolidés dans les listes issues du cycle d'Uruguay. À l'aide de données sur les taux appliqués et consolidés et du modèle GTAP-CGE, les auteurs chiffrent l'ampleur du biais consécutif. Il apparaît que la distorsion des estimations est particulièrement prononcée pour les réductions tarifaires faibles et pour les pays où les écarts entre taux consolidés et taux appliqués sont importants. Afin d'éviter de formuler des avis erronés, les spécialistes de l'analyse quantitative des politiques soucieux d'informer les décideurs des effets probables de réductions tarifaires négociées devraient donc prendre en compte dans leurs évaluations la relation entre les taux tarifaires consolidés et appliqués.



Extrait de :
OECD Economic Studies

Accéder à cette revue :
<https://doi.org/10.1787/16097491>

Merci de citer cet article comme suit :

Golub, Stephen S., *et al.* (2004), « L'influence des politiques sur les échanges et l'investissement direct étranger », *OECD Economic Studies*, vol. 2003/1.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_studies-v2003-art2-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.